





FABIEN CANU

Directeur général de l'INSEP

En me retournant sur l'année 2024, je ressens une immense fierté et la satisfaction du devoir accompli. J'ai la certitude que l'INSEP a contribué de manière décisive à la réussite des Jeux olympiques et paralympiques organisés à Paris. Nous n'avons pas manqué ce rendez-vous historique. L'accompagnement au quotidien de tous nos athlètes, ainsi que le soutien spécifique apporté aux équipes de France pour qu'elles préparent et vivent pleinement ces Jeux si importants, ont été déterminants. Je crois qu'une petite part de l'INSEP se retrouve dans un grand nombre des médailles remportées par nos championnes et champions à Paris.

La tenue des Jeux en France a représenté un enjeu immense et la pression n'a pas manqué. C'est en quelque sorte le message que nous a adressé le Président de la République, M. Emmanuel Macron, en nous faisant l'honneur de présenter ses vœux aux acteurs du monde du sport, chez nous, sous les voûtes de la Halle Maillot le 23 janvier. Les personnels de l'INSEP ont bien senti alors qu'ils étaient en première ligne. Ils ne pouvaient l'ignorer, tant les investissements étaient considérables avec la modernisation de nos infrastructures, comme le stade Marie-José Pérec ou la bulle à température régulée dédiée au basket 3x3. Dans tous les pôles, l'année s'annonçait différente.

Eh bien cette formidable opportunité, nous avons su la saisir. Et si la mobilisation a été constante toute l'année, l'été 2024 restera gravé dans nos mémoires. À partir de juillet, et pendant neuf semaines, l'INSEP s'est transformé en véritable « camp de base » pour accueillir 41 équipes de France. En effet, plusieurs fédérations ont choisi d'y finaliser leur préparation avant de rejoindre le Village olympique et paralympique. Pour cela, un dispositif spécifique a été mis en place. Des agents volontaires ont été formés afin de devenir des référents qui se sont mis à la disposition des athlètes et de l'ensemble des sportifs. Nos différents pôles se sont adaptés au mieux en repensant leur organisation. Le dévouement a été constant et admirable, à l'instar de celui du pôle médical mobilisé 24h/24 et 7j/7. De cet engagement exceptionnel a surgi l'esprit du camp de base, un sentiment collectif unique, renforcé par des moments symboliques, comme les départs des athlètes salués sous nos drapeaux et nos encouragements. Ces instants resteront comme des souvenirs précieux d'un été hors du commun.

Au bout de nos efforts, la récompense a été au rendez-vous. Le succès incroyable de ces Jeux, salué dans le monde entier, nous réjouit c'est vrai, mais notre fierté est encore plus grande en constatant que 39 médailles olympiques et paralympiques sont revenues directement à nos athlètes. Je songe aussi aux médaillés que nous avons accompagnés grâce à nos conventions avec les fédérations de rugby, de triathlon et de cyclisme. La reconnaissance de notre engagement a été unanime, tant de la part de l'État que des fédérations partenaires. En point d'orgue, le passage à l'INSEP de la flamme olympique et paralympique et la venue de Thomas Bach, président du Comité international olympique, dix jours avant la cérémonie d'ouverture, ont également légitimé nos efforts.

Ce succès immense domine naturellement le bilan de l'année 2024, mais d'autres projets porteurs d'avenir ont également vu le jour. En septembre, le Bachelor HEPTA (Hautes Études Pluridisciplinaires pour les Top Athlètes), un programme d'excellence académique dédié aux sportifs de haut niveau, a été lancé. Construit en partenariat avec trois écoles prestigieuses (ESSEC, Sciences Po et CentraleSupélec) et soutenu par les ministres des Sports et de l'Enseignement supérieur, il a réuni une première promotion de 33 étudiants, dont deux olympiens et une paralympienne de Paris 2024. Ce Bachelor vient renforcer le dispositif INSEP Campus d'Excellence, qui permet aux sportifs de haut niveau de mener, dans les meilleures conditions, leur parcours académique et sportif.

Enfin, je tiens à rappeler que nos actions s'inscrivent chaque année d'avantage dans un esprit de responsabilité. À ce titre, l'année 2024 a été marquée par des initiatives importantes en matière de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement, au bénéfice des sportifs mineurs comme majeurs, des stagiaires et de l'encadrement. L'installation d'une cellule éthique et intégrité renforce nos actions de prévention et améliore notre vigilance et notre sens des responsabilités. Nous avons également relancé avec force la communication autour de la procédure de signalement Signal Sports. C'est une cause importante et chacun en est le garant à l'INSEP.

Cette année 2024 a été d'une richesse exceptionnelle et nous ne sommes pas près de l'oublier. Pour finir, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des agents de l'établissement pour leur engagement, ainsi que le ministère des Sports, des Jeux olympiques et paralympiques, nos partenaires et nos mécènes, pour leur soutien constant.



01

L'INSEP EN 2024

Chiffres-clés

8

Temps forts

10

Gouvernance et missions

12

02

SERVIR

LA PERFORMANCE

Accueil et coordination
des pôles France,
accompagnement
et suivi des SHN

18

Collaboration avec les
fédérations non résidentes

24

Plan éthique et intégrité
du sportif et de son
environnement

25

Accompagnement
scolaire et universitaire

26

Accompagnement
dans la vie quotidienne

32

Services médicaux
et SMR

35

Formation et
accompagnement
des cadres

43

Capitalisation et diffusion
des savoirs

50

Labo SEP et IRMES

59

Les Projets Prioritaires
de Recherche

60

Développement
numérique

62

Innovation ouverte :
« starting block »

63

Sport data hub

64

Accueil des stages

66



03

INCARNER

LA PERFORMANCE

Ressources humaines	70
Gestion du patrimoine	78
Suivi financier et contrôle de gestion rigoureux	81
Affaires juridiques	90
Hospitalités / séminaires d'entreprises et manifestations sportives	93

04

COOPÉRER

DANS LA PERFORMANCE

L'animation, la coordination et promotion du réseau grand INSEP	96
Le rayonnement international de l'INSEP	102

05

LES LEVIERS

DE LA PERFORMANCE

Scénographie et signalétique	116
Publications	118
Communication digitale	119
Relations presse	120
Productions audiovisuelles	122
Partenaires et mécènes	124







01

L'INSEP

EN 2024

Chiffres-clés

8

Temps forts

10

Gouvernance et missions

12

CHIFFRES-CLÉS

780
sportifs
de haut niveau



19
pôles
sportifs



28
disciplines
olympiques et
paralympiques

230
internes,
dont 108 mineurs
(à la date du
1^{er} janvier 2024 -
scolarisés
de la 3^e
à la terminale)



300
agents



280
entraîneurs
fédéraux



100 %
de réussite
au bac



2
laboratoires
de recherche

INCARNER
LA PERFORMANCE

COOPÉRER
DANS LA PERFORMANCE

LES LEVIERS
DE LA PERFORMANCE



TEMPS FORTS

Partenariat avec
Danone/ HiPRO



Inauguration de la piste
Marie-José Pérec



Back to INSEP



Passage des flammes
olympiques et paralympiques



Camp de base



Soirée de remise des diplômes



GOVERNANCE ET MISSIONS

L'INSEP est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) qui s'attache à accompagner et préparer les sportifs de haut niveau et à épauler leur encadrement, au plus près des enjeux de la performance sportive. Il est placé sous la tutelle du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, ainsi que du ministère chargé du Budget.

L'INSEP anime le réseau national des centres labellisés grand INSEP ainsi qu'un réseau scientifique et de recherche, et contribue au rayonnement de l'expertise française à travers le monde.

Gouvernance

L'établissement est dirigé par un directeur général assisté de deux adjoint(e)s respectivement chargé(e)s d'assurer la coordination de la politique sportive et la gestion de l'établissement.

Il est administré par un **conseil d'administration**, qui compte 29 membres et qui est chargé de délibérer notamment sur le projet d'établissement et le contrat de performance pluriannuel ; le règlement intérieur et

l'organisation interne de l'établissement ; les conditions d'admission des sportifs ; les axes de formation et d'enseignement, la création de titres propres, les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux ; les axes de recherche et de valorisation de ses résultats ; le budget et les tarifs des prestations proposées par l'établissement. Le mandat des membres élus et nommés du CA est d'une durée de quatre ans.

En 2024, le CA s'est réuni à 3 reprises (14 mars, 27 juin et 10 octobre).

L'établissement dispose par ailleurs d'un conseil scientifique, médical et de formation ainsi que d'un conseil de la vie du sportif et du stagiaire.

Le **conseil scientifique, médical et de formation** de l'INSEP (CSMF) est consulté par le conseil d'administration notamment sur le programme de recherche et les actions de recherche de l'établissement, la stratégie de l'établissement pour la protection de la santé des sportifs ; les orientations en matière de formation, création ou suppression de titres et diplômes ; les axes stratégiques à développer au sein du réseau national du sport de haut niveau ainsi que sur l'évaluation et l'expertise en matière de sport de haut niveau.





Le **conseil de la vie du sportif et du stagiaire** (CVSS) est consulté par le conseil d'administration sur les prestations de nature à favoriser les activités sportives de loisirs, culturelles, sociales ou associatives qui sont proposées aux sportifs de haut niveau et aux cadres en formation, ainsi que sur les conditions de vie et d'entraînement au sein de l'établissement.

Le directeur général peut, après consultation du CVSS siégeant en formation disciplinaire, prononcer une sanction disciplinaire contre tout sportif ou stagiaire ayant contrevenu aux règles de fonctionnement de l'établissement.

À l'exception des membres de droit et des membres élus, les membres du CVSS sont nommés pour une durée de quatre ans, par décision du directeur général.

Au-delà des questions d'organisation et de fonctionnement des services, un **comité technique** doit obligatoirement être consulté sur les questions et projets de textes relatifs : à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) ; aux règles statutaires et règles relatives à l'échelonnement indiciaire ; aux évolutions technologiques et de méthodes de travail

des administrations, établissements ou services et à leur incidence sur les personnels ; aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents ; à la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles ; à l'insertion professionnelle ; à la participation de l'établissement au financement de la protection sociale complémentaire de leurs personnels et à l'égalité professionnelle, parité et lutte contre toutes les discriminations.

Par délibération du conseil d'administration du 3 juin 2022, et en application de l'article L. 951-1-1 du code de l'éducation, un **comité social d'administration d'établissement public** a été créé auprès du directeur général de l'INSEP.

Le comité social d'administration d'établissement public est compétent dans les matières et conditions fixées par l'article 15 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ; il est également consulté sur la politique de gestion des ressources humaines de l'établissement. Il s'est réuni pour la première fois en 2023 et à 5 reprises (14 février, 14 juin, 10 octobre, 5 décembre et 13 décembre).

Missions

Situé sur le terrain de la commune de Paris, au cœur du bois de Vincennes dans le 12^e arrondissement, l'INSEP compte plus de 322 agents (au 31 décembre 2024) et accueille plus de 200 entraîneur(e)s permanent(e)s.

L'Institut est chargé d'offrir à l'élite sportive française des conditions optimales conciliant entraînement et formation (scolaire, universitaire ou professionnelle). Sélectionné(e)s en fonction de critères de performance sportive par leur fédération, près de 800 sportives et sportifs sont accueillis quotidiennement au sein de 18 pôles France.

En application des dispositions du décret n° 2009-1454 du 25 novembre 2009, l'Institut favorise, par son expertise, la diffusion des bonnes pratiques. Il contribue au développement cohérent et à la mise en commun de ressources et d'activités au sein d'un réseau national consacré au sport de haut niveau, appelé réseau grand INSEP.

Les compétences et les services de l'INSEP ainsi que des centres du réseau grand INSEP sont mobilisés pour répondre à l'ambition affichée d'accompagner les athlètes qualifiés pour les Jeux de Paris 2024. Cette offre d'accompagnement se veut innovante. Elle est conçue sur mesure pour les sportifs de haut niveau. Ainsi, en lien avec

les fédérations sportives, l'INSEP assure la formation et la préparation de sportifs de haut niveau, en mettant en œuvre le double projet consistant à concilier la recherche de la performance sportive et la réussite scolaire, universitaire et/ou professionnelle des sportifs.

Grâce à son expertise, l'INSEP favorise la diffusion des bonnes pratiques. Il contribue au développement cohérent et à la mise en commun de ressources et d'activités, au sein d'un réseau national consacré au sport de haut niveau constitué, notamment, des autres établissements publics nationaux du ministère chargé des Sports et des structures regroupées au sein des filières d'accès au sport de haut niveau.

L'Institut participe aux formations initiales et continues des acteurs du développement du sport, notamment à la formation continue des équipes d'encadrement des fédérations sportives dont une discipline au moins est reconnue de haut niveau. Il délivre des titres propres, les diplômes nationaux que le ministère chargé des Sports l'habilite à délivrer, et les diplômes et titres nationaux que le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche l'habilite à délivrer, seul ou conjointement avec d'autres établissements d'enseignement supérieur.



L'Institut concourt à des programmes de recherche scientifique, médicale, technologique en matière d'activités physiques et sportives. Il produit et diffuse des connaissances liées au sport de haut niveau et valorise ses ressources documentaires.

Enfin, il assure des actions de relations internationales et de coopération dans le domaine du sport de haut niveau. Il établit des conventions avec des organismes français ou étrangers visant à mettre en œuvre ses missions et il associe, en tant que de besoin, à ses activités de recherche, d'enseignement ou d'expertise des personnes relevant d'autres institutions françaises ou étrangères.

Partenariat public-privé

Dans le cadre de la rénovation de l'établissement, plus particulièrement de sa zone Nord, l'INSEP est lié depuis 2006 au groupement Sport Partenariat dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat sont liées aux :

- actionnaires : VINCI Construction France et BEIP (fonds géré par 3i group Plc, auparavant Barclays Infrastructure Funds). CANOPEE Associés, mandaté par les actionnaires de Sport Partenariat, est, depuis 2011, l'interlocuteur unique du ministère chargé des Sports et de l'INSEP sur les aspects contractuels, et représente Sport Partenariat de manière permanente depuis 2013,
- prestataires : Accueil Partenaires, DéliSaveurs (groupe Compass) et VINCI Facilities.

Les services de l'INSEP travaillent avec la tutelle et le partenaire privé afin que les prestations de service réalisées, notamment à destination des sportifs de haut niveau, répondent et participent à l'objectif de performance assigné à l'INSEP dans le cadre de son Contrat d'objectifs et de performance (COP). À ce titre, les services de l'INSEP contrôlent la réalité et la qualité des services assurés par les prestataires extérieurs. Cette collaboration tripartite, entre le partenaire Sport Partenariat, le ministère chargé des Sports et l'INSEP a vocation à perdurer jusqu'en 2036.





02

SERVIR

LA PERFORMANCE

Accueil et coordination
des pôles France,
accompagnement
et suivi des SHN

18

Collaboration avec
les fédérations non résidentes

24

Plan éthique et intégrité
du sportif et de son
environnement

24

Accompagnement
scolaire et universitaire

26

Accompagnement
dans la vie quotidienne

32

Services médicaux
et SMR

35

Formation et accompagnement
des cadres

43

Capitalisation et diffusion
des savoirs

50

Labo SEP et IRMES

59

Projets prioritaires
de recherche

60

Développement
numérique

62

Innovation ouverte :
« starting-block »

62

Sport data hub

64

Accueil des stages

66

ACCUEIL ET COORDINATION DES PÔLES FRANCE, ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DES SHN



Un accompagnement sur mesure de chaque SHN

Les 4 accompagnatrices de l'Unité d'Accompagnement des SHN et du Suivi des pôles France (UASPF) mettent en place au quotidien un suivi individualisé pour chaque SHN en pôle France au bénéfice d'une double réussite sportive et de formation. L'accompagnement débute en amont de l'entrée en pôle, se poursuit jusqu'à la sortie de pôle et pour certains sur des besoins spécifiques dans leur reconversion pas toujours anticipée.

Le suivi porte sur la construction et la conduite avec chaque SHN d'un parcours de formation cousu main selon les besoins pouvant s'appuyer sur des tests d'intérêt ou de personnalité pour aider à l'orientation ou la réorientation, une aide à la recherche de financements, un étalement de la formation, un aménagement d'enseignement, un aménagement d'horaires, la mise en place de tutorats, l'appel à des preneurs de notes, la mise en place d'autres modalités d'évaluation, la délocalisation d'examens, l'aide à la recherche de stage et à la préparation des entretiens, etc.

Près de 200 sportifs ont suivi une formation en études extérieures hors des murs de l'INSEP avec des choix de filières de formation très variés (Hôtellerie, informatique, banque/assurance, BTP, Arts et spectacles...).



71
sportifs
INSEPiens
ont été
diplômés

Poursuite des ateliers d'aide à l'orientation avec les classes de terminale INSEP en lien avec l'Unité de la Scolarité facilitant la pose des vœux Parcoursup.

Ces séquences de photolangage permettent de travailler sur le sens que les SHN mettent entre leur projet de performance sportive et les vœux de formation et d'orientation.

Les ateliers d'orientation sont aussi déclinés pour les classes de seconde et de 1^{re} afin de les sensibiliser à ce travail individuel à engager au travers d'outils de connaissance de soi.

Un réseau de près de 90 entreprises de différents domaines d'activité est entretenu facilitant la mise en relation des SHN avec le monde de l'entreprise (découverte des métiers, stage, conseil pour la rédaction du curriculum vitae et de la lettre de motivation, préparation à un entretien...).

71 sportifs INSEPiens mis à l'honneur lors de la cérémonie de remise des diplômes

Cette cérémonie sert la mise en avant de la réussite du projet de formation adapté au projet de performance de chaque sportif en pôle France INSEP.

En cette année olympique et paralympique, ce sont 71 sportifs en pôle France INSEP qui tout en brillant dans leur parcours de performance sportive ont également brillé dans leur parcours académique.

La réussite des SHN dans leur parcours de formation s'appuie sur des collaborations fortes avec des établissements scolaires, post-bac et autres partenaires engagés aux côtés de l'INSEP et certains depuis de nombreuses années :

- établissements de formation :

Lycée Berlioz, Lycée Berthelot, Lycée Jean Moulin, Sorbonne Université Sciences, l'ENKRE (École kiné Saint-Maurice), l'UPEC, Université Paris, le CNAM, l'École W, l'Université Nanterre, ESCP Europe, Studency, Paris Saclay, Paris Dauphine, Sports Management School, EM Grenoble, HEC, Université Panthéon-Assas, Université Nanterre, EDHEC, EM Lyon, IUT de Montreuil, IUT de Créteil, Win Sport School, et les 3 grandes écoles engagées avec l'INSEP dans la conduite du Bachelor HEPTA, l'ESSEC, Sciences Po et CentraleSupélec,

- autres partenaires intervenants dans les formations sur site : la Ville de Nogent-sur-Marne, le Groupement de Recrutement de la Légion Étrangère, la FF Haltérophilie-Musculation et la FF Sport pour tous.

Premiers retours sur le campus d'excellence INSEP

À noter cette année, le lancement à l'INSEP du Bachelor HEPTA (Haute Études Pluridisciplinaires pour les Top Athlètes) un programme d'excellence académique spécifiquement dédié aux sportifs de haut niveau avec 3 écoles (l'ESSEC, CentraleSupélec, Sciences Po) et l'INSEP. Ce programme a été impulsé par les ministres en charge des Sports, des Jeux olympiques et paralympiques et de l'Enseignement supérieur.

Une promotion de 33 étudiants, dont 2 olympiens et 1 paralympienne des JOP Paris 2024, a fait sa rentrée le 10 septembre sur le site de l'INSEP.

Ce Bachelor vient enrichir le dispositif INSEP Campus d'Excellence qui structure l'organisation des formations offertes aux SHN et les conditions adaptées aux parcours singuliers des SHN afin qu'ils puissent mener à bien leur projet de performance sportive, académique, professionnelle et humaine.

L'INSEP Campus d'Excellence s'appuie sur :

- un lieu d'étude dédié à la bibliothèque avec des horaires élargis en soirée spécifiquement pour les SHN,
- un service de tutorat méthodologique et disciplinaire renforcé,
- un catalogue de formations élargi à l'ensemble de l'offre dématérialisée proposée par les universités, centres de formation et autres grandes écoles en France,
- un projet de centre de formation d'apprentis dans les murs et hors les murs.



Coordination des pôles France

Cartographie des pôles

Répartition des 533 sportifs des 19 pôles France inscrits à l'INSEP sur l'année 2023/2024

Pôle	Effectif ^[1]
Athlétisme	41
Aviron	12
Badminton	20
Basketball	50
Breaking	9
Boxe anglaise	13
Canoë-kayak	7
Escrime	64
Gymnastique	50
Haltérophilie	8
Handisport	18
Judo	94
Lutte	49
Natation	51
Pentathlon moderne	16
Taekwondo	29
Tennis de table	8
Tir	13
Tir à l'arc	12
Total	564

[1] Les effectifs évoluent en permanence au cours de l'année, expliquant le delta entre le nombre d'inscrits en début et en fin d'année.



La rentrée en format pôle France a été décalée à la fin des Jeux paralympiques le 9 septembre (et le 4 septembre pour les mineurs permettant d'organiser les journées d'intégration avant la reprise des cours reportée cette année au 9 septembre).

Dans une dynamique collective marquée par la dernière ligne droite de la préparation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, les 19 pôles France ont maintenu une stabilité globale de leurs effectifs de sportifs inscrits, avec des ajustements minimes.

Les disciplines d'opposition, notamment les sports de combat et de duel, ont, cette saison, associé à leur préparation 188 partenaires d'entraînement.

De manière exceptionnelle, la saison des pôles France s'est achevée dès le 7 juillet, laissant place, dès le 8 juillet, à un format camp de base restreint aux seuls sportifs impliqués dans les JOP 2024 (sélectionnés et partenaires d'entraînement). Cette réorganisation a permis une concentration optimale des ressources humaines et matérielles autour des objectifs olympiques et paralympiques.

Le calendrier des formations dispensées sur l'établissement a été ajusté pour permettre une clôture des enseignements dès le début du mois de juin, en cohérence avec les impératifs de performance liés à l'échéance internationale.

Enfin, la rentrée en format pôle France a été exceptionnellement reportée à la fin des Jeux paralympiques, soit au 9 septembre pour les majeurs et au 4 septembre pour les mineurs, afin de faciliter les journées d'intégration avant la reprise des cours également programmée au 9 septembre cette année.

Accompagnement

Une relation permanente est assurée avec les 19 responsables de pôle France (RPF), maîtres d'œuvre des projets de pôles France « INSEP » au service des projets de performance des fédérations olympiques et paralympiques.

- 700 cadres des fédérations sont accrédités à l'année comprenant 310 staffs permanents.
- 6 réunions avec l'ensemble des RPF et les différents services de l'INSEP ont ponctué l'année au profit d'un partage d'informations et d'une collaboration renforcés.



Évolution des commissions
d'admission des pôles France INSEP

Nécessairement centré sur l'accompagnement à la préparation des JOP, un seul temps de commissions pôle France a pu être organisé avec chaque fédération, au cours des mois de mars et avril. Ces échanges ont permis à la fois d'anticiper la rentrée 2024 et de consolider les éléments logistiques et organisationnels liés à la mise en œuvre du camp de base, prévu du 8 juillet au 8 septembre.

Accompagnement des projets
de performance

En 2024, l'INSEP a organisé pour chaque discipline olympique présente dans l'établissement deux temps de présentation de leurs projets de performance avec les entraîneurs olympiques et paralympiques.

L'objectif de ces réunions est d'identifier comment les services de l'INSEP peuvent optimiser les conditions d'émergences de la performance.

Accompagnement sur la dimension physique

L'INSEP répond aux demandes de mise en place de cycle d'accompagnement en préparation physique, de travail de musculation et/ou d'haltérophilie individuelle ou collective. Dans ce domaine, l'INSEP fait également appel à des prestataires extérieurs pour mieux répondre aux besoins des pôles sportifs.

En 2024, la cellule dimension physique de l'Unité d'Accompagnement à la Performance (UAP) a accompagné 267 sportifs répartis sur 26 fédérations olympiques et paralympiques.

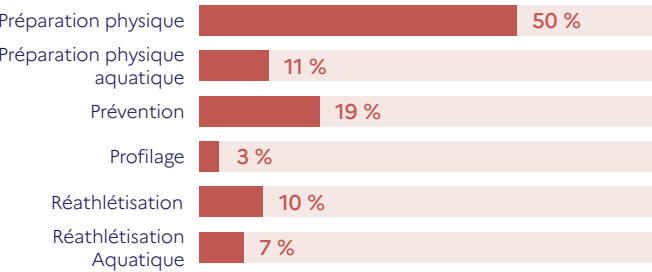
Pour les JOP, 139 sportifs sélectionnés ont au moins un accompagnement avec l'UAP dont 51 sportifs médaillés ayant remporté 65 médailles.

Les intervenants ont réalisé 2 708 accompagnements dont la moitié en préparation physique.



Dimension physique

Étiquettes de lignes	Nombre de types de séance	Nombre de types de séance
Préparation physique	1 366	50,44 %
Préparation physique aquatique	295	10,89 %
Prévention	522	19,28 %
Profilage	76	2,81 %
Réathlétisation	260	9,60 %
Réathlétisation aquatique	189	6,98 %
Total général	2 708	100,00 %



Accompagnement sur la récupération

Un agent a pour mission l'organisation de la surveillance des unités de récupération dans l'INSEP (balnéothérapie, sauna, jets d'eau) mais aussi de recommandations et conseils sur les protocoles de récupération en collaboration avec l'expert du laboratoire SEP.

Accompagnement sur la posture, relaxation et respiration

Trois intervenantes interviennent auprès de sportifs et/ou de collectifs de sportifs sur des techniques de relaxation, de respiration, de posture. Parmi les trois intervenantes, deux proposent des services sur la dimension artistique, notamment auprès des collectifs de gymnastique et de natation artistique.

Accompagnement sur la dimension mentale

Une psychologue clinicienne, agent de l'INSEP, intervient à temps plein auprès des sportifs et des cadres. Elle s'appuie également sur des chercheurs en psychologie et en neurosciences du laboratoire SEP, des coaches labellisés INSEP et des prestataires extérieurs, pour augmenter et compléter son champ d'action dans ce domaine.

Trois intervenants supplémentaires en dimension mentale interviennent auprès des sportifs correspondant à un second temps plein dédié à la dimension mentale.

En 2024, l'INSEP a été sollicité par le CNOSF pour participer au dispositif de « Welfare Officer » mis en place au sein du village olympique. Une agente de l'UAP est intervenue en dimension mentale auprès de la délégation olympique au sein du village olympique et sur les sites de compétition.

Accompagnement sur la nutrition

Trois agents se consacrent à l'accompagnement nutritionnel des sportifs. Ils réalisent les entretiens nutrition de la surveillance réglementaire médicale et répondent aux demandes de suivis avec un focus particulier et hebdomadaire pour les disciplines artistiques. Ils sont accompagnés par une chercheuse du laboratoire SEP spécialisée dans la diététique et nutrition.

Suivi des stages et compétitions

Tous ces agents ont l'opportunité de suivre les sportifs et les cadres qu'ils accompagnent en stage extérieur et en compétition. En 2024, 9 agents du pôle Performance ont intégré les équipes d'encadrement de l'escrime, du pentathlon, du para-cyclisme, du judo, du cyclisme, du canoë-kayak, du rugby à XV et à VII, du plongeon, du taekwondo et du water-polo. Certains ont accompagné les équipes de France olympiques et paralympiques pendant leurs épreuves.

Suivi des installations vidéo

Un agent de l'INSEP est chargé du suivi des installations et de leur utilisation au quotidien. Il est également à la disposition des équipes d'encadrement des fédérations pour mettre en place des séances spécifiques d'acquisition vidéo.





COLLABORATION AVEC LES FÉDÉRATIONS NON RÉSIDENTES

Rugby

La Dr Ève Tiollier, chercheuse au sein du laboratoire Sport, Expertise et Performance du pôle Performance de l'INSEP, consacre un mi-temps aux équipes de France de la FFR dans les contextes suivants :

- projets de collaboration de recherche avec la cellule d'accompagnement scientifique à la performance de la fédération,
- accompagnement en nutrition des équipes de France olympiques féminines et masculines,
- accompagnement en nutrition de l'équipe de France masculine de rugby à XV lors des tournées et du tournoi des 6 nations.

Le Dr Franck Brocherie, chercheur au sein du laboratoire SEP est intervenu dans la préparation de l'équipe de France féminine de rugby à 7.

Triathlon

L'INSEP réalise des évaluations physiques et physiologiques pour 30 à 35 sportifs des équipes de France de triathlon.

Cyclisme

Une convention d'application entre l'INSEP et la FF Cyclisme définit les modalités d'organisation de travaux et/ou dispositifs visant la préparation et l'optimisation de la performance des cyclistes identifié(s) dans le programme olympique de la fédération, à savoir :

- le suivi et l'accompagnement nutritionnel des cyclistes sur piste,
- l'élaboration d'une plateforme de recueil des données relatives au suivi de l'entraînement,
- l'évaluation et le profilage de cyclistes du collectif olympique piste sprint,
- le suivi et l'accompagnement sur la dimension mentale d'une athlète HP.

Un contrat de collaboration spécifique sur le projet Prioritaire de Recherche.

PLAN ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ DU SPORTIF ET DE SON ENVIRONNEMENT

En complément des actions récurrentes du plan éthique et intégrité déployé au sein de l'INSEP, plusieurs initiatives majeures ont été engagées cette année pour renforcer la prévention, la sensibilisation et l'accompagnement des publics concernés.

Structuration et gouvernance

Une cellule éthique et intégrité a été créée, directement rattachée à la direction de la politique sportive (DPS). Elle regroupe au moins un représentant par pôle Métier de la DPS. Cette instance vise à renforcer la coordination, optimiser les actions de prévention et favoriser une culture commune de vigilance et de responsabilité au bénéfice des sportifs, mineurs et majeurs, des stagiaires et de l'encadrement sportif.

Actions de sensibilisation et d'information

Une campagne d’affichage a été déployée sur l’ensemble du site, accompagnée de présentations ciblées dans les pôles France afin de diffuser largement la procédure de signalement « signal-sports@sport.gouv.fr ». Cette action a permis de sensibiliser directement 324 sportifs, 50 entraîneurs et 9 membres de staff.

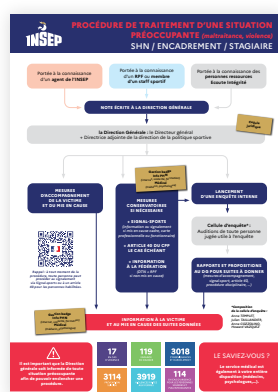
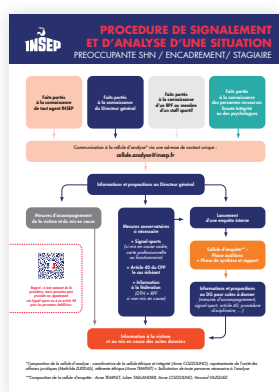
La compagnie For Happy People and Co est intervenue à cinq reprises pour présenter sa conférence théâtralisée « Le petit guide vivant des bonnes pratiques dans le sport », à destination des nouveaux sportifs entrants, des encadrants fédéraux et des agents de l'établissement. Des représentations spécifiques ont été organisées pour le pôle Basket et le pôle Judo, témoignant d'une approche plus ciblée.



Temps forts



Un café débat a été organisé autour de l'intervention d'Angélique Cauchy, à l'occasion de la sortie de son livre « *Si un jour quelqu'un te fait du mal* », dans lequel elle témoigne des violences sexuelles subies au cours de sa carrière. Cette rencontre a permis un échange avec 160 participants issus de l'encadrement des pôles France et des services de l'INSEP, renforçant la prise de conscience et la mobilisation collective.



ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Scolarité

L'unité de la scolarité a accueilli, sur l'année scolaire 2023-2024, **93** sportifs issus de **11** pôles France.

Basketball	1
Boxe anglaise	1
Escrime	1
GAF	8
GR	5
Judo	6
Para-judo	1
Lutte	3
Natation artistique	2
Natation course	4
Water-polo	6
Sport adapté	1
Taekwondo	4
Para-taekwondo	1
Tir	1
Tir à l'arc	1

60 sportifs étaient inscrits sur les listes ministérielles de sportifs de haut niveau :

- **2** sur la liste « élite »,
- **5** sur la liste « senior »,
- **53** sur la liste « relève ».

2 sportifs étaient inscrits sur liste « sportifs espoirs ».

13 sportifs étaient inscrits sur liste « sportifs de collectifs nationaux ».

18 sportifs étaient non classés.

Répartition dans les différentes classes SHN

Niveau Collège	Effectif
3 ^e	3
Niveau Lycée	Effectifs
2 ^{de}	24
1 ^{re} générale	14
1 ^{re} STMG	7
Terminale générale	18 (2 SHN en étalement de session)
Terminale STMG	3
Baccalauréat professionnel	10 (2 en 2 ^{de} , 2 en 1 ^{re} et 3 en terminale)
Enseignement Supérieur	Effectif
BTS MCO	14

Réorientation et sorties de pôle au cours de l'année scolaire

Réorientation de la voie générale vers la voie professionnelle :

- 1 gymnaste artistique féminin.

Démision du BTS MCO :

- 1 lutteur.

Résultats aux examens sur la session 2024

Résultats du baccalauréat 2024 :

- 100 % des 22 candidats admis avec un taux de mention de 95,4 %,
- 2 mentions « très bien »,
- 5 mentions « bien »,
- 14 mentions « assez bien ».

Résultats du diplôme national du brevet des collèges 2024 :

- 100 % des 3 candidats admis avec un taux de mention de 100 %,
- 1 mention « très bien »,
- 1 mention « bien »,
- 1 mention « assez bien ».

Résultats du BTS management commercial opérationnel :

- 100 % des 6 candidats admis.



Focus

sur les sportifs scolaires en préparation olympiques
inscrits dans les pôles France INSEP

Sur l'année scolaire 2023-2024, 7 sportifs de haut niveau scolaires inscrits dans les pôles France à l'INSEP ont préparé les Jeux olympiques de PARIS 2024 dans le cadre des collectifs « Gagner en France ».

Nom Prénom	Discipline	Niveau de classe	Résultats JOP Paris 2024
Addis Baptiste	Tir à l'arc	1 ^{re}	Vice-champion olympique par équipe
Alavez Laelys	Natation artistique	1 ^{re}	4 ^e par équipe
Andres Lara	Water-polo	Terminale	9 ^e par équipe
Diallo Djelika	Para- taekwondo	BTS	Vice-championne paralympique
Jaillardon Oriane	Natation artistique	Terminale	Non qualifiée
Laporte Maëlys	Gymnastique rythmique	Terminale	Non qualifiée
Lavit Justine	Gymnastique rythmique	Terminale	6 ^e par équipe

Face aux enjeux nationaux et à la conduite des projets de haute performance des fédérations concernées, le dispositif d'accueil et d'aménagement de la scolarité des sportifs en préparation olympique à l'INSEP a été réinterrogé afin de répondre aux besoins spécifiques et conjoncturels.

Ainsi, à l'issue d'un dialogue avec les pôles sportifs, démarré à n-2 ans avant l'échéance olympique, les rétroplannings, les actions et investissements nécessaires ont permis l'élaboration stratégique de parcours aux temporalités individualisées face aux échéances scolaires et aux préparations aux examens.

Des étalements de session du baccalauréat sur deux années ont été mis en place pour trois sportifs scolaires en préparation olympique. La répartition des enseignements a permis à deux autres élèves SHN de réaliser le programme académique de la classe de 1^{re} sur deux années également.

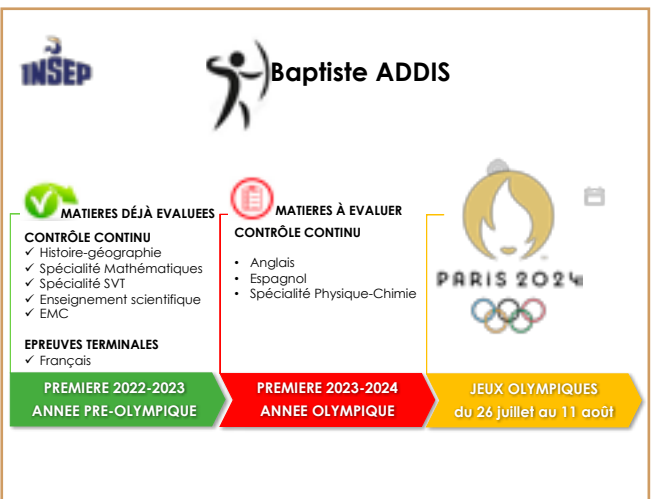
Bilan

Dans le prolongement du contrat d'objectifs et de performance (COP 2024) et de son axe stratégique d'accompagnement et de suivi des sportifs de haut niveau, la scolarité à l'INSEP s'est inscrite pleinement dans un objectif opérationnel d'optimiser l'accompagnement du SHN dans son parcours d'excellence.

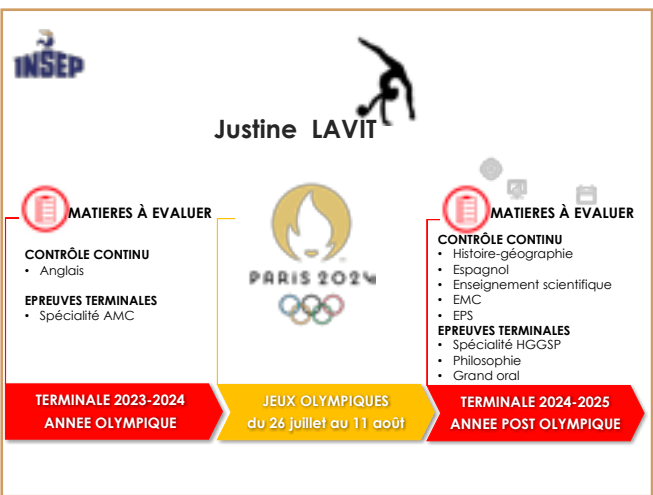
Ainsi, dans le cadre de la priorisation de prise en charge des populations en fonction des orientations fédérales et du calendrier olympique, des dispositifs adaptés ont laissé place à une préparation à la haute performance tout en maintenant une trame scolaire intégrant équilibre et sérénité par un cadre structuré et structurant.

L'exemple de Baptiste Addis est caractéristique d'un travail étroit entre la fédération française de tir à l'arc et la scolarité d'aménagement de son parcours scolaire permettant une préparation olympique optimale.

Exemple d'étalement de la 1^{re} :



Exemple d'étalement de la terminale et de la session du baccalauréat :



Formations Internes Professionnelles et Supérieures

L'Unité des Formations Internes Professionnelles et Supérieures (UFIPS) regroupe en 2024 les formations CQP ALS, BPJEPS, Coach haltéro et Bachelor W Sport qui a remplacé Sportcom depuis septembre 2024, Licence STAPS, langues étrangères et français langue étrangère. Ces formations sont données au sein même de l'INSEP, et proposent dans leur organisation de nombreux aménagements permettant une adaptation individualisée des parcours de formation autour du projet de performance du SHN, tout en maintenant le niveau d'exigence requis pour l'obtention des certifications et diplômes visés.

- Pour les **formations professionnelles** d'animateur et d'éducateur sportif, l'INSEP est habilité, par la FFSPT pour le CQP ALS AGEE et par la DRAJES pour les BPJEPS APT et AF à mettre en œuvre ces formations et à évaluer les stagiaires qui y sont inscrits.
- Pour la **Licence STAPS**, une convention de collaboration avec l'UPEC permet d'assurer la totalité des enseignements de la L1 à la L3 Entraînement Sportif sur le site de l'INSEP et de proposer de nombreux aménagements aux SHN inscrits sur d'autres mentions (LAS ou Kiné en L1, APA, Management notamment).
- La formation **Bachelor W Sport**, née d'une convention de collaboration signée en 2023 entre l'INSEP et École W est désormais mise en place pour la première année.
- Concernant les **langues étrangères**, des cours collectifs ou individuels sur site ainsi que des cours à distance sont organisés non seulement au bénéfice des SHN inscrits dans les formations précitées mais également pour les SHN en études extérieures ou souhaitant renforcer leur maîtrise d'une langue.
- Enfin, des **cours de Français** oral et écrit (de mise à niveau ou de Français langue étrangère) sont assurés pour certains sportifs ou entraîneurs qui rencontrent des difficultés de maîtrise de la langue française.

Bilan quantitatif et résultats 2024

En 2024, 109 sportifs de haut niveau et 4 cadres ont suivi une formation professionnelle ou supérieure en interne à l'INSEP, ou ont bénéficié de parcours individualisés en langue étrangère ou FLE (Français Langues étrangères). Au cours d'une année 2024 tournée vers la préparation des JOP 2024 et marquée par la mise en place du camp de base des équipes de France sur le site INSEP, le tableau ci-dessous indique la répartition des sportifs impliqués dans les formations ainsi que le pourcentage de réussite total, et pour chaque formation. Ainsi, nous pouvons constater que 48 SHN ont validé leur année ou leur diplôme, soit **84,21 % de ceux qui se sont présentés aux examens ou en certification**. 10 SHN ont démissionné des formations sur lesquelles ils étaient inscrits (soit 12,6 %) et 22 sont étalants (soit près de 28 %) et poursuivront donc leur formation sur les sessions à venir pour accéder à la certification ou aux examens. Il est à noter qu'un sportif a démissionné pour se réorienter en BTS MCO au sein de l'établissement. Par ailleurs, des formations en langues

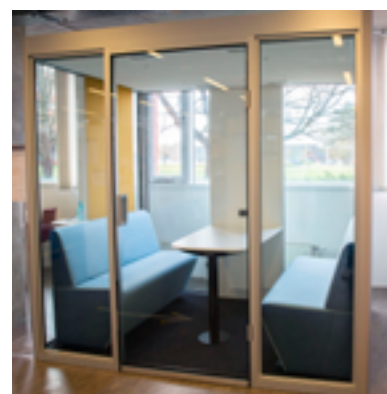
étrangères, majoritairement en anglais (mais aussi en espagnol, italien...), ont été assurées, pour partie dans le cadre des formations STAPS et SPORTCOM, mais aussi en soutien de formation à des SHN inscrits en études extérieures ou à des SHN non-inscrits en formation mais souhaitant améliorer leur maîtrise des langues. Enfin, des actions d'enseignement en français oral et écrit ont été réalisées auprès de 6 SHN et 4 cadres, dont certains de langue maternelle étrangère, afin de leur permettre de renforcer ou d'acquérir les bases de la langue parfois en vue d'une naturalisation.

Quel que soit le profil des SHN (réussite, étalement, redoublement, abandon), leur suivi de formation s'est opéré tout au long de l'année via **une collaboration étroite entre chaque responsable de formation, les référentes accompagnatrices du projet de performance et les responsables des pôles France**. L'individualisation des parcours de formation s'est d'autant plus affinée que le contexte pré-olympique le nécessitait.

Formation	Nombre SHN inscrits	Dont étalants	Nombre réussites	% de réussite	Remarques
Français langue étrangère	4 cadres 6 SHN	-	-	-	3 sont en processus de naturalisation
CQP ALS AGEE	20	5	14	93 %	1 validation partielle (Viskhanov)
Coach haltéro	6	0	2	33 %	3 abandons en cours de formation (Gomes da Silva, Dalmat, Versmisse)
BPJEPS APT	5	1	4	80 %	1 démissionnaire et réorienté en BTS MCO après les JO 1 SHN étalé sur 2 ans (Villeger)
BPJEPS AF	5	1	4	80 %	1 démissionnaire (Castaudi)
SPORTCOM 3	9	3	4	66 %	2 abandons (Latchoumanaya, Giordano)
L1 STAPS	13 (dont 6 à projet kiné ou médecine)	3	9	69 %	3 démissions, 1 entre en médecine, 3 entrent à l'ENKRE, 1 entre en management 5 restent dans le cursus STAPS (1 redouble, 4 passent en L2)
L2 STAPS	8	3	3	67 %	2 préparations olympiques (1 redouble, 1 triple), 1 entre en commerce, 2 restent en L2 (1 redouble, 1 en 2 ^e année d'étalement), 2 passent en L3
L3 STAPS Ent.	13	6	8	100 %	Ngayap et Kryzs (étaient redoublants) + Cornut, Berland et Pommery (étaient 1 ^{re} A étalement) = tous étaient en prépa olympique et en césure ou dérogatoire. Ngayap triple en 24/25
Langues étrangères (hors formations internes)	24				-
Total	113	22	48	84,21 %	Sont exclus du calcul de réussite : les étalants, les SHN en FLE et Langues étrangères (pas de certification)

- Suite à la réouverture de l'établissement le 9 septembre 2024, l'UFIPS a de nouveau **mis en place les formations BPJEPS APT, CQP ALS AGEE, STAPS (L1, L2 et L3 Entraînement Sportif), l'enseignement de français langue étrangère, les cours de Langues étrangères, le Bachelor de journalisme avec l'École W** tout en poursuivant la mise en place du campus d'excellence.
- **Le Bachelor HEPTA** (Hautes Études Pluridisciplinaires pour les Top Athlètes) né d'un travail conjoint entre l'INSEP, l'ESSEC, Sciences Po et CentraleSupélec a vu sa première promotion démarrer son cursus **au mois de septembre 2024**.
- Un partenariat avec un organisme de formation externe permet également aux SHN de suivre **des formations 100 % distancielles en préparation physique**. Cela a pour objectif de compléter des parcours de formation ou simplement de permettre à nos SHN de s'acculturer à la préparation physique.
- Le Bachelor W est désormais implanté dans l'INSEP au bénéfice des SHN inscrits sur ce dispositif. Cette année 2024 a marqué l'ouverture de la 1^{re} année de Bachelor dans nos murs. Les premiers retours sur cette rentrée sont très positifs.

- En collaboration étroite avec le pôle Formation, la mise en place du campus d'excellence a donné lieu à un **réaménagement de la bibliothèque** tant au niveau du mobilier que des ressources matérielles (ordinateurs, cabines acoustiques). La bibliothèque, dont les horaires ont également été élargis (2 nocturnes par semaine) est un espace qui est **de plus en plus fréquenté par les SHN en formation**. Les tutorats mis en place pour les sportifs en formation externes à l'INSEP s'y déroulent, de même que ceux des formations internes. Des temps de cours y sont également menés.





- Les emplois du temps quotidiens des SHN étant largement impactés par des déplacements et des sollicitations croissantes en marge des temps d'entraînement (suivi médical, diététique, préparation mentale, athlétisation, tests en plateau technique...), l'UFIPS s'efforce de proposer un service toujours plus adapté aux SHN inscrits en formation afin de leur permettre d'acquiescer toutes les connaissances et compétences dévolues aux diplômes présentés. Ainsi, parmi les adaptations les plus développées, nous pouvons noter la mise en place répandue de **l'étalement de formation** (22 SHN concernés en 2024), de **l'amélioration des dispositifs de formation** distanciels tout en préservant la qualité du présentiel, de **l'individualisation de chaque parcours**, de la mise en place d'**emplois du temps individualisés**, de **tutorats individualisés ou en petits groupes** ou encore de **l'aménagement des conditions d'évaluation** (sessions décalées en STAPS, période de certifications individualisées en formations pro...). À titre d'exemple, **près de 400 heures de tutorats** ont été mises en place pour les formations professionnelles au cours de cette année.
- Il est également important de faire apparaître **que les contenus pédagogiques de formation intègrent des thématiques élargies souvent présentes dans le plan éthique et intégrité** de l'établissement afin de permettre aux SHN de mieux appréhender l'environnement du haut niveau. Ainsi, la prévention des violences, la lutte contre les discriminations, les notions de droits et de devoirs, la laïcité, la radicalisation, l'écologie, la gestion des temps d'écran, la nutrition et l'hydratation sont abordées régulièrement dans les formations internes.
- **Les « ateliers FOAD »,** temps d'échanges sur les pratiques pédagogiques orientées vers le distanciel, se poursuivent au sein de l'UFIPS en y intégrant désormais des présentations d'outils d'Intelligence Artificielle.
- Les réflexions menées ces derniers temps au sein de l'UFIPS et du pôle Haut niveau nous amènent à envisager la réouverture d'un CQP ALS JSJO en 2025 ou encore **la mise en place d'un BPJEPS AAN.**
- Enfin, l'année 2024 aura également été l'occasion pour les agents de l'UFIPS de contribuer aux projets de l'établissement. Ainsi, lors de la période camp de base, **six agents sur dix se sont portés volontaires** pour être référents ou contributeur (formation, recueil de paroles, bilans...) et ainsi participer à la réussite de ce dispositif en s'impliquant quotidiennement dans leur mission. Cela a été l'occasion pour ces agents, de mieux (re)découvrir les personnels des autres services et des fédérations tout en développant **de nouvelles compétences** diversifiées (logistique, travail en équipe...).

ACCOMPAGNEMENT

DANS LA VIE QUOTIDIENNE

L'internat des majeurs

L'Unité de l'Internat des Majeurs prend en charge l'accueil, l'accompagnement des SHN de l'INSEP, à partir de 18 ans et veille en permanence à l'amélioration des conditions de vie de ces derniers, en particulier dans le cadre du double projet.

Une équipe formée, à l'écoute mais en reconstruction

L'unité des sportifs majeurs se compose de six surmédians (assistants d'éducation), placés sous l'autorité directe du responsable.

Afin d'assurer au mieux leur rôle d'accueil et d'éducation auprès des SHN, tous les surmédians bénéficient d'un séminaire de rentrée au cours duquel une approche globale de leurs missions est abordée. Un programme complet d'informations et de formations, complémentaire d'une année sur l'autre, en lien avec leurs expériences et les différents partenaires de terrain, permet une réelle appropriation des missions pour ceux qui sont renouvelés dans leurs fonctions mais également pour ceux entrants en fonction. (Identique Majeur Mineur).

La totalité des membres de l'équipe a déjà été interne à l'INSEP. Ceci permet à l'équipe de s'adapter, comprendre et de répondre aux besoins des SHN. Les surmédians majeurs ont construit et mis en place des supports en accord avec les nouveaux moyens de communication et de diffusion (Instagram, aménagement d'espaces d'affichage dédiés dans les couloirs et contact direct par téléphone pour une meilleure réussite).

Accompagnement

Le sport de haut niveau exigeant un engagement absolu, la vie à l'internat offre aux sportifs la possibilité d'acquérir le maximum d'expérience et d'autonomie en prévision d'une vie future et à l'extérieur de l'INSEP. L'accompagnement mis en place permet entre autres de faciliter leur quotidien et d'optimiser leur emploi du temps dans une semaine déjà surchargée par les études, les entraînements, les compétitions.

Lors de la rentrée a été mise en place une réunion à destination des nouveaux entrants majeurs. Cette action devait permettre aux sportifs de :

- rencontrer les principaux acteurs et personnes-ressources composant leur nouvel environnement,
- se familiariser avec le règlement et les bonnes pratiques de l'établissement,
- réaliser des actions de prévention inscrites au plan éthique & intégrité de l'établissement (en collaboration avec le pôle médical).

Un pack de rentrée « bien être et hygiène » a été distribué à chaque sportif afin de rappeler à nos sportifs l'importance de prendre soin de soi tout en éveillant leur conscience écologique. Ce pack est composé :

- d'un gobelet écocup,
- une gourde,
- une vessie médicale,
- d'un porte-cartes pour téléphone,
- des produits d'hygiène L'Oréal.

| Quelques chiffres

L'internat des majeurs comptait **223 sportifs sur l'année 2024**, répartis sur 3 bâtiments et occupant l'intégralité des chambres en fonction des critères d'attribution définis entre les pôles sportifs et le pôle Haut niveau.

Cette année, en raison du camp de base JO & JOP organisé à l'INSEP, une date de rentrée commune à tous les pôles résidents a été mise en place en septembre 2024.

Cette date de rentrée commune, rare pour les sportifs majeurs, a facilité l'accueil des sportifs et plus particulièrement celui des nouveaux entrants, nombreux pour cette rentrée 2024 (73 sportifs).

| Animations

Véritable moment de détente, partage et socialisation, les animations organisées par les surmédians deviennent des temps essentiels dans l'épanouissement de la vie de l'athlète.

Deux lieux de vie sont disponibles et ouverts dans cette perspective.

- **Lounge AB** qui se situe entre le bâtiment des stages et un des 3 bâtiments d'internats des sportifs internes majeurs.



- **Lounge GH** qui se situe au cœur des hébergements de nos sportifs internes majeurs a été totalement rénové et adapté, par notre partenaire ADIDAS, aux besoins de nos sportifs (télévision, piano, baby-foot, fontaine à eau, mobilier).



Des animations ludo-éducatives ont été mises en place par notre équipe de surmédians. On constate une amélioration des équipes dans la capacité à rassembler les sportifs dans ces lieux de vie.

Sur la période du camp de base (juillet à septembre 2024), l'aménagement d'un lieu commun et ouvert aux usagers du site (« la place »), a offert un espace agréable, animé et favorisant les échanges avec des acteurs multiples du site. L'animation et la gestion logistique ont été partagées en transversalité avec le pôle Hospitalités.

| Projets à mettre en place sur 2025

- Réhabiliter et aménager le lounge AB (en attente de budget).
- Construire et enrichir les ateliers thématiques du séminaire pour les SHN majeurs et nouveaux entrants pour la rentrée de septembre 2025.
- Inscrire le bureau des surmédians comme lieu connu et point de ressources pour les internes majeurs (arrivée d'un adjoint pour la rentrée 2025).
- Mettre en place des projets d'animation ayant du sens pour les sportifs (nutrition, projet artistique, media training) et permettant une ouverture en dehors des frontières de l'INSEP (projet commun avec campus d'excellence).
- Adapter les actions de prévention inscrites au plan éthique & intégrité de l'établissement pour toucher l'intégralité des sportifs majeurs.



Internat mineurs

En 2024, l'Unité de l'Internat des Mineurs a assuré l'accueil de 95 jeunes SHN, âgés de 13 à 19 ans, en proposant tout au long de l'année un accompagnement éducatif. Au quotidien, toute l'équipe de l'internat s'applique à instaurer un accueil de qualité, s'appuyant sur des règles de vie claires dans lequel écoute et bienveillance contribuent au bien-être physique et mental des internes. Régulièrement, des activités ludo-éducatives et également des actions de sensibilisation et d'informations, déclinaisons du plan éthique et intégrité, en particulier autour du bien vivre ensemble sont proposées.

Accueillir et accompagner les SHN dans leur quotidien

La découverte de l'INSEP et de ses nombreuses ressources est un enjeu primordial pour donner aux SHN entrants toutes les clés de réussite et de performance dans un nouvel environnement. Plusieurs actions sont désormais pérennisées et menées :

- dès l'arrivée à l'INSEP, distribution de 2 packs complémentaires, permettant de rappeler l'importance de prendre soin de soi et également de relayer un message d'écoresponsabilité au quotidien et ainsi diminuer l'impact environnemental des gestes quotidiens,
- le pack de rentrée INSEP (gourde, gobelet, vessie à glace, porte-cartes),
- le pack « Bien-être et Hygiène », en partenariat avec l'Oréal,
- en plein Jeux paralympiques, les journées de bienvenue pour les entrants, sur 3 jours au lieu de 5, ont permis la découverte de l'environnement INSEP, des services et personnes-ressources, et la clarification des attendus.

Quelques semaines plus tard, animés en transversalité par les experts identifiés en interne ou en externe, les ateliers spécifiques au sport de haut niveau (nutrition, récupération, performance au féminin...), ont permis l'acquisition de repères importants, mais également le développement des compétences psychosociales, mises au travail tout au long de l'année,

- rester connecté et ouvert à la réalité de la société est un objectif affirmé de l'accueil à l'internat : les temps forts de l'année sont inscrits au programme des activités et ponctuent le calendrier : vœux de l'internat, partage de la galette des rois, chasse aux œufs... en complément des autres activités ludo-éducatives proposées par l'équipe de l'internat.

Communiquer avec les familles des SHN logés au bâtiment I

- Distribué à la rentrée, le « Petit guide d'accueil des parents » recense toutes les informations utiles pour le séjour dans l'établissement et la scolarité. En complément, la newsletter trimestrielle, rédigée en collaboration avec l'Unité de la Scolarité, maintient le lien avec les familles des internes.

Poursuivre la professionnalisation des surmédians

- Lors du séminaire de rentrée, les surmédians ont pu acquérir des connaissances et compétences propres à leurs missions telles que la sécurité incendie ou encore la prévention des violences.



SERVICES MÉDICAUX ET LA SMR



Des services médicaux pour assurer la protection de la santé des SHN

Le pôle Médical est composé de 4 secteurs d'activité qui sont :

- la surveillance médicale réglementaire destinée aux :
 - > sportifs de haut niveau (SHN),
 - > équipes de France,
 - > équipes professionnelles.
- le centre de santé médical et dentaire ouvert aux :
 - > SHN,
 - > professionnels de l'INSEP,
 - > patients extérieurs.
- la permanence médicale (urgences et permanence de soins) destinée prioritairement aux SHN.
- l'unité de masso-kinésithérapie et podologie qui assure :
 - > prévention,
 - > soin,
 - > récupération.

78 professionnels (hors GIE Imagerie), représentant environ 40 ETP, travaillent au sein du pôle, avec 17 spécialités médicales et paramédicales.

- Médecine :
 - > Cardiologie
 - > Chirurgie orthopédique
 - > Dermatologie
 - > Endocrinologie
 - > Gynécologie
 - > Médecine du sport
 - > Médecine physique et réadaptation
 - > Pédiatrie
 - > Physiologie
 - > Psychiatrie
 - > Rhumatologie
- Chirurgie dentaire :
 - > Assistanat dentaire
- Masso-kinésithérapie
- Podologie
- Infirmerie
- Psychologie

Les missions du pôle médical ont nécessairement évolué avec le temps. D'une activité de soins quasi-exclusive, à un rôle de prévention nécessaire et obligatoire, se sont ajoutées d'autres activités, comme l'enseignement, la recherche, en lien avec les autres pôles de l'établissement.

Cependant, il faut garder à l'esprit que la mission première reste d'être garant de la santé physique et mentale des athlètes, au vu des importantes contraintes du haut niveau.

La prévention contre le dopage, contre les abus sexuels et physiques, est également une de nos préoccupations, en collaboration avec différents acteurs, internes et externes, auprès des athlètes et de ceux qui les entourent.

Au travers de ces missions, nous souhaitons servir au mieux les athlètes des différentes fédérations et les accompagner médicalement avant, pendant et après les plus grandes échéances nationales et internationales.

Cette année 2024 a été une année particulière pour le pôle Médical avec l'accueil de 26 équipes olympiques et paralympiques. L'activité et l'organisation du pôle ont été repensées et réorganisées pendant les neuf semaines de cette période.



Depuis 2018, le service d'imagerie, situé au sein du pôle Médical, est constitué en Groupement d'Intérêt Économique (GIE Imagerie Médicale de l'INSEP), réparti à parts égales entre l'INSEP et des partenaires privés. Il s'agit du service d'imagerie de référence des sportifs de haut niveau résidents. Il est également ouvert au public extérieur, avec une orientation forte vers l'appareil locomoteur. Il compte environ 15 salariés. Les radiologues de l'équipe sont tous experts en imagerie musculosquelettique.

Le plateau technique permet les examens suivants :

- radiographie conventionnelle,
- échographie,
- IRM (appareil Philips 1.5 Tesla),
- mesure de la composition corporelle par appareil DEXA (appareil GE),
- radiographie panoramique dentaire,
- préparation et injections de PRP (plasma riche en plaquettes) avec appareil Regenlab.

L'installation du scanner et de l'EOS au premier semestre 2024 a nécessité d'importants travaux au sein du pôle Médical.

Ces travaux ont occasionné la relocalisation de l'Unité dentaire au rez-de-chaussée du Bâtiment H et la réintégration au sein de cette unité du panoramique dentaire.

Depuis juillet 2015, le groupement de coopération sanitaire (GCS) de médecine du sport unissant l'AP-HP, la FFF, et l'INSEP permet l'échange de praticiens au sein de ces structures ainsi que l'accueil de jeunes médecins, internes et assistants spécialistes, en médecine du sport.

La convention avec l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild a permis de mettre en place un dispositif structuré et fluide pour apporter une réponse efficiente aux besoins médicaux ophtalmologiques et ORL des sportifs de haut niveau.

Cette convention permet également de coopérer à l'enseignement et la recherche en lien avec la pratique sportive/physique qu'elle soit professionnelle ou non, en mettant les ressources pertinentes disponibles de la FOR, et développer la recherche clinique et l'innovation dans le domaine du sport de haut niveau.

Il s'agit également de participer au développement et à l'excellence du pôle Médical de l'INSEP, notamment en prévision des grandes échéances sportives à venir et, enfin, de faire bénéficier l'ensemble des patients des progrès de la médecine issus de la recherche clinique réalisée avec les sportifs de haut niveau.

Dans ce cadre, un partenariat a également été développé avec l'Hôpital d'Instruction des Armées BEGIN, situé à Saint-Mandé, afin de développer une réponse de proximité aux besoins de santé, notamment chirurgicaux, qui se sont présentés pendant la période du camp de base des JOP PARIS 2024.

Nous avons initié un partenariat avec l'unité de para-sport de l'Hôpital de Garches afin d'offrir la prise en charge la plus adéquate aux sportifs paralympiques pendant la période dite du camp de base des JOP Paris 2024. Cette collaboration s'est poursuivie au-delà du camp de base avec la mise en place de consultations avancées de l'équipe médicale et paramédicale de l'Hôpital de Garches au sein du pôle Médical de l'INSEP une fois par mois.

Au sein du réseau grand INSEP, la collaboration avec les services médicaux des différents établissements est nécessaire pour le partage de nos savoirs et connaissances. L'objectif est de mieux prendre en charge les athlètes sur l'intégralité du territoire français, avec une qualité de soins élevée et la plus homogène possible.

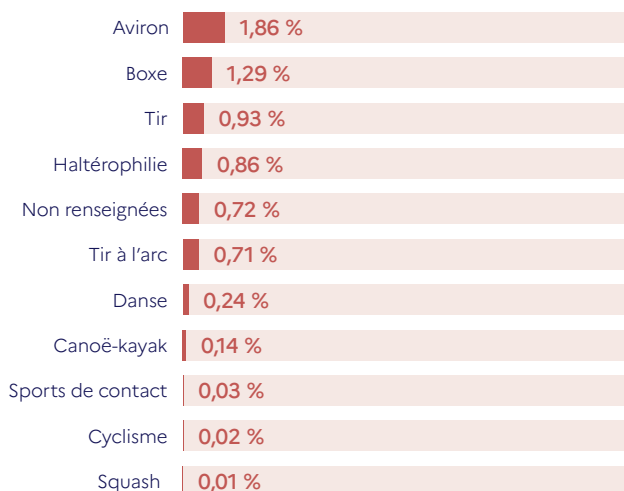
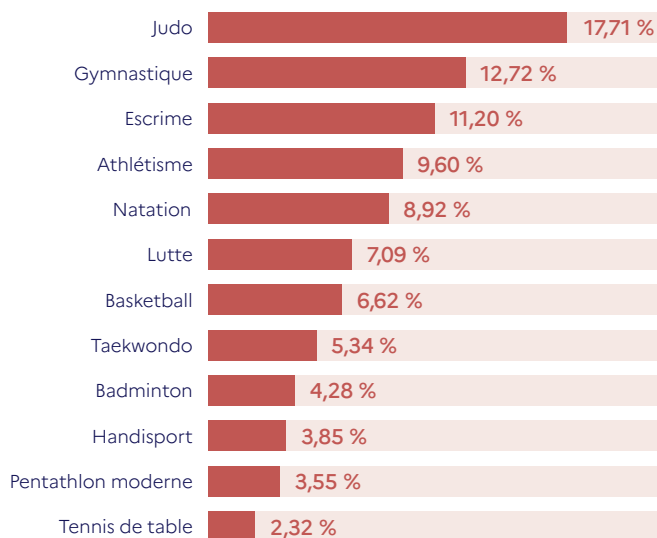
Un séminaire médical et paramédical du réseau grand INSEP s'est tenu les 5 et 6 novembre 2024 au CREPS de Montpellier. Les sujets abordés par des spécialistes de l'INSEP et des membres du RGI ont été les retours d'expérience JOP Paris 2024, les coups de chaleur, le syndrome RED-S (ou déficit énergétique relatif dans le sport), la gestion de la blessure avant une échéance importante.

Les actes médicaux en 2024

Secteurs	Actes			Proportion pour les SHN
	SHN	Hors SHN ou non renseignés	Total	
Dentistes	892	572	1 464	80 %
Masseurs-kinésithérapeutes	10 518	2 688	13 206	80 %
Médecins	6 406	12 652	19 058	34 %
Podologues	51	150	201	25 %
Psychologues	1 325	5	1 330	99 %
Soins infirmiers*	1 980	963	2 943	67 %
GIE	3 437	22 252	25 589	13 %
Total (hors bilans SMR)	24 609	39 282	63 891	38 %

* Hors actes liés à la Covid-19 (vaccins et tests) et SMR.

Répartition des actes par fédération pour les SHN INSEP en 2024



Activité imagerie	Nombre de patients				Nombre d'actes			
	2024	2023	2022	2021	2024	2023	2022	2021
Échographie	5 177	4 990	4 997	4 589	6 436	6 157	6 415	5 829
Radiographie	5 361	3 991	3 676	3 295	6 564	5 710	4 573	4 573
IRM	8 933	8 920	9 230	9 053	11 033	11 078	11 333	10 996
Scanner	1 486	-	-	-	1 656	-	-	-
Total	20 957	17 901	17 903	16 937	25 689	22 945	22 321	21 938

La surveillance médicale
réglementaire

Nombre de bilans « Suivi Médical Réglementaire » (SMR)	2024	2023	2022	2021
Dentistes	149	137	163	175
Médecins	750	666	526	728
Psychologues	369	435	289	345
Total	1 268	1 238	978	1 248

Recherche et formation

Le pôle Médical a un rôle important en matière de recherche et de formation.

Recherche

Les projets scientifiques du pôle Médical se divisent en deux catégories : projets de recherche et projets à visée éducationnelle.

Les projets de recherche sont les suivants :

- lésions musculaires aiguës : étude sur la prise en charge, par les radiologues, médecin et MK, des lésions myo-conjonctives (LMC) avec inclusion des SHN pendant la phase aiguë - J0-J7 - avec le GIE Imagerie de l'INSEP,
- pollusport : construction d'un projet avec l'UPEC et le laboratoire SEP pour étudier l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé et la performance des athlètes.

Les projets à visée éducationnelle portent sur :

- prévention des IUE-périnée : campagne de sensibilisation sur le Périnée de la sportive et prévention des Incontinences Urinaires d'Effort (IUE) auprès des pôles France et du RGI. Ce travail a fait l'objet d'une extension avec la FFF pour évaluer spécifiquement cette population (joueuses élites) dans le cadre du soin courant. Deux publications scientifiques à partir de ces données sont en cours,
- la finalisation de la procédure de prise en charge des commotions cérébrales et la création de vidéos et podcasts de sensibilisation avec le pôle Communication et Audiovisuel.

En 2024, l'outil d'analyse de la base de données des bilans de présaison-tests fonctionnels a été finalisé. Il a été réalisé par les masseurs-kinésithérapeutes du pôle Médical avec le pôle Performance-UDNI-IRMES. Les premiers bilans ont été fournis aux pôles France au dernier trimestre 2024.

Plusieurs articles relatifs à des projets finalisés ou toujours en cours ont été publiés dans des revues nationales et internationales au cours de l'année 2024 (Article commotion - JTS - sept. 2024 / Article Covid - revue internationale - oct. 2024 / Article traumatologie en escalade - JTS - déc. 2024 / 4 articles Gynécologie et sport de haut niveau - Rev. Prat. - juin 2024 / Article infirmier - La revue de l'infirmière - mai 2024).

Le réseau « ReFORM » (Réseau Francophone olympique de la Recherche en Médecine du Sport) a pour mission d'accroître au sein de la Francophonie, les connaissances, la formation et l'application clinique aux questions de prévention contemporaines afin d'améliorer la santé des SHN.

Le label CIO comme centre de recherche sur la prévention de la maladie et de la blessure chez l'athlète obtenu en 2018 a été reconduit pour la période 2023-2026.

Les projets en cours concernent les commotions, le Safe Sport, la traduction en français des Consensus CIO, l'épaule (cohorte), la validation HIP-RSI et la vaccination Covid-19.

Formation

Le pôle Médical participe activement à la formation en médecine du sport.

Chaque année, sont organisés la Capacité de Médecine du Sport en lien avec la Faculté de Médecine Sorbonne Université et le DIU de Kinésithérapie du sport.

Par ailleurs, outre les 3 médecins assistants spécialistes accueillis dans le cadre du GCS « APHP-FFF-INSEP », le pôle Médical accueille :

- des internes DES Médecine générale,
- des étudiants FST Médecine du Sport,
- les étudiants de la Capacité et du DIU évoqués ci-dessus,
- des élèves infirmiers,
- des stagiaires en Master STAPS et Master en psychologie clinique
- ainsi que des étudiants de DU Échographie via le GIE Imagerie.



Focus sur l'activité du pôle médical pendant le Camp de base

| Une organisation inédite

L'organisation du pôle Médical pendant le camp de base est le résultat d'une réflexion des équipes du pôle mais également des échanges avec les fédérations qui ont eu lieu lors des commissions de rentrée qui se tiennent annuellement avec les différents pôles France.

Un questionnaire a été également envoyé à toutes les fédérations ayant un pôle France à l'INSEP. Ce questionnaire visait à recenser leurs besoins prévisionnels en matière de matériel, de locaux et de moyens humains. Les horaires d'ouverture du pôle Médical ont été adaptés pour répondre aux besoins :

- un fonctionnement 7j/7 pour certaines unités,
- une mutualisation des ressources humaines administratives,
- une présence médicale H24.

Des organisations horaires différentes ont été mises en place par unité. Une délibération a été adoptée au conseil d'administration au mois de juin 2024 pour acter les adaptations nécessaires.

• Médecins du sport :

- > au minimum, 2 médecins de 8h30 à 20h30 7j/7 du lundi 08/07 au vendredi 06/09,
- > 1 médecin de garde de nuit sur place de 20h30 à 8h30 du lundi 08/07 au soir au lundi 01/09 matin,
- > reprise de la permanence médicale le samedi 07/09,
- > rotation intégrant les médecins AP-HP dont FST : 12 médecins ont participé à la rotation,
- > un téléphone d'astreinte avec numéro dédié (24h/24).

• Unité de masso-kinésithérapie :

- > au minimum, 2 MK de 8h30 à 20h30 7j/7 du lundi 08/07 au vendredi 06/09,
- > 18 MK (contractuels et vacataires) ont participé à la rotation,
- > reprise de la permanence paramédicale le samedi 07/09,
- > un téléphone d'astreinte avec numéro dédié (de 8h30 à 20h30),
- > un cahier de réservation des boxes et moyens par les EDF a été mis en place (cf. bilan infra),
- > une charte d'utilisation du plateau technique par les MK des EDF a été signée par ces derniers,

- > les podologues vacataires du pôle se sont rendus disponibles pour répondre à des demandes durant la période du camp de base dans leur cabinet respectif.

• Unité de psychologie :

- > au minimum, 1 psychologue clinicienne présente du lundi au vendredi de 9h à 18h du lundi 08/07 au vendredi 06/09,
- > une psychologue d'astreinte de 9h à 18h les week-ends,
- > un téléphone d'astreinte avec numéro dédié (de 9h à 18h 7j/7).

• Équipe Infirmière :

- > au minimum, 1 IDE de 8h30 à 18h du lundi 08/07 au vendredi 06/09,
- > intégration d'un nouveau collègue le lundi 1^{er} juillet.

• Équipe administrative :

- > mutualisation des ressources administratives pour assurer une présence continue aux 2 accueils du pôle Médical (médical et MK) de 8h30 à 18h 7j/7 du lundi 08/07 au vendredi 06/09,
- > soit 9 agents, dont l'adjointe au chef du pôle Médical en charge des aspects administratifs et financiers,
- > intégration d'une nouvelle collègue à compter du mardi 09/07.

• Unité dentaire :

- > présence d'1 chirurgien-dentiste à raison de 4h par jour du lundi au samedi,
- > 6 chirurgiens-dentistes ont participé à la rotation,
- > présence de l'assistante dentaire à raison d'un temps plein réparti sur 6 jours.

Au total, 45 agents du pôle Médical ont travaillé au moins un samedi ou un dimanche au cours du camp de base.

Un agent a été volontaire et mobilisé en tant que référent d'une équipe olympique

Le centre de santé médical et dentaire a été fermé au public extérieur à partir du 08/07. Le centre de santé a reçu seulement les athlètes et les staffs présents à l'INSEP pendant le camp de base.

Le centre de santé a été rouvert progressivement aux patients extérieurs à partir du jeudi 05/09/2024.

Bilan d'activité de la période

- Analyse du facturable du centre de santé du 08/07 au 08/09 :
 - > 2024 : 23 986,47 € (-70,07 % - N-1), soit -56 152,45 €^[1],
 - > 2023 : 80 138,92 € (+12,83 % - N-1),
 - > 2022 : 71 025,21 €.

Actes réalisés toutes spécialités confondues :

Spécialité médicale ou paramédicale	Nb patients	Nb actes
Unité dentaire	52	96
Gynécologie	8	25
Service infirmier	45	71
Unité UMK	179	540
Médecine du sport	285	322
Pédiatrie	4	10
Psychiatrie	2	2
MPR	5	18
Rhumatologie	27	111
TOTAL	607	1 195

Actes réalisés par les médecins lors des gardes de nuit, par semaine

Semaine du	08/07	15/07	22/07	29/07	05/08	12/08	19/08	26/08	02/09	Total
CCE	5	5	19	16	9			3		57
Fédération	Natation	Athlé, natation	Athlé	Athlé, lutte	Basket			Para-athlé		
Actes médicaux		1	4		1					
Fédération		Judo	Tkdo, athlé, bad		Personnel					

Actes réalisés par les masseurs-kinésithérapeutes de l'INSEP toutes fédérations confondues, par mois

	Juillet	Août
Massage/récup	49	43
CCE	143	49
Soins	481	187
Autres	8	4
Total	681	283

[1] Les recettes prévisionnelles liées à l'activité avaient été minorées de 82 500 euros lors de la préparation budgétaire 2024.

Actes réalisés par les masseurs-kinésithérapeutes
de l'INSEP par fédération, par mois, tous soins confondus

	Juillet	Août
Athlétisme	161	24
Handisport	65	164
Gymnastique	141	2
Natation	52	4
Badminton	42	12
Taekwondo	47	33
Breaking dance	25	7
Basketball	11	2
Basket 3x3	12	0
Boxe	0	0
Haltérophilie	24	3
Lutte	12	1
Escrime	55	2
Tennis de table	6	7
Tir	2	0
Judo	4	9
Pentathlon moderne	21	12
Triathlon	0	1
Total	680	283

Sollicitations matériels ou locaux réalisées par les staffs des fédérations par fédération

	Boxes	Matériels (técars, iso, GR, onde de choc, alter G)	CCE	TOTAL
Athlétisme	1		19	20
Handisport			14	14
Gymnastique	10	8	42	60
Natation	265	1	5	271
Badminton		15	3	18
Taekwondo	2	6		8
Breaking dance	15	4		19
Basketball		3	3	6
Basket 3x3	5	59	16	80
Boxe			1	1
Haltérophilie				
Lutte				
Escrime				
Tennis de table			1	1
Tir				
Judo				
Pentathlon moderne				
Triathlon				
Total	298	96	104	498

Les partenariats

- **Laboratoire de biologie médicale FUKS - Groupe BioFutur situé à Nogent-sur-Marne** : partenaire au quotidien du pôle Médical, le laboratoire est resté mobilisé pendant le camp de base pour répondre à nos demandes d'analyses biologiques.
- **Convention existante avec l'IMM** : cette convention a permis qu'un de nos cardiologues vacataires soit joignable pendant toute la durée du camp de base.
- **L'Hôpital d'Instruction des Armées Bégin** : l'hôpital Bégin se trouve à moins de 10 minutes en voiture de l'INSEP. Il abrite les services de nombreuses spécialités médicales et chirurgicales qui ont pu être utiles (urgences, chirurgie orthopédique, infectiologie...) ainsi qu'un laboratoire d'analyses médicales disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Le pôle Médical a eu recours à ce laboratoire d'analyses une fois au cours du camp de base (un jour où le laboratoire d'analyses FUKS ne pouvait prendre en charge l'acte).
Un annuaire avec les numéros de portable des professionnels de santé a permis une grande réactivité quand cela a été nécessaire.
Les athlètes et staffs ont également pu bénéficier du circuit « THA » (Très Haute Autorité) permettant une prise en charge rapide, efficace et discrète au sein de l'hôpital.
- **Le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) « INSEP / APHP / FFF »** : ce groupement existant depuis 2015 a pour but de mutualiser et d'échanger les ressources humaines spécialisées en médecine du sport de haut niveau. Il a entre autres permis de pouvoir bénéficier de l'expertise de l'Unité Parasport Santé de l'Hôpital Raymond Poincaré de Garches (ISPC).
Durant la période paralympique, médecins MPR, ergothérapeute et ingénieur en biomécanique ont pu être présents à l'INSEP pour répondre avec expertise aux besoins spécifiques des athlètes en situation de handicap. Cette collaboration fructueuse appellera certainement une suite au-delà du camp de base.

- **La Fondation Ophtalmologique Rothschild (FOR)** : la FOR est en convention avec l'INSEP depuis 2021. Elle fait bénéficier à l'INSEP de ses services spécialisés, en particulier ORL et ophtalmologique. Cette collaboration fructueuse et efficace a été renforcée pour cette période, avec une communication optimale pour des prises en charge efficaces.
- Par ailleurs, le pôle Médical a pu également s'appuyer sur les médecins spécialistes avec lesquels il travaille habituellement : chirurgiens orthopédiques, gastro-entérologue, dermatologue, psychiatre.

En conclusion, l'organisation médicale et paramédicale du pôle Médical mise en place a répondu aux exigences de ce camp de base. Les objectifs ont été atteints. Les Équipes de France olympiques et paralympiques présentes ont pu s'appuyer sur le savoir-faire médical de l'INSEP, et l'expérience de ses professionnels de santé en matière de compétitions internationales majeures.

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES CADRES



En 2024, le pôle Formation de l'INSEP a poursuivi sa mission d'accompagnement des acteurs de la performance sportive, dans un contexte marqué par la préparation et le déroulement des Jeux olympiques et paralympiques de Paris. En phase avec son ambition de contribuer à l'excellence du sport français, le pôle a déployé une offre de formation adaptée aux enjeux de la performance, tout en renforçant la capitalisation et la diffusion des savoirs et en s'appuyant sur une dynamique collective au service de l'or olympique et paralympique.

Vision stratégique et axes d'intervention

Le pôle formation poursuit l'ambition d'agir auprès des acteurs de la performance sportive dans leur quête de l'or olympique et paralympique.

Les objectifs pour y parvenir ont été définis comme suit :

- connecter la formation et l'accompagnement aux besoins des cellules de performance et aux enjeux à venir,
- poursuivre le développement d'une stratégie novatrice de capitalisation et améliorer le partage des savoirs et des expériences des entraîneurs de la haute performance en vue des JOP 2024 et suivants,
- produire, conserver et valoriser les savoirs et les connaissances dans le domaine du sport de haut niveau et de haute performance, et poursuivre une stratégie innovante de circulation de ces savoirs et connaissances.

L'ensemble des actions visent à accroître le développement professionnel des acteurs du sport et s'appréhendent dans un continuum Production et circulation des connaissances – Formation et accompagnement – Expérimentation. Pour concrétiser cette vision ambitieuse, l'INSEP déploie une offre de formation diversifiée et adaptée aux exigences du terrain.

Une offre de formation au service de la performance

L'INSEP, en sa qualité d'Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel, joue un rôle central dans la formation et l'accompagnement des cadres du sport de haut niveau. Son statut de « Grand établissement » lui confère une légitimité particulière pour délivrer des formations diplômantes et pour agir comme opérateur de référence conformément aux orientations stratégiques du ministère chargé des Sports.

L'ingénierie de formation repose sur une dynamique partenariale solide, associant notamment l'École des cadres du sport, l'Agence nationale du sport, les fédérations sportives et les entités internes comme le pôle Performance et la mission grand INSEP. Cette synergie permet de construire une offre adaptée aux besoins évolutifs des professionnels du secteur : cadres nouvellement nommés, experts en poste ou en reconversion (DTN, directeurs de la performance, entraîneurs nationaux, préparateurs physiques, référents scientifiques, accompagnateurs-coachs, etc.).

L'INSEP veille à faire évoluer ses dispositifs en cohérence avec les transformations des métiers et des pratiques de terrain. Il conçoit et met en œuvre des formations continues pensées pour renforcer les compétences des acteurs engagés dans la performance sportive de haut niveau.

Afin de répondre aux contraintes spécifiques des professionnels du secteur, l'établissement propose une diversité de formats pédagogiques : formations diplômantes ou certifiantes, modules sur mesure, sessions courtes, journées de professionnalisation, accompagnement individualisé, et dispositifs de formation à distance. Cette modularité vise une accessibilité optimale et une réponse fine aux réalités du terrain.

Formation professionnelle continue

Dans une volonté de positionner la formation professionnelle continue (FPC) comme un levier stratégique au service de la performance, l'INSEP structure son offre autour d'une approche globale et intégrée. Celle-ci vise à accompagner les cadres du sport dans la compréhension et la maîtrise des multiples dimensions qui composent aujourd'hui l'exigence de la haute performance.



L'approche s'articule autour de six dimensions complémentaires :

- **athlétique** : développer et renforcer les compétences en préparation physique, technique et tactique,
- **haute performance** : soutenir et accompagner les entraîneurs et cadres dans l'optimisation du potentiel de performance individuel et collectif,
- **humaine** : intégrer les enjeux psychosociaux, la gestion de carrière et l'accompagnement,
- **managériale** : développer les aptitudes en leadership, coordination d'équipe et organisation,
- **sociale** : promouvoir les valeurs d'éthique, d'inclusion et de responsabilité sociétale dans l'environnement du sport de haut niveau, favoriser l'accompagnement du projet de vie des sportifs et sportives de haut niveau,
- **technologique et méthodologique** : maîtriser et intégrer les outils et innovations au service de l'entraînement et de l'analyse de la performance.

L'unité de formation et d'accompagnement continu des cadres du sport s'appuie sur une équipe de quinze professionnels de la formation et de l'accompagnement expérimentés, engagés dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs adaptés aux réalités du terrain.

Leur expertise s'est également illustrée à l'international, à travers des missions de coopération menées notamment :

- au Ghana
- au Maroc
- au Rwanda

contribuant ainsi au rayonnement du savoir-faire français en matière de formation sportive.

En complément de l'offre diplômante et certifiante inscrite au Plan national de formation (PNF), plusieurs actions non certifiantes ont été proposées :

- deux groupes de co-coaching sur la thématique « Entraîner avec efficacité »,
- des cours d'anglais à destination des DTN et entraîneurs nationaux,
- deux préparations aux concours PSHN et CTPS pour les cadres fédéraux du haut niveau.

Au total, les actions de formation menées sur l'année ont représenté 161,5 jours d'intervention.

Coach 2024 : un accompagnement sur mesure

Mobilisé par l'Agence Nationale du Sport pour déployer une offre au sein dispositif Coach 2024 dont les objectifs étaient d'optimiser le potentiel de chaque coach, de les faire monter en compétences et de retrouver une ambition de performance aux JOP, l'INSEP a mis en place deux formations ciblées :

- « Délivrer sa meilleure performance le jour J »,
- « Gérer les conflits »,

bénéficiant à 10 cadres fédéraux pour un total de 182 heures. Par ailleurs, 181 heures d'accompagnement-coaching individuel ont été assurées auprès d'entraîneurs olympiques et paralympiques.

Débriefings

Deux agents ont été mobilisés pour assurer les débriefings des JOP en lien avec l'ANS, représentant au total un volume horaire de 79 heures.

Les formations professionnelles diplômantes et universitaires

DESJEPS spécialité « Performance sportive »

La formation a été organisée en collaboration avec six fédérations partenaires : athlétisme, canoë-kayak, escalade, gymnastique, judo et tennis de table.

La promotion 2023-2024 a enregistré un taux de réussite de 80 %. Sur les 16 stagiaires initialement inscrits, 10 se sont présentés à la certification finale, aboutissant à l'obtention du diplôme pour 8 d'entre eux.

Master STAPS mention EOPS « Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive », parcours « sport, expertise et performance de haut niveau »

Les enseignements du Master 1 et du Master 2 sont réalisés sur le site de l'INSEP, en partenariat avec l'Université Paris Cité.

• En Master 1

- Sur les 21 étudiants inscrits :
- > 17 ont validé leur année,
 - > 2 sont redoublants,
 - > 1 étudiant n'a pas été autorisé à redoubler,
 - > 1 étudiant a abandonné en cours d'année.

Le taux de réussite s'établit ainsi à 80 %, en baisse de 10 points par rapport à l'année précédente. Parmi les étudiants admis, 8 ont obtenu la mention « Bien » et 7 la mention « Assez bien ». On observe globalement une diminution du nombre de mentions décernées.

• En Master 2

- Sur les 24 étudiants inscrits :
- > 18 ont obtenu leur diplôme de Master,
 - > 5 sont autorisés à redoubler,
 - > 1 étudiant n'a pas été autorisé à redoubler.

Le taux de réussite s'élève à 75 %, soit une diminution de 12 points comparativement à l'année précédente. Parmi les diplômés, 4 étudiants ont reçu la mention « Très bien », 9 la mention « Bien » et 4 la mention « Assez bien », un résultat similaire à l'année antérieure en termes de mentions délivrées.

En complément des formations en présentiel, l'INSEP continue à développer son offre de formation à distance adaptée aux nouvelles contraintes et attentes professionnelles.

La formation à distance

La formation à distance, développée et perfectionnée depuis 20 ans à l'INSEP, s'intègre aux cursus proposés. Elle s'adapte aux contraintes notamment organisationnelles et aux caractéristiques du public ainsi qu'à la disponibilité des intervenants. Cette flexibilité permet une diversité allant du présentiel enrichi au tout distanciel.

Dans une optique d'efficacité et d'économie, des contenus pédagogiques transversaux sont proposés en distanciel sous différentes formes : prérequis, mises à niveau, ou encore pédagogie inversée. Ces contenus visent une cohérence globale entre formation initiale et continue. Ces contenus constituent d'abord un socle commun méthodologique et langagier pour tous les apprenants. À plus long terme, ils participent au rayonnement de l'INSEP via des modules et ressources qui pourront être diffusés publiquement.

La gestion de ce projet est assurée par un agent référent, qui anime des échanges réguliers avec les équipes pédagogiques (formateurs et inter-pôles), favorisant la co-construction et l'amélioration continue.

Les contenus pédagogiques proposés :

- modules ou capsules thématiques transversaux,
- enregistrements vidéo des cours (présentiel ou visio),
- clips vidéo et podcasts pédagogiques,
- supports de présentation,
- tests d'autoévaluation, cas pratiques, études de cas et mises en situation,
- badge de réussite et d'assiduité (gestion automatisée ou manuelle),
- développement de mini-serious games (scénarios pédagogiques simplifiés).

Les outils techniques utilisés :

- plateforme Syfadis (gestion utilisateurs et contenus),
- logiciel Agate (gestion administrative des formations),
- portail vidéo Canal Sport (archivage, enrichissement et diffusion vidéo).

Pour créer, gérer et diffuser les contenus, l'INSEP mobilise :

- outils bureautiques divers (Windows, Adobe, Open Office),
- logiciels de traitement d'images et vidéos (Adobe Master Collection, Windows Média, outils open source),
- logiciel auteur interactif Articulate Storyline,
- outils collaboratifs et interactifs (Blackboard Collaborate, Teams, Klaxoon),
- contenus pédagogiques transversaux via Elephorm (compétences numériques, médiatraining, gestion du stress).

Enfin, l'INSEP étudie actuellement l'usage de l'IA pour la scénarisation pédagogique, notamment via des plateformes comme « Rise » (Articulate) et « Autrice » (compatible avec Syfadis). Des formations internes spécifiques sont également proposées aux agents afin de maîtriser ces outils selon leurs besoins.

La préparation aux concours

Préparation au concours du Professorat de Sport Haut Niveau (PSHN)

La stratégie de préparation au concours PSHN s'est articulée autour de deux axes principaux :

- une double préparation : simultanée du concours PSHN et du concours externe (CAS) pour les sportifs de haut niveau éligibles,
- un accompagnement qualitatif :
 - > sélection rigoureuse d'un effectif restreint de candidats à fort potentiel via des tests préalables,
 - > intégration active des fédérations sportives dans l'accompagnement individualisé.

La promotion 2024 était composée exclusivement de 4 candidates issues de 4 fédérations distinctes, dont 3 olympiques (taekwondo, water-polo, tir à l'arc) et 1 non olympique (parachutisme). Les profils étaient adaptés aux attentes du concours avec :

- 1 entraîneuse nationale,
- 3 entraîneuses de pôles sportifs, dont une championne du monde.

Volume de formation : 211 heures en présentiel, complétées par 30 heures de tutorat individuel réparties sur 8 mois.

Résultats obtenus

- Admissibilité :
 - > PSHN : 4/4 candidates (100 %),
 - > CAS externe : 2/3 candidates (66,7 %).

- Admission :
 - > liste principale : 3 candidates admises (75 %) dont 2 au PSHN et 1 au CAS externe,
 - > liste complémentaire : 1 candidate classée première au PSHN.

Remarques : les candidates de l'INSEP ont obtenu 2 des 3 postes du concours PSHN et la première place en liste complémentaire parmi 49 inscrits.

Au classement général, elles se positionnent respectivement à la 2^e et 3^e place du concours PSHN, et à la 4^e place du CAS externe sur 352 candidats.

Une analyse rétrospective montre également des succès réguliers parmi d'anciens stagiaires des dispositifs suivants :

- Master SEPHN de l'INSEP : 4 admissibles (1 PSHN et CAS, 2 CAS, 1 CTS externe),
- préparation PSHN antérieure : 2 admissibles (1 PSHN, 1 CAS).

Parmi ces anciens candidats :

- 1 réussite au concours CAS externe (ancien PSHN 2023),
- 1 réussite au concours CTS externe (ancienne candidate Master),
- 1 classement en tête de la liste complémentaire CAS externe.

Préparation au concours interne de Conseiller Technique et Pédagogique Supérieur (CTPS)

La préparation au concours interne CTPS a été structurée en deux étapes distinctes pour l'accompagnement des candidats :

- préparation à l'épreuve d'admissibilité (17/10/24 au 20/11/24) :
 - > organisation de 5 sessions collectives, renforcées par un accompagnement individuel personnalisé,
 - > une séance spécifique d'analyse des pratiques avec la participation active des tuteurs,
 - > 6 candidats inscrits, dont 4 ont effectivement soumis leur dossier, avec 3 candidats admissibles.
- préparation à l'épreuve d'admission (16/01/25 au 18/03/25) :
 - > organisation de 4 sessions collectives, associées à un suivi individuel régulier,
 - > une séance dédiée à l'analyse des pratiques des candidats en lien direct avec leurs tuteurs,
 - > deux simulations blanches ont été programmées pour une préparation réaliste aux conditions du concours.

5 candidats ont participé activement à cette préparation, incluant l'intégration en cours de 2 admissibles. Finalement, 4 candidats (dont 1 femme) ont été admis sur les 7 postes ouverts au concours.

L'accompagnement sur mesure proposé par le pôle s'étend également à des missions spécifiques comme l'accueil des équipes olympiques au sein du camp de base.



Focus sur la formation et l'accompagnement des référents du camp de base JOP 2024

Durant l'été 2024, l'INSEP s'est transformé en « camp de base » afin d'accueillir au mieux les équipes de France lors des Jeux olympiques et paralympiques. Plusieurs fédérations ont choisi d'y finaliser leur préparation avant de rejoindre le village olympique. L'INSEP a déployé un dispositif spécifique en mobilisant des agents volontaires temporairement mis à disposition auprès des fédérations sportives présentes sur le site afin d'améliorer la qualité du service proposé et garantir que leur préparation se déroule dans les meilleures conditions. Afin de préparer ces agents volontaires, le pôle formation a été sollicité pour concevoir une formation pour ces « référents Camps de base ».

Pour répondre efficacement à cet enjeu, les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- définition claire des fonctions de référent et de coordonnateur camp de base,
- formation spécifique des agents volontaires pour assumer le rôle de référent camp de base.

| Formation des agents référents

Afin de maîtriser pleinement leur mission, les agents volontaires, issus des différents métiers de l'Institut, ont bénéficié d'une formation impliquant près de 30 intervenants :

- 10 managers expérimentés (chefs de mission, responsables d'équipes de France olympiques précédentes),
- 6 sportifs de haut niveau apportant leur expérience terrain,
- 10 formateurs spécialisés en dimension humaine du pôle formation.

| Objectifs de la formation

- Répondre efficacement aux besoins logistiques et organisationnels des équipes.
- Assurer un soutien optimal aux athlètes et entraîneurs.
- Favoriser un environnement collaboratif et productif.

| Contenu de la formation

- Gestion des installations sportives, d'accueil et d'hébergement.
- Coordination des activités et des plannings.
- Techniques de communication efficace avec les équipes et autres parties prenantes.
- Gestion des urgences et des imprévus.

| Déroulement de la formation

La formation s'est déroulée en trois étapes, sur une période de 3 mois et demi (mars à juillet 2024) :

- étape 1 - sensibilisation au contexte et à la mission : compréhension des attentes et besoins des sportifs et du staff,
- étape 2 - immersion dans le quotidien du sportif de haut niveau : approche expérientielle (« vis ma vie »),
- étape 3 - développement des compétences relationnelles individuelles et collectives : techniques pour agir efficacement auprès des équipes.

| Chiffres-clés

- Nombre total de personnes formées : **77**
- **70** référents (agents et surmédians)
- **7** coordonnateurs de référents
- Durée totale de la formation : **6** journées

| Impact de la formation

Grâce à cette formation, les agents de l'INSEP référents ont pu renforcer leurs compétences opérationnelles et relationnelles, assurant ainsi un soutien de haute qualité aux équipes de France, largement souligné par les fédérations sportives ayant bénéficié du dispositif. Celui-ci a offert des conditions optimales de préparation et d'accompagnement des sportifs et de leur encadrement.

Le label d'accompagnateur coach professionnel de la performance délivré par l'INSEP (APPI)

Créé en 2015 par l'INSEP, le label Accompagnateur Coach Professionnel de la Performance (APPI) vise à référencer des accompagnateurs expérimentés et à **garantir un accompagnement optimal aux acteurs du sport de haut niveau**.



Ce label encourage les fédérations à adopter une démarche déontologique, performante et individualisée, comme l'ont fait la fédération de voile avec sa cellule de performance humaine ou encore la fédération d'athlétisme avec sa mission d'optimisation de la performance et de l'accompagnement.

Garantir cette qualité implique des processus rigoureux pour l'attribution et le renouvellement du label, ainsi qu'une animation régulière de la communauté des accompagnateurs-coachs via **des journées de professionnalisation spécifiques**.

Ces journées poursuivent plusieurs objectifs :

- explorer les différentes dimensions de l'accompagnement du sport de haut niveau,
- inciter à une réflexion individuelle sur les pratiques et favoriser l'évolution professionnelle,
- faciliter les échanges entre professionnels de l'accompagnement,
- construire une culture partagée de l'accompagnement de la performance.

Le Label en chiffres

29 accompagnateurs-coachs labellisés.

Campagnes de labellisation :

- mai 2024 : 5 candidats, 3 admissibles, 1 admis (20 % d'admission),
- octobre 2024 : 5 candidats, 1 admissible (admission reportée en mai 2025),
- renouvellement : 7 accompagnateurs concernés, 4 demandes reçues, toutes validées.

Réunions et événements clés

- 3 réunions de la structure du label : 16 avril, 17 mai et 26 novembre 2024.
- Journées de professionnalisation :
 - > n° 35 (27-28 mars 2024) : « Accompagnement d'un collectif »,
 - > n° 36 (3-4 octobre 2024) : « Accompagnement de haut niveau et résilience ».
- Création de deux groupes spécifiques :
 - > réflexion sur l'évolution du label,
 - > cellule dédiée à la visibilité du label.
- Par ailleurs, les membres APPI participent régulièrement aux déjeuners organisés par le pôle Performance avec les entraîneurs des pôles sportifs.

L'INSEP co-pilote d'une formation destinée aux futurs Directeurs et futures Directrices Techniques Nationaux

Mi-septembre 2024, l'INSEP a lancé en partenariat avec le CGO-CTS et sur demande de l'École des Cadres du Sport une nouvelle formation intitulée « Fondamentaux aux Fonctions DTN », avec pour ambitions de mieux préparer les futurs Directeurs et futures Directrices Techniques Nationaux à leurs responsabilités, de renforcer les compétences des agents du ministère des Sports et d'intégrer une réflexion stratégique sur les défis futurs des fédérations sportives.

Destinée à un vivier composé à parité de 24 participants et participantes, la formation combine des modules en e-learning, des classes virtuelles synchrones et des sessions en présentiel. L'INSEP et le CGO-CTS assurent (en lien avec deux partenaires, l'Institut National du Service Public et Olbia), un rôle essentiel en structurant le cursus, en articulant les différentes modalités pédagogiques et en sélectionnant les intervenants experts, garantissant ainsi une formation adaptée aux évolutions du secteur sportif et aux enjeux associés aux fonctions de DTN. La première promotion s'achèvera en février 2025 et la formation sera renouvelée à la rentrée suivante.

Renouvellement de la certification Qualiopi : une reconnaissance de l'excellence des formations professionnelles de l'INSEP

Audité mi-octobre 2024, l'INSEP a obtenu le renouvellement de la certification Qualiopi pour une durée de trois ans à partir du 9 décembre 2024, confirmant ainsi la qualité de ses formations professionnelles destinées aux cadres du sport et aux sportifs de haut niveau. Cette certification souligne l'exigence portée à chaque étape du processus pédagogique, de la conception à l'accompagnement individualisé des apprenants, ainsi que le travail important mené quotidiennement pour respecter les standards Qualiopi et inscrire toujours davantage l'établissement dans une démarche d'amélioration continue.

L'INSEP poursuit activement son engagement pour concevoir des parcours de formation innovants et adaptés aux réalités professionnelles de ses publics, en permettant notamment aux cadres du sport de haut niveau d'intégrer des formations dans différentes dimensions (humaine, athlétique, méthodologique, management, sociale, etc.) afin de renforcer et développer leurs compétences, améliorer leur efficacité professionnelle et relever les défis actuels et futurs de leurs métiers.

En 2024, l'unité de formation et accompagnement continu des cadres a continué à renforcer son rôle clé dans la stratégie d'excellence de l'INSEP et du sport français. Grâce à une approche à la fois diversifiée et ciblée, l'établissement consolide ses capacités à répondre aux besoins actuels et futurs des professionnels du sport de haut niveau, en assurant une diffusion efficace des savoirs et le développement des compétences des acteurs au service de la performance olympique et paralympique.



CAPITALISATION
ET DIFFUSION
DES SAVOIRS



La capitalisation et la diffusion des savoirs regroupent les champs d'action de l'unité production et diffusion des connaissances, de l'observatoire des pratiques professionnelles du sport de haut niveau ainsi que la valorisation de la recherche avec lesquels l'unité production et diffusion des connaissances est en interactions régulières.

S'inscrivant tant dans le COP de l'INSEP que dans la feuille de route du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la capitalisation et la diffusion des savoirs permet de développer et de valoriser des services éditoriaux, documentaires, archivistiques innovants relatifs à la science ouverte au service de la performance sportive.

À destination des cadres du sport de haute performance (médecins, kinés, chercheurs, formateurs, entraîneurs, directeurs techniques nationaux notamment), les services développés se font en concertation pour accroître leur utilité et répondre à l'évolution des usages en fonction des échéances sportives.

Les Archives

Collecte des archives des JOP Paris 2024

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, le projet de collecte spécifique engagé en 2023 s'est concrétisé. L'audit des données et documents a été réalisé avec le prestataire sélectionné et a permis d'identifier les documents et données produits dans le cadre des JOP sous la forme d'un référentiel de gestion des archives. Ce travail a pour objectif de constituer et de conserver la mémoire de l'implication de l'INSEP dans cet événement historique, en particulier dans le cadre du camp de base.

Premières collectes d'archives électroniques

Une campagne de collecte a été lancée auprès de certains agents partant à la retraite afin de collecter les données produites au cours de leur carrière. Un prestataire a été mandaté pour traiter en partie ces premiers versements électroniques (renommage, plan de classement) qui sont pour le moment conservés dans une solution transitoire.

Traitement des archives

Les activités cœur de métier ont été poursuivies avec rigueur :

- **collecte** : 3,1 mètres linéaires d'archives ont été versés en 2024 ainsi que 19,3 Go d'archives électroniques témoignant de l'évolution des pratiques,
- **classement** : le fonds des archives des établissements de Joinville a été traité en partie et un instrument de recherche a été rédigé,
- **conservation** : les actions engagées sur la conservation préventive ont été poursuivies. Un suivi thermohygrométrique des salles d'archives a ainsi été réalisé tout au long de l'année et des déshumidificateurs ont été installés pour tenter de réguler les variations climatiques,
- **communication** : 241 recherches ont été traitées, répondant à des demandes internes et externes. Ces dernières témoignent de l'intérêt croissant pour le fonds historique et participent à sa valorisation auprès des chercheurs,
- **conseil** : différents pôles, unités ou agents ont sollicité les archives pour un accompagnement dans la gestion de leur serveur et arborescences. Cela s'est traduit par la réalisation d'audits, d'une aide à la structuration des arborescences et au renommage de fichiers et par la diffusion de bonnes pratiques de classement.

La bibliothèque du sport

La bibliothèque fournit des ressources spécialisées et des services à distance et sur place afin de s'adapter au mieux aux usages diversifiés des publics de l'INSEP : médecins, chercheurs, formateurs, entraîneurs, staffs de fédérations, SHN, étudiants notamment.

L'année 2024 a été marquante à plus d'un titre :

- réaménagement complet des espaces de la bibliothèque dans le cadre du projet campus d'excellence,
- mise à jour de l'interface de l'outil de recherche SPORT'docs : la bibliothèque peut désormais valoriser ses collections et diffuser ses actualités,
- fermeture des espaces pendant 3 mois (du 31 mai au 8 septembre) pour cause de réaménagement puis de camp de base INSEP.

Le réaménagement de la bibliothèque dans le cadre du projet INSEP campus d'excellence

Réfléchi depuis plusieurs années, le réaménagement de la bibliothèque avait pour ambition de mieux concilier les différents usages - individuels comme collectifs (travail seul ou en groupe, tutorat, médiation scientifique, événements ou animations pédagogiques) - tout en favorisant les échanges entre les différents publics. En 2024, ce projet a pris forme dans le cadre d'INSEP campus d'excellence, qui a fait de la bibliothèque un véritable tiers-lieu, ouvert à tous les athlètes, qu'ils soient scolaires ou étudiants, pour y étudier, coopérer ou simplement se détendre.

Fin 2023, deux cabines acoustiques pour quatre personnes - dont une accessible aux personnes à mobilité réduite - ont été installées en complément du « studio de créativité » ouvert en 2019. Elles permettent d'offrir des espaces de travail silencieux, sans pour autant restreindre les échanges et les activités de groupe dans les autres zones. Ces espaces fermés sont réservables par tout usager à l'avance. La dernière phase du réaménagement s'est concrétisée en juin 2024 avec le renouvellement d'une large partie du mobilier et la mise en place d'un « espace étude » dédié aux athlètes.

Autre nouveauté, les pensionnaires des pôles France de l'INSEP ont pu profiter de créneaux d'ouverture en soirée, de 20 h à 22 h, deux fois par semaine, avec des possibilités de soutien et de tutorat selon les besoins.

La bibliothèque ainsi réaménagée a été inaugurée en septembre 2024.

Progression de la fréquentation et de l'utilisation des espaces de rencontre

En 2024, la bibliothèque a accueilli 5 911 personnes, ce qui constitue une hausse de 31 % par rapport à 2023 et de 97 % par rapport à 2022, alors même que la bibliothèque a été fermée pendant 3 mois. Cette augmentation peut s'expliquer de différentes façons : meilleure connaissance du lieu par les étudiants en formation à l'INSEP et par les sportifs grâce à une communication accrue en 2023 et 2024 et des actions de présentation menées tout au long de l'année ; visites des espaces réaménagés proposés aux différents services de l'INSEP suite à la réouverture en septembre ; montée en puissance des événements dans le lieu.

En effet, la fréquentation de la bibliothèque se décompose de la manière suivante : 4 940 personnes accueillies hors événement et 971 personnes présentes pour des événements (réunions, ateliers, communautés de pratiques...).



Fréquentation de la bibliothèque

	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2024	652	592	652	390	301	-	-	-	712	991	902	707
2023	468	283	345	382	309	349	180	15	711	603	528	333

Deux événements ont par ailleurs été organisés à la bibliothèque pendant la période du camp de base : l'un pour l'équipe de France de breaking, le second pour l'équipe de lutte.

Un nouveau logiciel métier et une nouvelle interface pour les usagers

La bibliothèque bénéficie depuis novembre 2024 d'un nouveau SIGB (Système intégré de gestion de bibliothèque), Koha. Ce logiciel remplace le précédent devenu obsolète (intégré en 2010). Ce projet était nécessaire pour garantir le traitement du fonds documentaire et l'accès aux collections.

Koha permet de proposer des nouveaux services aux publics tels que :

- une interface plus ergonomique intégrant l'outil de recherche SPORT'docs (mis en place fin 2023 pour rechercher dans les collections en ligne et en rayon), qui permet aussi de valoriser les collections (nouveau et sélections thématiques) et de signaler les informations pratiques,
- la réservation d'un document ou la prolongation d'un emprunt en autonomie.

L'équipe de la bibliothèque peut, avec ce logiciel :

- gagner en réactivité dans l'intégration de nouvelles fonctionnalités grâce à une console d'administration plus simple,
- suivre ses activités à l'aide d'indicateurs statistiques (aide à la prise de décision en termes de politique documentaire, d'orientations stratégiques),
- assurer la conservation pérenne des données pour y garantir l'accès.

Un premier bilan positif pour l'outil de recherche SPORT'docs

Le nouvel outil de recherche SPORT'docs facilite l'accès au catalogue de la bibliothèque et à ses ressources en ligne en interrogeant de nombreuses bases de données sélectionnées par les documentalistes. Si sa mise en place en interne était effective fin 2023, l'accès et la communication pour le public extérieur n'ont pu débuter qu'en juin 2024 en raison du changement des adresses IP de l'INSEP. L'outil a cependant rencontré son public dès cette première année : entre juin et décembre, 9 750 recherches ont été lancées sur SPORT'docs.

Des ressources en ligne toujours plus utilisées

En constante augmentation depuis 2021 et la mise en place de l'accès à distance, l'utilisation des ressources en ligne proposées par la bibliothèque progresse encore fortement en 2024, conjointement au développement de SPORT'docs, son nouvel outil de recherche spécialisé en sciences du sport.

Le nombre de documents téléchargés sur la base de données SPORTDiscus a plus que doublé par rapport à 2023, tandis que celui des articles téléchargés via les 50 abonnements aux revues scientifiques en ligne et le bouquet SpringerLink augmente de 20 % : l'accès à ces ressources de références, indispensables à la recherche, à la formation et au médical, est facilité et valorisé grâce au nouveau SPORT'docs.

Au total, ce sont 22 000 articles scientifiques full-text téléchargés via cette cinquantaine d'abonnements, concernant en majorité les sujets suivants : médecine du sport, préparation physique, physiologie, biomécanique, kinésithérapie, psychologie du sport.

L'offre de lecture de presse en ligne mise en place fin 2021 a été reconsidérée, du fait de résultats mitigés :

- 174 utilisateurs uniques se sont connectés de janvier à novembre 2024 au kiosque PressReader, qui permet la lecture de milliers de journaux et magazines internationaux, pour 37 000 articles ouverts. Ces chiffres ayant largement baissé (- 35 % d'utilisateurs), de même que le budget consacré, il a été décidé de mettre fin à cet abonnement fin novembre,
- l'utilisation de l'abonnement collectif à LeMonde.fr, réservé aux personnels INSEP, a encore beaucoup augmenté cette année : le nombre de visites dans l'année (5 260) a plus que doublé, de même que le nombre de pages vues (34 340), et le nombre de visiteurs uniques a augmenté de presque 40 %. Cet abonnement a été reconduit en 2025.

L'utilisation des bases de données proposées par la bibliothèque est quant à elle en hausse :

- SPORTDiscus référence plus de 1 360 revues, livres, rapports et congrès spécialisés en sciences du sport, dont près de 880 en texte intégral. Le nombre d'articles téléchargés en 2024 est de 1 336, soit une très forte augmentation (+ 130 %) par rapport à l'année précédente.
- Europresse compte 8 000 sources d'information, issues principalement de la presse française et étrangère. Le nombre de recherches effectuées sur la base en 2024 est de 183, avec 1 285 articles téléchargés, soit une légère augmentation (+ 8 %), pour une ressource accessible uniquement sur place.

Évolution des collections et emprunts des documents

188 nouveaux titres d'ouvrages ont été acquis en 2024. Les thématiques les plus concernées par ces acquisitions sont : les Jeux olympiques, les femmes et le sport, l'entraînement, la préparation physique et mentale, les biographies de sportifs.

144 abonnements ont été commandés pour tous les services de l'INSEP, dont 85 destinés au catalogue de la bibliothèque (24 papier + on line, 42 on line seul, 19 papier seul).

En parallèle, 18 dons de périodiques papier (quatre de moins qu'en 2023, certaines revues s'étant arrêtées ou ne paraissant plus au format papier) ont été intégrés au catalogue, permettant à la bibliothèque de proposer 103 revues vivantes dans ses collections.

Toutes ces acquisitions ainsi que le signalement de 68 articles sont venus enrichir le catalogue en ligne de la bibliothèque. Par ailleurs, dans le cadre du catalogue partagé national, 646 notices ont été ajoutées ou modifiées dans le SUDOC (Système universitaire de documentation).

868 prêts ou prolongations de documents ont également été réalisés, sur des thématiques variées : préparation du sportif (généralités et entraînement) ; physiologie et médecine du sport ; psychologie du sport ; biographies ; football ; athlétisme ; sport aquatique et nautique.

Le service de prêt entre bibliothèques a par ailleurs donné lieu à 9 échanges d'ouvrages au cours de l'année.

Accompagnement à la recherche documentaire, productions et valorisation

La bibliothèque propose un service de recherches documentaires ainsi que de fourniture d'articles scientifiques ou de presse. Le service de recherches documentaires est proposé en priorité aux INSEPiens (personnels, étudiants, pôles France INSEP), mais aussi au public extérieur. Le service de fourniture d'articles a donné lieu à 23 communications d'articles aux INSEPiens et 16 pour l'extérieur (réciprocité de fourniture d'articles entre bibliothèques).

L'équipe réalise par ailleurs des formations et sensibilisations à la méthodologie de la recherche. Cela a notamment été le cas cette année auprès des stagiaires kiné et des étudiants en master à l'INSEP.

Par ailleurs, la bibliothèque de l'INSEP a produit un catalogue des abonnements annuels et cinq revues des sommaires de janvier à mai. Ce format « Revue des sommaires » a été remplacé en cours d'année par une nouvelle newsletter valorisant les « Articles du mois » sélectionnés par l'équipe de la bibliothèque. Quatre de ces sélections ont été envoyées à tous les inscrits et déposées sur l'intranet de l'INSEP en 2024, la première étant parue mi-juillet.

La nouvelle configuration des rayonnages suite au réaménagement permet une meilleure mise en avant des documents sur place, avec notamment plus de documents disposés en « facing ». De nouveaux podiums de présentation servent à valoriser les nouvelles acquisitions, mais aussi des sélections thématiques. Deux thèmes sont mis en avant bimestriellement en salle de lecture.

Enfin, un article de 4 pages intitulé « Une bibliothèque au service de la performance sportive », rédigé collectivement par l'équipe, a été publié en ligne fin juillet dans le dossier spécial « Sport et bibliothèques » du Bulletin des Bibliothèques de France.

Développement de la veille informationnelle

La bibliothèque réalise actuellement trois veilles : une sur la haute performance sportive, une sur le suivi socioprofessionnel de l'athlète et une sur l'intelligence artificielle dans le sport de haut niveau.

- **Veille sur la haute performance sportive** réalisée depuis janvier 2020 en lien avec la mission « Observatoire des pratiques professionnelles du sport de haut niveau » : diffusée via le site web « La Lettre des entraîneurs », elle propose un transfert de connaissances sur la haute performance pour les entraîneurs. Elle permet de les alerter sur des informations et des connaissances, de leur faire prendre du recul sur leurs pratiques et de les inspirer. La Lettre est envoyée à environ 1 400 personnes dont la moitié sont des staffs des équipes de France. 102 articles ont été publiés dans la Lettre des entraîneurs en 2024.
- **Veille sur le suivi socioprofessionnel du SHN** depuis janvier 2021 commanditée par le pôle Haut niveau : présentée sous forme de newsletter mensuelle, elle vise à informer et inspirer les accompagnateurs au projet de vie des SHN à travers des dispositifs, événements, témoignages d'athlètes et articles de réflexion. Les thèmes principaux sont l'insertion et l'orientation professionnelle, la reconversion, le soutien apporté au SHN par son écosystème (staff, université, famille...). Cette newsletter est envoyée aux responsables du suivi socioprofessionnel au niveau national (à l'INSEP, dans les CREPS et les fédérations), à savoir plus d'une centaine de personnes. Elle liste à chaque fois environ 20 ressources. En 2024, 10 livrables ont été envoyés.
- **Veille sur l'IA et le sport de haut niveau** depuis septembre 2024 en lien avec les communautés de pratique « IA générative » et « Data » : diffusée sous forme de newsletter mensuelle et de partage de ressources annexes, elle vise à présenter les applications possibles de l'IA dans le sport à l'aide d'exemples précis et de réflexions sur les capacités et les limites de l'IA. En 2024, 3 livrables ont été envoyés.

Accompagnement des unités de recherche vers plus de science ouverte

La documentaliste chargée de la science ouverte aide et renseigne les chercheurs et doctorants qui la sollicitent individuellement sur les dépôts dans HAL-INSEP ou d'autres questions concernant la diffusion en accès ouvert de leurs travaux.

Une sensibilisation faite auprès du directeur de laboratoire SEP en fin d'année concernant les frais de publication en accès ouvert (APC) a permis une analyse d'extractions financières afin de faire un état des lieux de ces dépenses et pratiques de publications du laboratoire au cours des trois dernières années.

La visibilité des travaux des chercheurs s'est accrue grâce au portail HAL-INSEP administré par la bibliothèque : les consultations de notices ont doublé en 2024 (en partie car HAL-INSEP est référencé dans le nouvel outil de recherche SPORT'docs). Près de 223 400 téléchargements ont été effectués, soit 17 % de plus que l'année précédente. Par ailleurs, l'alimentation de cette archive ouverte par les chercheurs se maintient malgré la fin de l'évaluation Hcéres : 116 dépôts ont été effectués dans l'année, soit 10 % de moins qu'en 2023.

Les Éditions

Pour l'année 2024, INSEP-Éditions a fait paraître trois ouvrages :

- Charly Machemehl (sous la dir.), Skateboard. De la rue aux Jeux olympiques, hors collection [livrée fin 2023 mais commercialisé en mars 2024],
- Adrien Sedeaud (sous la dir.), Gagner avec les données. Comment les mettre au service du sport de haut niveau, « Savoirs Sciences », juin 2024,
- Éric Claverie, Jean-François Loudcher, Serge Vaucelle (sous la dir.), Histoire de l'entraînement sportif. Pratiques et techniques en France (XIX^e-XXI^e siècles), « Savoirs Sciences », août 2024.

Fonctionnement

Le comité scientifique a été partiellement renouvelé avec le remplacement de Jean-François Robin, néoretraité, par Hélène Joncheray, du laboratoire SEP, ainsi que par l'arrivée d'un nouveau chargé d'édition. Il est composé de 7 personnalités extérieures et d'un agent de l'INSEP (Hélène Joncheray). Un comité a été réuni le 25 avril 2024, qui a permis d'avancer sur la programmation éditoriale à court et moyen terme.

De nombreux projets ont été soumis de manière spontanée du fait de l'année olympique, ce qui a nécessité des arbitrages. Certains projets, trop éloignés de la ligne éditoriale, ont été refusés après étude.

L'année 2024 a également été le cadre d'un très important travail de refonte des outils de gestion du stock d'ouvrages, accompagné d'un nouvel inventaire permettant d'avoir une vue plus fine du fonds éditorial et de l'état des ventes. Il permet en outre d'anticiper d'avantage sur l'épuisement de certains titres, et d'arbitrer sur la pertinence de réimpressions futures pour certains « best-sellers ».

Toujours en ce qui concerne les ventes et la diffusion des ouvrages, l'équipe d'INSEP-Éditions a rencontré, en compagnie d'une vingtaine d'autres structures éditoriales universitaires, la direction de la FMSH, le diffuseur-distributeur, afin de refonder la collaboration et de faire remonter les problèmes antérieurs. À cette fin, deux représentants d'INSEP-Éditions ont rejoint un consortium des éditeurs de la FMSH créé pour établir un rapport de force et peser dans les discussions.

Afin d'encourager les échanges autour des dernières parutions et de développer la vente directe, il a été décidé d'être force d'initiative dans deux domaines :

- l'organisation de rencontres annuelles autour des ouvrages d'INSEP-Éditions (une première rencontre a eu lieu dans l'amphi du bâtiment C le 23 novembre 2024),
- la tenue de comptoirs de vente dans divers événements internes comme externes (notamment, en août et septembre 2024, lors des journées mondiales des entraîneurs au CREPS de Châtenay-Malabry).

Enfin, un travail a été entrepris au sujet d'un ouvrage ancien, *Georges Demenÿ*, les origines sportives du cinéma, co-édité par l'INSEP mais commercialisé – avec succès – par Somogy, qui a depuis été placé en liquidation judiciaire. En dialogue avec le service juridique, et compte tenu d'un stock important d'ouvrages conservé par l'établissement (plus de 800), l'équipe d'INSEP-Éditions a enclenché une prise de contact pour reprendre les droits de commercialisation de cet ouvrage encore très demandé.



Ventes INSEP-Éditions

	2024	2023	2022	2021
En volume	1 492 ex.	1 359 ex.	722 ex.	1 132 ex.
En chiffre d'affaires	15 741 €	15 090 €	7 513 €	11 978 €

Après l'embellie observée sur l'année 2023, qui s'était manifestée par une nette augmentation des volumes de vente et du chiffre d'affaires associé, l'année 2024 a confirmé cette tendance à la hausse. Cela est dû à la fois à la reprise, depuis 2023, d'une plus forte production (avec des titres qui fonctionnent bien), mais aussi au succès sur la durée de certains ouvrages.

Les revenus numériques sont eux en légère baisse, avec 143 exemplaires numériques acquis par des bibliothèques dans le cadre du programme freemium de la plateforme OpenEdition Books.

Réflexions Sport

Réflexions Sport est une revue numérique en accès ouvert qui a pour objectif de contribuer à la diffusion des savoirs issus de la recherche et de l'expérience dans le domaine de la performance sportive. Elle s'adresse à tous les professionnels du sport de haut niveau.

La revue a publié, en mars 2024, un premier numéro spécial (numéro 31) sur la capitalisation des savoirs issus de l'expérience. Il a fait l'objet de 3 200 consultations et 409 téléchargements.

Réflexions Sport était jusqu'alors diffusée sur la plateforme Calaméo. L'année 2024 a vu l'aboutissement d'un projet de transition numérique, visant à proposer un site vitrine centralisant tous les contenus de la revue et proposant une publication en différents formats (PDF, HTML, epub). Réalisé en collaboration avec l'UDNI et en lien avec le portail France.sport, le site repose sur l'outil Open Journal System (OJS) conçu pour la publication numérique de revues scientifiques. Il doit permettre une meilleure visibilité des articles de *Réflexions Sport* grâce à un référencement efficace et à une interopérabilité avec des services tiers.

La revue disponible via l'adresse <https://revue-rs.france.sport/revue> a été ouverte en novembre 2024, avec la mise en ligne du numéro 32 de *Réflexions Sport* et la mise à disposition d'anciens numéros (numéros 17 à 31).

De sa mise en ligne au 31 décembre 2024, le numéro 32, consacré aux projets financés par l'appel à projets « Sport de très haute performance », a fait l'objet de 1 608 téléchargements et de 497 vues en ligne.

L'Iconothèque

De nombreuses sollicitations dans le cadre des Jeux de Paris 2024

À l'occasion de l'Olympiade culturelle accompagnant les Jeux de Paris, de nombreuses institutions ont mené en 2024 des expositions et initiatives culturelles mettant en lumière les relations entre l'art et le sport. Déjà fortement sollicitée les années précédentes, l'iconothèque a, cette année encore, contribué en fournissant des archives iconographiques à différents établissements :

- le musée Marmottan Monet, pour l'exposition intitulée En jeu ! Les artistes et le sport (1870-1930),
- la Cité de l'architecture, pour l'exposition Il était une fois les stades,
- le service historique de la Défense, pour l'exposition Une armée de champions, le sport sous les drapeaux,
- le musée de l'Immigration, pour l'exposition Sport et migrations (programmation de films),
- le musée des Franciscaines de Deauville, pour l'exposition Pour la beauté du geste,
- le musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne, pour l'exposition D'Olympie à Saint-Étienne, Sports en jeu,
- le musée d'Art et d'Histoire Paul Éluard de la ville de Saint-Denis, pour l'exposition La mécanique de l'exploit, le corps à l'épreuve du sport,
- le musée d'Archéologie méditerranéenne de Marseille, pour l'exposition Pentathlon antique - Pentathlon 2024,
- la Ville de Soisy-sur-Seine pour le Festival Sport, Art et Environnement.

Dans la même logique, l'iconothèque a prêté l'exposition itinérante *À jamais les premières* - exposition dédiée à l'émancipation féminine par le sport au début du XX^e siècle - à plusieurs organisations : la ville de Vincennes, la médiathèque de Meudon, le CREPS de Châtenay-Malabry ou encore au festival de l'Histoire de l'art de Fontainebleau au sein duquel ont également été programmés différents films conservés par l'INSEP.

Dans ce contexte des Jeux, l'équipe a également travaillé à la conception d'expositions. Elle a notamment conçu une exposition extérieure en partenariat avec le Parc Floral de Paris, intitulée La nature au service du sport. Elle s'est également investie dans l'installation de l'exposition Georges Dmenjy au musée de Mer-sur-Loire dans le cadre du festival des Promenades photographiques de Blois.

En parallèle, l'iconothèque a composé un corpus de photographies assorties de présentations des œuvres à destination du dispositif culturel Micro-folie porté par le ministère de la Culture et coordonné par La Villette.

Ce projet permet d'intégrer un musée numérique au sein d'équipements de proximité présents sur l'ensemble du territoire français. Il intégrera à présent des archives iconographiques de l'INSEP qui pourront ainsi être présentées aux publics scolaires des collectivités.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de numérisation et de valorisation concertée en sport mis en place par la Bibliothèque nationale de France auquel la bibliothèque a participé en 2023, l'iconothèque a publié en 2024 un article sur le boxeur Battling Siki sur le blog de Gallica, dans la série Histoire du sport en 52 épisodes. Deux interventions ont de même été réalisées au journal de 13h de France 3 Île-de-France et au journal de 13h de TF1 sur l'héritage des Jeux de 1924.

Pour terminer, l'iconothèque a poursuivi en 2024 la programmation du cycle de projection de films olympiques à destination des agents et des pôles sportifs de l'établissement, la dernière projection ayant eu lieu à l'occasion de l'ouverture du camp de base.

Accompagnement des fédérations et interventions dans le cadre de formations

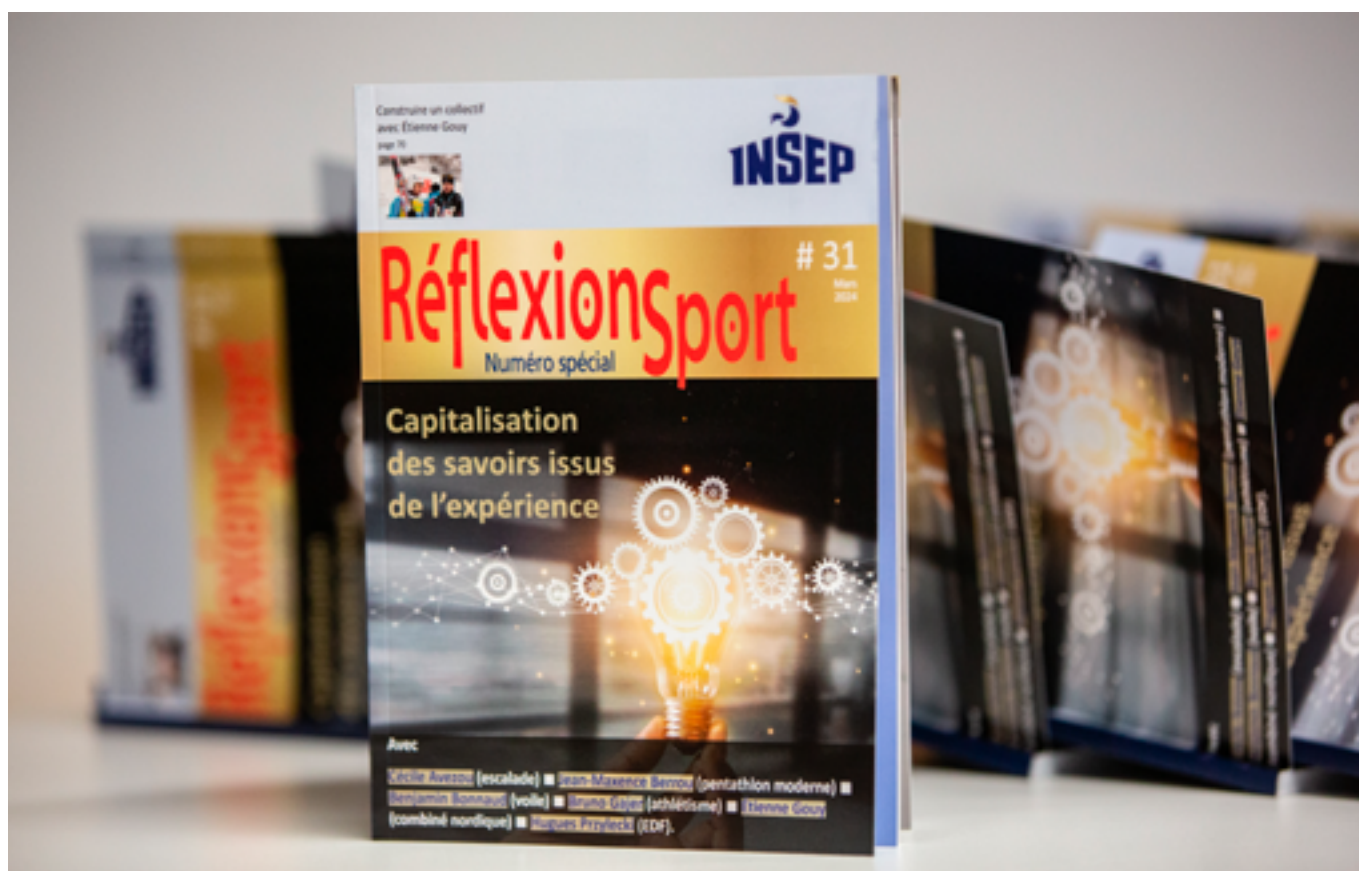
En 2024, l'iconothèque a accompagné différentes fédérations sportives dans la gestion et la valorisation de leurs ressources audiovisuelles :

- la FFCK, qui a pu proposer quelques contenus sur sa fanzone lors des JOP 2024 et réfléchit à la constitution d'un espace muséal au sein de son siège de Vaires-sur-Marne nouvellement acquis,
- la FFA, à travers la présentation de documents cinématographiques historiques à destination des athlètes, entraîneurs et staffs présents au camp de base,
- la FFBB, qui souhaite à travers son musée du Basket lancer une vaste campagne de numérisation de son fonds audiovisuel. Par ailleurs, l'iconothèque mène une collaboration afin de proposer des contenus sur l'histoire du basket aux collectifs du pôle France installé à l'INSEP.

Au cours de l'année, l'iconothèque a également été sollicitée pour la décoration de la salle d'entraînement du pôle France d'haltérophilie et de la salle de cours de l'École W (bâtiment C).

L'équipe a par ailleurs assuré des formations :

- dans le cadre du module pitch and prod pour le Bachelor W sport,
- sur la thématique du cinéma comme outil d'observation pour le master EOPS.



La mission de l'observatoire des pratiques professionnelles du sport de haut niveau

L'axe principal de cette mission est la capitalisation des savoirs d'expérience des entraîneurs et depuis l'année 2024 ceux de managers de structures de performance. Cette mission répond à une demande sociale, institutionnelle et politique. Elle contribue à l'innovation et aux enjeux de performance. Elle permet également de développer et d'orienter les actions de formation, anticiper et préparer aux métiers de demain, d'enrichir les connaissances et de contribuer à l'information scientifique et pédagogique.

Deux objectifs prioritaires de l'observatoire ont organisé l'activité en 2024 :

- la mise en œuvre et l'optimisation d'une ingénierie de capitalisation disponible pour les fédérations et les établissements,
- la mise en œuvre et la mise en perspective d'outils de circulation des savoirs d'expériences.

Dans ce cadre, des projets d'action ont été développés ou sont en cours de développement :

- La lettre d'informations professionnelles des entraîneurs de haute performance propose régulièrement des articles, des brèves, des vidéos et des infographies professionnelles. Elle s'est adressée fin décembre 2024 à 1 124 entraîneurs/membres de staff/DTN/DTN adjoints (39 fédérations) et 587 personnes hors équipe de France contribuant à l'optimisation de la performance

(chercheurs, formateurs, experts, accompagnateurs, coaches...). La liste des destinataires fait l'objet d'une mise à jour régulière sous la responsabilité des directions techniques nationales et des directions d'établissement.

- Les avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle ont repensé le projet de plateforme de savoirs d'expérience et scientifique. Après la réalisation d'un prototype 1, le projet de plateforme fait toujours l'objet de demande de financement et de partenariat. L'originalité est de proposer un accès inhabituel à des ressources documentaires et humaines pour accompagner les staffs « Équipe de France » dans leur activité professionnelle.
- Le projet d'encyclopédie collaborative en ligne, appelée « Wikiperf », initié en 2022 se poursuit. Le concept de collaboratif signifie que ces savoirs et connaissances sont le fruit de travaux de plusieurs personnes. Il est garanti par une "mise à jour" permanente de ces savoirs/connaissances.
- Le projet de collaboration avec la R&D d'EDF et l'INSEP s'est poursuivi en 2024 avec l'université Caen-Normandie. L'étude a porté sur les clés de performance des entraîneurs de haute performance et celles de responsables de centrales nucléaires. Plusieurs retours des travaux ont été réalisés auprès des entraîneurs concernés, colloques, journées d'étude ainsi qu'au sein de l'entreprise EDF. Suite à la parution du rapport terminal

en décembre 2023, plusieurs valorisations ont été réalisées en 2024 : journée de valorisation institutionnelle en avril, journée nationale sur l'organisation apprenante et la capitalisation des savoirs issus de l'expérience dans le sport en octobre 2024, usage des savoirs en formation Master, parution d'un numéro spécial de *Réflexions Sport* entièrement consacré au projet en mars 2024, avec sept articles, intervention dans deux organisations pour faire circuler les savoirs, deux communications en colloque, un article scientifique, cinq articles dans la *Lettre des entraîneurs*. L'équipe travaille depuis le rendu du rapport sur un projet de roman professionnel pour faire circuler les savoirs capitalisés.

- L'École des cadres du sport (ECS) a missionné l'observatoire pour réaliser la capitalisation de savoirs expérimentiels de Directeurs technique nationaux et directeurs d'établissement. Ce projet a débuté fin 2024.
- L'ECS a missionné également l'observatoire sur la mise en place d'une communauté de pratique des animateurs de communautés de pratique de l'écosystème sport. Baptisée « Anicop », elle a fait l'objet de réunions tout au long de 2024.
- En avril 2024, le Directeur Général de l'INSEP a missionné sur la mise en place d'un projet de capitalisation des savoirs issus de l'expérience de coachs experts officiant sur site. Un collectif de travail est mis en place en 2024 et une liste de coachs rentrant dans ce dispositif « Xperf » a été établie. Le projet sera développé au cours de l'année 2025.
- En relation avec le projet « Xperf », un assistant basé sur l'IAg a été initié avec la société Kwantai, pour accompagner les acteurs de l'observatoire dans le traitement des données des projets de capitalisation.

- Au cours de l'année 2024, la direction générale a missionné l'observatoire des pratiques et des métiers pour réaliser un travail de débriefing des accompagnateurs INSEP des équipes de France lors de leur accueil sur le projet camp de base en amont des Jeux olympiques. Un document « Enseignements » et un document « Préconisations » ont été remis. En parallèle, la direction a mis en place un projet d'étude sur le management des connaissances expérientielles au sein de l'établissement animé par l'observatoire. 3 rencontres inter-pôles se sont déroulées en 2024. D'autres sont prévus en 2025. Un document sera remis en 2025.
- Le premier réseau (Cop OASIES), animé par la mission de l'observatoire, autour de la problématique de l'expertise et de son partage a poursuivi régulièrement ses rencontres : 7 rencontres de travail regroupant des fédérations et des entités du grand INSEP.
- La mission de l'observatoire a poursuivi ses activités de conseil et d'accompagnement de projets de capitalisation et de gestion des connaissances auprès de fédérations et d'établissements.
- Un projet d'ouvrage à l'intention des acteurs de la performance proposant des connaissances, des démarches et des outils à propos de la capitalisation des savoirs expérientiels a été initié.
- Enfin, une formation pour l'animation des communautés de pratique a été coconstruit avec l'IFCE et l'ECS, avec une première promotion en janvier 2024.

LABO SEP ET IRMES



Le laboratoire Sport, Expertise et Performance (SEP)

Le laboratoire SEP, dispose d'un environnement très favorable et possède des équipements scientifiques et des compétences technologiques de qualité. Ce laboratoire est un acteur central de la recherche portant sur la performance sportive de haut niveau en France et sa reconnaissance scientifique à l'international s'élargit progressivement.

Il rassemble des chercheurs issus de domaines scientifiques différents (physiologie, biomécanique, neurosciences, psychologie, sociologie) et propose une recherche pluridisciplinaire structurée en trois thèmes :

1. optimisation de la performance,
2. prévention des blessures,
3. équilibre de vie du sportif.

Son activité s'est fortement accrue à la suite de l'attribution des Jeux olympiques et paralympiques à la ville de Paris pour 2024 et de son succès remarquable dans le cadre du Programmes Prioritaires de Recherche - Sport de Très Haute Performance, avec une participation à six projets dont deux portés par le laboratoire (FULGUR et HYPOXPERF).

Le laboratoire publie 3,7 articles en moyenne par an et par chercheur avec plus des trois quarts de ses publications dans des journaux de renommée internationale de premier plan (e.g. American Journal of Physiology-Regulatory, Integrative and Comparative Physiology, Journal of Applied Physiology, Sports Medicine, British Journal of Sports Medicine, Medicine and Science in Sport and Exercise).

L'Institut de Recherche bioMédical et d'Épidémiologie du Sport (IRMES)

L'IRMES a été créé en 2006 et labellisé en 2013 en tant qu'équipe d'accueil (EA 7329). Cet institut est rattaché à l'Université Paris Cité et à l'INSEP.

Ses deux thématiques scientifiques nommées :

1. « Trajectoires et dynamiques de performance »,
2. « Longévité, qualité de vie, santé publique et prévention »),

ont, en effet, été valorisées par des financements importants de la part de l'Agence Nationale du Sport (> 1 M€) et du programme investissement d'avenir 3 (> 3 M€).

L'IRMES bénéficie d'un très bon rayonnement scientifique national et renforce progressivement sa renommée à l'international en collaborant avec des centres européens spécialisés dans la préparation physique des athlètes de haut niveau.

L'expertise de l'IRMES dans l'utilisation des données sportives en fait une ressource stratégique pour les Fédérations et les institutions sportives.

La production scientifique de l'IRMES est satisfaisante. Les publications sont globalement de bon niveau scientifique et 9 % dans des revues non référencées. Certaines publications sont très rayonnantes dans la thématique principale du laboratoire à savoir le suivi épidémiologique des sportifs de haut niveau et la prédiction des performances.



PROJETS PRIORITAIRES DE RECHERCHE

12 projets prioritaires de recherche de très haute performance ont été retenus par l'agence nationale de la recherche en 2020. L'INSEP est porteur de 3 d'entre eux.

En 2024 l'INSEP était porteur de 3 PPR

- **FULGUR** : vers une planification individualisée de la charge d'entraînement adaptée aux propriétés musculaires pour réduire l'incidence des blessures en sprint avec 3 fédérations (FFA, FFR, FFSG), porté par Gaël Guilhem.
- **PARAPERF** : optimisation de la performance paralympique : de l'identification à l'obtention de la médaille, porté par Jean-François Toussaint.
- **HYPOXPERF** : hypoxie et performance 2024 avec 6 fédérations (FFCK, FFC, FFJDA, FFLDA, FFN, FFR) porté par Franck BROCHERIE.

L'INSEP est également présent dans les consortiums de 5 autres projets

- **D-DAY** : être en forme le Jour J. Stratégies de planification de la charge d'entraînement et des méthodes de récupération avec la FFN, porté par l'Université de Poitiers.
- **THCPCA2024** : très haute performance en cyclisme et aviron avec la FFA et la FFC, porté par Polytechnique.
- **REVEA** : optimisation de la performance grâce à la réalité virtuelle (FFB, FFG, FFT, FFA, FFE), porté par l'Université de Rennes 2.
- **NEPTUNE** : réalité virtuelle et modalités d'entraînement avec la FFN et la FFH, porté par l'Université de Rouen.
- **PERFANALYTICS** : capture de la dynamique du geste sportif avec la FFME et la FFC, porté par l'INRIA.

En 2024, les différents PPR ont bénéficié d'une prolongation de leur durée pour permettre aux chercheurs d'accompagner les sportifs pendant leurs épreuves olympiques et paralympiques.

Un dispositif de médiation scientifique a également été organisé dans le cadre du Club France. Les représentants des PPR ont ainsi pu présenter leurs objectifs et leurs réalisations au nombreux public présent au parc de la Villette.

Autres projets

- Le projet **EMPOW'HER** (Explorement Menstrual Periods Of Women athletes to Escalate Ranking) a pour objectif de maximiser les performances des athlètes féminines élites en optimisant leurs réponses à l'entraînement par des charges de travail adaptées en synergie avec leur physiologie et leur cycle menstruel.
- Le projet **POLLUSPORT** propose une étude unique pour mieux comprendre l'impact de la pollution de l'air sur les athlètes élite en créant une cohorte de 400 sportifs présents à l'INSEP, dans un environnement urbain où l'exposition à la pollution est bien caractérisée.

Accompagnement scientifique de la perf (ASP)

L'ASP est un ensemble d'actions s'appuyant sur une démarche scientifique ayant pour but de contribuer à l'amélioration de la performance sportive. Cet objectif est fondé sur une réflexion collective entre les acteurs de la haute performance et de la recherche. Structuré en 10 étapes, depuis l'identification jusqu'à la ré-interrogation de ce questionnaire, en passant par la collecte de données, leur interprétation et leur partage, ce travail vise à avoir un impact sur la performance, avec une volonté forte d'individualisation de la préparation des sportifs.

Dans cette perspective, le Laboratoire SEP a développé depuis plusieurs années une série d'applications visant à accélérer l'acquisition, la digestion, l'interprétation, la restitution et la capitalisation des données collectées auprès des sportifs de haut niveau relatives à leurs capacités athlétiques et psychologiques (capacités musculaires, capacités cardiorespiratoires, exposition au risque de blessure, quantification de la charge, sommeil, habitudes nutritionnelles, traits psychologiques).

Ces outils digitaux concourent à une meilleure connaissance des athlètes et à l'aide à la décision concernant la mise en place d'entraînement adaptés à leurs besoins prioritaires d'individualisation. Un travail en collaboration avec l'UDNI et l'IRMES, et participant de la stratégie sport data hub, vise à proposer progressivement un tableau de bord global permettant une visualisation complète et interactive par l'athlète et l'entraîneur de ces informations au cours de la saison sportive.

Réseau National Accompagnement Scientifique de la Perf (RNASP)

La mission du RNASP consiste à relayer les connaissances scientifiques, pour aider les entraîneurs à prendre des décisions éclairées. Ce réseau fédère principalement les CREPS, les écoles nationales et les fédérations sportives en s'appuyant sur des référents scientifiques, à l'interface entre la recherche et l'entraînement. Ce réseau valorise les projets scientifiques pour la haute performance en s'appuyant sur des partenaires académiques (Sciences 2024, CNRS, Conférence des doyens d'UFR STAPS (C3D), INRIA, CEA, INSERM, etc.) et sur des partenaires industriels.

L'animation du RNASP poursuit trois objectifs :

1. augmenter le nombre d'emplois dédiés à la recherche en sport de haut niveau,
2. accroître les financements de la recherche en sport de haut niveau,
3. accompagner les équipes nationales dans la perspective des JOP de Paris 2024.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

L'Unité de Développement Numérique et d'Innovation (UDNI) a pour mission de catalyser l'innovation technologique au service de la performance sportive et de la formation, du suivi des athlètes, de l'encadrement des entraîneurs et de la modernisation des pratiques sportives. Elle conçoit, développe, teste et déploie des solutions numériques à forte valeur ajoutée, en synergie avec les équipes scientifiques, juridiques, techniques et pédagogiques.

Ses objectifs stratégiques sont :

- optimiser la performance sportive grâce à l'analyse de données, la simulation, la modélisation,
- soutenir la transformation numérique des structures sportives (fédérations, pôles, clubs),
- favoriser l'innovation ouverte via des échanges avec des sociétés (Playsharp, Feeling ; Nolio, Seenovate), des laboratoires de recherche (INRIA),
- renforcer l'exploitation des données sportives dans le respect de l'éthique, de la réglementation RGPD et de la cybersécurité,
- diffuser la culture de l'innovation auprès des entraîneurs, des encadrants et des athlètes.

L'unité est structurée autour de plusieurs pôles de compétences complémentaires :

- **Pôle Développement Logiciel et Interfaces :**
 - > conception d'applications mobiles/web pour le suivi des athlètes, la planification, le retour vidéo ou les évaluations,
 - > développement de solutions embarquées ou connectées (objets IoT sportifs),
 - > création de tableaux de bord pour entraîneurs et data scientists.
- **Pôle Analyse de la Donnée et Intelligence Artificielle :**
 - > traitement de données biomécaniques, physiologiques, psychologiques,
 - > modélisation de la performance (machine learning, IA explicable),
 - > veille sur les algorithmes prédictifs appliqués au sport (blessures, charge d'entraînement, performance).
- **Pôle Formation à distance :**
 - > déploiement de l'offre FOAD SPORTEEF sur les fédérations sportives / CNOSF/ Écoles nationales,
 - > développement de contenus,
 - > montage vidéo et scénarisation,
 - > mise à disposition d'expertises sur l'ingénierie de formation,
 - > capitalisation sur des projets européens et nationaux (Erasmus/DEFFINUM.)

INNOVATION OUVERTE :

« STARTING-BLOCK »

En 2024, l'INSEP a poursuivi le développement de sa stratégie d'innovation au service de la performance sportive. L'intention est de donner aux sportifs et entraîneurs un avantage concurrentiel pour progresser durablement et devenir champions olympiques et paralympiques. Pour ce faire, nous sommes engagés dans la structuration et le développement de la démarche d'innovation ouverte en lien étroit avec le réseau national d'accompagnement scientifique à la performance et l'ensemble de l'écosystème de la sportTech :

- 100 référents scientifiques de fédérations et des établissements RGI,
- 1 000 chercheurs,
- 120 entreprises, incubateurs et start-up...

Dans les starting-blocks et en sprint permanent, le programme d'innovation ouverte a pour objectif d'acculturer, infuser, d'accélérer et d'intégrer l'innovation en favorisant durablement les échanges entre les acteurs sportifs (athlètes, entraîneurs, référents scientifiques, staffs) et les agents de la recherche et de l'innovation (laboratoires, incubateurs, entreprises, start-up...) au travers :

- de nombreux temps d'échange et d'animation sous différents formats au service de la performance sportive (communauté de pratique, conférences scientifiques, webinaires, rencontres, hackathon, démo-days...),
- de nombreuses actions de médiation scientifique aux formats variés,
- un soutien et des conseils sur les dispositifs financiers existants dédiés à la recherche et à l'innovation auprès des labs SEP et IRMES et l'ensemble des acteurs du RNASP, notamment les fédérations et CREPS,
- de nombreuses actions transversales et structurantes pour stimuler la recherche et l'innovation au service de la performance sportive.

Nous avons également réorienté notre stratégie de partage de pratique en démocratisant l'usage de communauté de pratique. Nous avons lancé ainsi cette année les COP suivantes en les ouvrant également aux fédérations et établissements du RGI :

- COP sur la fabrication additive et la performance sportive (30 membres),
- COP sur l'IA générative (77 membres),
- COP sur le return to play RTP (21 membres).

Ces COP s'inscrivent dans la dynamique de la COP Datavizz existant depuis 2022 (87 membres).

Pendant les Jeux olympiques et paralympiques, le dispositif innovation s'est fortement impliqué dans la valorisation de la recherche pour le sport de haut niveau en étant présent pendant toute la période olympique et paralympique dans le stand du ministère de l'Enseignement supérieur, au club France, pour accueillir les visiteurs et leur présenter les projets de recherche dans le sport de haut niveau.

SPORT

DATA HUB



Initié en 2020, le sport data hub (SDH) avait pour mission de mettre la data et le numérique au service de l'optimisation de la performance et du pilotage national du sport de haut niveau pour augmenter l'efficacité du système français et les résultats des sportifs à Paris 2024 et au-delà.

Au travers d'une offre de services globale à destination de tous les acteurs du sport de haut niveau et des organisations qui l'encadrent, le SDH a permis une acculturation et une montée en compétences générale de cet écosystème.

Il s'est progressivement structuré autour d'un entrepôt de données permettant de centraliser les données réglementaires (listes ministérielles, structures des Projets de Performance Fédéraux, données administratives et financières, droits des sportifs...) et les données de terrain en lien avec l'optimisation de la performance.

En assurant une collecte, un stockage, un traitement, une analyse et une restitution de données permettant d'éclairer les décisions dans un environnement souverain, conforme et sécurisé, le SDH a rapidement nécessité la création d'une plateforme data complète intégrant tous ses outils obligatoires, réunis en un guichet numérique unique et une offre de services à disposition des acteurs du sport de haut niveau.

Le décret n° 2025-407 prévu pour 2025 permettra d'encadrer juridiquement cette plateforme appelée France.sport, rendant contraignante l'utilisation du guichet numérique unique et ouvrant la possibilité de créer un entrepôt de données permettant la réutilisation de toutes les données collectées à des fins de recherche notamment.

La plateforme France.sport regroupera donc l'ensemble de l'offre de services numériques dans les domaines de l'optimisation de la performance sportive et du pilotage des organisations nationales et territoriales du sport français.

Elle a vocation à s'inscrire dans la feuille de numérique et données du ministère chargé des Sports, telle que demandée par la Première ministre le 9 mai 2023 dans le cadre du 7^e comité interministériel de la transformation publique. Elle propose un environnement numérique offrant des outils techniques adaptés aux différents niveaux de maturité des besoins des utilisateurs. Elle a pour rôle de faciliter l'incubation de projets, de prioriser, de mutualiser, d'accompagner et de financer des cas d'usage autour de la donnée.

Elle permet d'animer une communauté de pratique des usages de la data dans le sport de haut niveau.

L'idée étant la mutualisation des moyens humains et financiers, de la responsabilité partagée des acteurs autour de cette mission d'intérêt public et définir les modalités de mise en œuvre et de gouvernance de la plateforme France.sport qui est la continuité logique de la mission du Sport Data Hub.

L'ANS, l'INSEP et la DS formalisent leur engagement à collaborer de manière pérenne et organisée pour assurer le développement, l'encadrement et la gouvernance de la plateforme France.sport et de l'entrepôt de données qui lui est associé par une convention tripartite.

Ce partenariat vise à garantir un cadre technique et institutionnel propice à l'innovation, tout en sécurisant et structurant les services numériques au bénéfice des sportifs, des fédérations, des établissements et des instances de pilotage du sport français.

L'Offre applicative

Voici les principales applications du catalogue SDH développées par les équipes de l'INSEP.

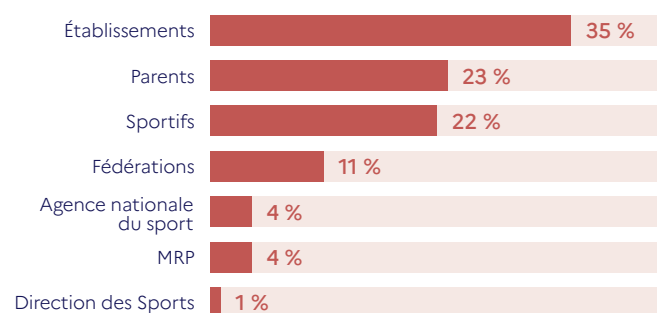
- 1. Athlète 360 (AMS) :** le rôle de l'INSEP est de mettre en œuvre Athlète 360, un système de gestion personnalisé des données des athlètes. L'équipe dédiée, composée de 3 personnes, travaille dans le but d'accompagner les entraîneurs des pôles France de l'INSEP et du réseau grand INSEP dans leur utilisation de cet outil, le reporting et l'analyse personnalisée des données collectées.



2. Médaillabilité : l'identification et l'évaluation des potentialités de performance de l'ensemble des sportifs français constituent un enjeu prioritaire. Le projet « Médaillabilité » qui a débuté en juin 2020 vise en premier lieu à estimer les chances des athlètes français à figurer aux plus hauts niveaux de la scène internationale lors des championnats du Monde et des Jeux olympiques et paralympiques (JOP).

3. Portail de Suivi Quotidien du Sportif (PSQS) : le portail du suivi quotidien du sportif (PSQS) est le portail de référence du sport français. À ce titre, il est un outil de base du sport data hub. Ouvert depuis son origine aux établissements qui reçoivent des pôles accueillant des SHN ou non, il recense tous les sportifs listés en France (espoirs et collectifs nationaux compris) ainsi que tous les sportifs inscrits dans les structures PPF des fédérations.

En 2024, nous avons enregistré plus de 330 000 connexions au PSQS.



4. Meta Canal Sport : la plateforme Meta Canal Sport (éditée par Méta vidéo) permet le stockage et la diffusion de contenus multimédia. Elle se compose d'un portail front et back-office : www.canal-sport.fr. Elle héberge également la solution de séquençage et donc d'un système de création de tags évolué.

5. Meta vidéo : l'INSEP propose un module dynamique de codification de données qui facilite l'étape de tagging d'événements, tout en apportant une expertise technique. L'outil permet de marquer et de qualifier tous les faits : jeux d'une rencontre, exercices (de réathlétisation, par exemple), séquences d'opposition. Configurable, il s'adapte à chaque sport, intègre ses données (athlètes, arbitres, catégories, etc.) ainsi qu'un certain nombre d'éléments graphiques. L'outil peut se connecter avec Canal Sport (la plateforme de diffusion et de stockage vidéo du sport). Il peut interagir avec des médias déjà présents sur Canal Sport et rajouter (directement depuis son interface utilisateur) de nouveaux médias annotés sur cette même plateforme.

6. Cartographie des ressources : l'application de cartographie des ressources permet d'identifier les acteurs de la performance sportive sur le territoire en spécifiant leurs champs d'expertise, leurs champs d'intervention, leurs publics cibles et leurs liens professionnels. La recherche de ces acteurs peut s'effectuer par chacune de ces entrées.

7. Offre de services : en complément de l'offre applicative, l'INSEP propose une offre de services pour les fédérations sportives et les établissements souhaitant s'engager dans le sport data hub.

8. Gestion des accès : en complément de l'offre applicative, l'INSEP propose une offre de services pour les fédérations sportives et les établissements souhaitant s'engager dans le sport data hub.

France.sport et Gagner en France

En complément mais en cohérence avec tous les projets portés par le SDH, deux projets ambitieux sont venus se rajouter à la feuille de route.

1. Le portail France.sport : après 1 an de travail, il a pu être lancé à destination de tous les SHN le 8 janvier 2024. Ce portail permet la centralisation de toutes les informations sur le sport de haut niveau, de fédérer les acteurs autour d'un projet numérique commun et d'apporter des services spécifiques et individualisés aux sportifs.

2. Gagner en France : 4 projets numériques ont été commandés par GEF pour :

- > permettre au CPSF de gérer la constitution de ses listes larges pour Paris,
- > gérer les accès et les réservations des services proposés dans le cadre du camp de base (INSEP) et de la maison de la perf (Lycée Cachin),
- > répondre aux besoins du pôle HP de l'agence pendant les JOP (fiche synthétique des athlètes, production semi-automatisée des notes quotidiennes à destination des instances décisionnelles),
- > centraliser les informations des équipes de France en amont et pendant les JOP (calendrier de stages, compétitions, arrivée au camp de base, au village).

Environnement technique et juridique

Le travail engagé avec la CNIL, l'ANSSI, la DINUM et la DAJ de Bercy a continué de mobiliser les équipes juridiques et sur la sécurité en 2024 mais des avancées significatives ont été réalisées (courriers de la CNIL et de la DAJ, test d'intrusion, Audit en cours de l'ANSSI) et devraient se concrétiser en 2025 par :

- la parution d'un ou plusieurs décrets et de leurs arrêtés pour encadrer le SDH et le portail France.sport,
- la structuration juridique de l'entrepôt de données du SHN,
- l'homologation RGS du SDH,
- la cyber sécurisation des outils et bases de données du SDH en amont des JOP.

Au niveau technique informatique de nettes améliorations, souvent invisibles pour l'utilisateur, ont également été réalisées avec une harmonisation des technologies déployées et une intégration continue des mises à jour du code informatique (CI/CD).

ACCUEIL

DES STAGES



L'établissement dispose de salles de réunion, installations sportives et infrastructures hôtelières rénovées et modulables. La commercialisation de ces espaces permet d'accueillir des stages sportifs nationaux et internationaux, des séminaires institutionnels ou d'entreprises, des événements professionnels et d'organiser différents types de manifestation.

Le pôle Hospitalités est le garant de l'articulation de l'organisation de ces différents types d'accueil et la vie quotidienne du site, la transversalité et partage d'information avec tous les acteurs est incontournable et nécessaire.

Les stages sportifs

« Les outils technologiques de pointe de l'INSEP offrent des conditions exceptionnelles d'entraînement à l'ensemble des fédérations olympiques et paralympiques du sport français, dont certaines bénéficient de conventions pluriannuelles d'entraînement avec l'établissement... »

Les clubs professionnels, français et étrangers, les ligues régionales et les fédérations internationales qui sollicitent l'expertise de l'INSEP peuvent également bénéficier des infrastructures et des compétences présentes. Les équipes de l'Institut développent au quotidien une démarche qualitative au service des sportives et sportifs de haut niveau afin que ceux-ci puissent, dans les meilleures conditions possibles, mener à bien leur projet de performance et ce, quelle que soit la durée de leur séjour au sein de l'Institut. Lors d'accueil de stages courts, les solutions d'hébergement et de restauration les plus adaptées sont ainsi systématiquement recherchées. Différentes prestations à la demande sont également proposées : conciergerie, accès aux espaces balnéothérapie et musculation, blanchisserie, matériels spécifiques, transport sur site avec voiturette...



L'expertise de ses équipes, dans la diversité de leurs spécialités, la qualité de ses installations, qui répond aux exigences de nombreuses disciplines sportives, l'adaptation de la restauration (exigence nutritionnelle), comme l'offre d'hébergement, sont autant d'atouts qui séduisent aujourd'hui de plus en plus d'athlètes nationaux et internationaux qui viennent effectuer à l'INSEP leurs stages de préparation, leur suivi médical ou encore leurs séances de réathlétisation.

L'accueil de stages sportifs nationaux et internationaux en chiffres

	Nombre de stages sportifs	Nombre de sportifs + staffs
2019	681	7 933
2020	375	3 862
2021	385	3 784
2022	529	5 028
2023	631	7 180
2024	468	7 412



Camp de base JOP 2024

Le pôle Hospitalités est en contact permanent avec les fédérations dans le cadre de l'accueil des stages fédéraux et équipes de France.

La gestion quotidienne de ces différents accueils nous a permis, depuis des années, de récolter de nombreuses informations, besoins, contraintes liées à ses différents accueils.

À l'approche des JOP 2024, nous avons travaillé pendant plus d'un an sur l'organisation et la coordination du camp de base JOP 2024 afin de pouvoir proposer un accueil, accompagnement sur mesure à chacune des fédérations.

Un travail de recueil des besoins a été mis en place afin d'apporter un service optimal et permettre à l'ensemble des équipes d'être dans les meilleures conditions :

- remplacement de la literie,
- remplacement de l'ensemble des rideaux afin d'avoir une occultation parfaite,
- mise en place de fontaines à eau et machines à glace dans le bâtiment d'hébergement,
- pack d'accueil mis à disposition (masque de nuit, bouchons d'oreilles, gourde, sac à chaussure...).

Une année charnière pour notre pôle concernant les différentes équipes de France que nous allons accueillir lors de cette période mais également dans la transmission d'informations afin de donner toutes les bonnes pratiques aux différents référents qui seront affectés aux fédérations pour les accompagner sur le site de l'INSEP.

NOMBRE DE FÉDÉRATIONS ACCUEILLIES

JO	17
JOP	11





03

INCARNER

LA PERFORMANCE

Ressources humaines

70

Gestion du patrimoine

78

Suivi financier et contrôle
de gestion rigoureux

81

Affaires juridiques

90

Hospitalités / séminaires
d'entreprises et manifestations
sportives

93



LES RESSOURCES HUMAINES

Le niveau d'emploi sous plafond est passé de 280,9 ETPT en moyenne annuelle 2023 à 278 ETPT en moyenne annuelle 2024 pour un plafond d'emploi fixé à 282 ETPT comme en 2023, soit une saturation du plafond à 98,5 % respectant le contrat d'objectifs et de performance de l'INSEP. Cette légère sous-consommation du plafond d'emploi est principalement liée au non-remplacement en 2024 de plusieurs agents ayant quitté l'INSEP en cours d'année.

Répartition et nombre d'agents par statut

Évolution des effectifs (titulaires et contractuels)

Entre 2023 et 2024, l'effectif global a légèrement augmenté, passant de 320 agents gérés au 31 décembre 2023 à 322 au 31 décembre 2024.

Le nombre d'ETP (Équivalents Temps Plein) est passé de 275,9 au 31 décembre 2023 à 277,20 au 31 décembre 2024.

Répartition des effectifs par genre et par catégorie :
comparaison 2023/2024

	Effectifs physiques		ETP		Genre	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Total général	322	320	277,20	275,9	165 hommes 157 femmes	165 hommes 155 femmes

Masse salariale

Le montant total des dépenses de personnel en 2024 atteint 22,4 M€ (99 % du montant prévu en BR2), en augmentation de 0,7 M€ par rapport à 2023, soit +3,2 %. Pour mémoire, la masse salariale 2024 a notamment soutenu les évolutions suivantes, prévues dès le BI 2024 :

- la première phase de l'alignement du montant de référence du complément indemnitaire des contractuels sur celui du complément indemnitaire annuel des fonctionnaires (29 k€),
- la revalorisation de la grille indiciaire des médecins (+80 k€),
- la revalorisation du régime indemnitaire des personnels techniques et pédagogiques impulsée par le ministère et le versement, pour la première fois, d'un complément indemnitaire annuel (81 k€),
- le glissement vieillesse technicité (GVT), (+165 k€),
- la mise en œuvre des mesures générales décidées par le Gouvernement, dont l'augmentation de +5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024 (142 k€).

Par ailleurs, les dépenses de personnel 2024 ont intégré les mesures RH d'accompagnement du camp de base dans le cadre des JOP 2024 :

- les astreintes et permanences des personnels du pôle Informatique et du pôle Médical, pour 45 k€, ayant fait l'objet d'un financement ad hoc de l'État et intégré en BR1 2024,
- la prime liée à la mobilisation des agents dans le cadre des JOP 2024, pour 92 k€, autofinancée par l'établissement.

Les vacances ont augmenté de 26 669 € entre 2023 et 2024.

En outre, il est à noter une baisse des allocations de retour à l'emploi versées à d'anciens agents au chômage, le montant passant de 157 375,10 € en 2023 à 132 591,33 € en 2024. Ce montant total est très fluctuant, car il dépend du nombre d'agents au chômage et de leur capacité à trouver un nouvel emploi.



Stratégie RH

| Le télétravail

Le télétravail a été mis en place à l'INSEP en juin 2018, assorti d'une période d'observation d'un an afin d'identifier des dysfonctionnements éventuels, en évaluer les impacts et ainsi définir au mieux ce cadre de travail.

Il est encadré par une charte approuvée par les représentants du personnel lors du comité technique du 28 janvier 2021.

En 2024, comme en 2023, des questionnaires élaborés en lien avec les représentants du personnel ont été adressés à l'ensemble des agents destinés à recueillir les retours d'expérience en tant que télétravailleurs(ses) afin d'identifier des dysfonctionnements éventuels, en évaluer les impacts et ainsi adapter les dispositions définies dans la charte du télétravail.

Les résultats de ces questionnaires ont été présentés au comité de suivi du télétravail le 3 octobre 2024, puis au CSAE du 26 novembre 2024.

La charte du télétravail, validée par le CSAE du 26 novembre 2024, a ainsi évolué sur plusieurs thématiques :

- la possibilité pour un agent nouvellement recruté de commencer à télétravailler à partir de 3 mois d'ancienneté (contre 6 mois jusqu'alors),
- le renouvellement de l'autorisation de télétravail par tacite reconduction : aussi, désormais, l'autorisation de télétravail est accordée pour un an puis renouvelée tacitement chaque année.

En 2024, l'INSEP compte environ 170 télétravailleurs(ses), soit environ 53 % des agents.

| Sujets égalité professionnelle femmes/hommes – diversité

L'année 2024 a permis de structurer les actions mises en place en 2022 et 2023 telles que l'annexe « qualité de vie au travail », jointe au compte rendu d'entretien professionnel ou encore le barème de classement lors des campagnes de listes d'aptitude et de tableaux d'avancement.

Cette année a eu lieu un focus sur l'axe 5 « prévenir et traiter les discriminations, les actes de violences, de harcèlement moral et sexuel ainsi que les agissements sexistes », permettant l'adoption et la mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexiste (VDHA). Une cellule d'écoute a été mise en place comportant une cellule d'écoute interne (composée de 9 écoutants formés au recueil de la parole), et une cellule d'écoute externe en contractualisant avec un organisme extérieur. Ce dispositif qui comprend également une cellule de traitement a été complété par la mise en œuvre d'un cycle de formation, portant sur la prévention et la lutte contre les actes de violences, discrimination, harcèlement et agissements sexiste (cf. zoom spécifique dans la rubrique relative à la formation professionnelle continue), comportant :

- une sensibilisation à l'ensemble des agents de l'INSEP sur ces thématiques et la présentation du dispositif interne. Les deux tiers des agents ont participé à ces demi-journées de formation,
- des formations spécifiques à destination de certains publics identifiés tels que les encadrants, la direction générale, le pôle administration, la responsable santé sécurité au travail, la référente égalité diversité, les représentants du personnel.

Il est important de rappeler que le plan égalité/diversité doit vivre quotidiennement dans les actions réalisées au sein de l'établissement. Aussi, toutes les décisions, mesures ou campagnes RH sont travaillées avec le prisme de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de la diversité. Cette attention est portée notamment lors des procédures de recrutements et des questions relatives aux revalorisations salariales et d'évolution de carrière. La nomination d'une référente adjointe lors de la formation spécialisée SSCT du 7 novembre 2024 a permis de renforcer le travail et les ressources nécessaires pour mener à bien cette mission transversale pour l'établissement.

Politique sociale en faveur des personnels

En 2024, l'établissement a maintenu sa politique sociale en faveur des personnels, dont les leviers sont les suivants :

- des prestations d'action sociale : aide au départ en vacances, à l'inscription au sport des agents, des agentes et de leurs familles, aide au permis de conduire, etc.,
- des secours d'urgence ponctuels et des prêts sociaux, accordés en commission d'action sociale aux agents et aux agentes en difficultés financières,
- un accompagnement des personnels dans leurs démarches administratives personnelles : famille, retraite, budget, santé, impôts, etc.

L'objectif de ces mesures est d'améliorer les conditions de vie des personnels en s'adaptant à leurs besoins.

Politique handicap en faveur des personnels

Sensibilisation

Pour faire connaître la mission de la référente handicap, des informations collectives aux personnels ont été organisées dans chaque service et la plaquette du service social-handicap a été modifiée et transmise, pour présenter ce nouveau champ d'intervention.

Des actions de sensibilisation des agents aux différents handicaps ont été menées :

- **La conciergerie**, mise en place en 2023 pour les personnels de l'établissement, a perduré son activité en 2024. Les concierges en activité sont des personnes en situation de handicap employées par un ESAT (établissement et service d'aide par le travail) et accompagnées de moniteurs-éducateurs. Tout au long de l'année, les prestations ont été proposées au personnel telles que la vente de fruits et légumes bio, le pressing, la couture, la cordonnerie et le lavage de voiture.
- **Duoday** : une quinzaine d'agents et d'agentes se sont portés volontaires pour accueillir, le temps d'une journée, des personnes extérieures en situation de handicap, souhaitant découvrir leurs métiers. 16 personnes externes ont été reçues, porteuses de handicaps moteurs, psychiques ou autres. Les personnels de l'INSEP ayant participé à ce projet (une vingtaine) venaient de services très variés, comme Le labo SEP, le pôle Haut niveau, le CESH, l'unité des affaires juridiques, l'unité scolarité, l'unité accompagnement à la performance, l'unité accompagnement des SHN et de suivi des pôles France, le pôle formation, l'unité infirmerie, l'unité des ressources humaines, l'unité des installations sportives.
- **Vidéo sur le rôle de la référente handicap de l'INSEP** : diffusion par mail au personnel,

- **Podcast handisport** : un travail avec des élèves en master du sport a été mis en place en 2023, afin de créer des podcasts sur ce sujet. Les élèves ont interviewé des sportifs et sportives de haut niveau en situation de handicap sur leurs parcours de vie. L'objectif de ce projet a été d'amener les personnes qui écouteront ces podcasts à découvrir le handicap sous une nouvelle forme. Quatre podcasts ont été diffusés au personnel. Chaque épisode a été écouté entre 140 et 190 fois.
- **Cécifoot** : un atelier d'initiation au cécifoot a été mis en place pour le personnel.
- **Don de jouets à deux CMPP** : une brocante a été réalisée fin 2023 lors de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Le personnel avait donné en amont des jouets et ces derniers ont été revendus au personnel lors d'une brocante au self. Les jouets invendus ont été donnés en 2024 à deux centres pour enfants en situation de handicap psychique. Le CMPP et Fresnes et d'Orly ont recueilli les jouets et les ont utilisés pour leur travail thérapeutique avec les enfants accueillis.
- **Livres pour cardiogreffe** : 200 livres ont été donnés par le personnel et redistribués à des personnes en attente de greffe et hospitalisées pour Noël.
- **Mobilité interne** : plusieurs réunions ont eu lieu avec la direction, le pôle patrimoine, le pôle communication et la direction générale. Ces réunions ont eu pour but d'améliorer la mobilité interne des personnes se trouvant sur le site en prenant notamment en compte les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.
- **Taxi** : depuis 2021, l'INSEP accompagne ses agents en situation de handicap à travers la mise en place de taxis pour les trajets domicile-travail. Ces trajets sont financés par l'établissement ainsi que par le FIPHFP. En 2024, deux agents à forte mobilité réduite ont pu bénéficier de cette procédure.

Aides sociales

Certaines prestations d'action sociale ont été portées sans conditions de ressources pour les agents et agentes en situation de handicap ou ayant un membre de famille en situation de handicap, afin d'inciter ce public à développer ses loisirs.

Recrutement

Un travail sur le recrutement des personnes en situation de handicap a été mené, en diffusant les offres d'emploi sur des sites spécialisés dans ce champ, afin de présenter la politique handicap bienveillante de l'établissement. Un travail de collaboration avec l'unité de ressources humaines a été mis en place. Les offres sont désormais régulièrement transmises à des organismes de recherche d'emploi pour personnes en situation de handicap (Cap Emploi) afin d'accroître les possibilités de recruter des personnes en situation de handicap.

La gestion prévisionnelle des ressources humaines (GPRH)

L'année 2024 a été marquée par des défis et des opportunités dans le domaine de la Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines (GPRH), notamment en raison de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. Cet événement a profondément influencé nos pratiques, nécessitant une adaptation rapide et efficace de nos stratégies pour répondre aux exigences accrues en matière de performance et de bien-être au travail.

Le développement
des compétences des agents

La formation professionnelle continue

Nombre de stagiaires ayant suivi une formation en 2024

Nombre de stagiaires en formation		Année 2024
Genre	H	275
	F	378
Catégorie	A	453
	B	106
	C	94
Statut d'emploi	Fonctionnaire	241
	Contractuel	412
Type d'action de formation	Formation professionnelle - Formation continue	626
	Formation professionnelle - Préparation aux examens et concours	19
	Formation statutaire	8
Total de stagiaires		653

Les femmes représentent une proportion plus élevée des stagiaires en formation en 2024 :

- pourcentage de stagiaires hommes : 42,11 %
- pourcentage de stagiaires femmes : 57,89 %

On constate une augmentation de 51,16 % du nombre de stagiaires ayant suivi une formation, comparé à 2023 (432 stagiaires vs 653).

Cette augmentation significative s'explique par plusieurs facteurs, notamment les initiatives de formation VDHA (violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes) et le programme de formation au camp de base des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.



L'INSEP a joué un rôle d'accompagnement pendant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, notamment en étant camp de base de 41 équipes de France.

Les agents volontaires pour devenir Référénts camp de base ont suivi un cycle de formation organisé en interne par le pôle formation de l'institut.

Nombre d'agents formés et temps consacré - Formation camp de base		2024
Nombre d'agents*		70
Nombre de jours		171
Nombre d'heures		1 198

*Le nombre d'agents est ici égal au nombre de stagiaires.

70 agents volontaires ont suivi un cycle de formation pour devenir référents camp de base et ont pu acquérir des compétences précieuses. Cette initiative montre l'engagement de l'INSEP à fournir un soutien de qualité et à investir dans le développement des compétences des agents.

Zoom sur la prévention et le traitement des discriminations, des actes de violences, de harcèlement ainsi que des agissements sexistes et sexuels (VDHA)

La prévention et le traitement des discriminations, des actes de violences, de harcèlement ainsi que des agissements sexistes constituent l'un des cinq axes du plan d'action « Égalité professionnelle femmes/hommes et diversité » approuvé par le conseil d'administration de l'INSEP le 6 décembre 2022.

La sensibilisation de toutes et tous est un outil puissant de prévention et d'évolution des pratiques. L'objectif est de faire reculer d'éventuels comportements non appropriés au travail, voire illégaux, pour garantir la qualité de vie au travail de toutes et tous, et permettre de devenir acteurs et actrices du changement.

L'INSEP a conclu une convention avec l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP), pour déployer un cycle de formations qui visait à :

- présenter le dispositif de signalement violences discrimination harcèlement et agissements sexistes de l'établissement,
- permettre aux agent(e)s d'appréhender les impacts et le cadre juridique des différentes formes de violence au travail,
- permettre aux agent(e)s, en fonction de leur positionnement dans l'institut, de mieux connaître leur rôle et leur responsabilité dans le traitement de ces situations,
- permettre des prises de conscience.

Ce cycle se décompose en un tronc commun et des déclinaisons spécifiques en fonction des publics :

Modules du cycle de formation	Nombre de stagiaires	Durée par session	Nombre de sessions
Tronc commun	195	3 heures	2
Encadrants	32	6 heures	3
Membres cellule d'écoute	13	3 heures	1
Direction, administration, référentes égalité, acteurs de la prévention	10	6 heures	1
Représentants du personnel	7	6 heures	1
Total	257	24 heures	8

257 stagiaires ont bénéficié d'une sensibilisation et/ou d'une formation aux questions relatives aux VDHA en 2024 correspondant à 24 heures de formation, réparties sur 8 sessions de stages.

L'accompagnement des parcours professionnels des agents

L'UEGPRH assure un suivi personnalisé des parcours professionnels des agents. Elle accompagne les collaborateurs dans leur évolution de carrière, en proposant des opportunités de mobilité interne et en offrant des conseils pour atteindre leurs objectifs professionnels.

Nombre d'entretiens réalisés en 2024 et nombre d'agents reçus par thème

Nombre d'entretiens par thème		2024	Nbre d'agents reçus par thème/an
Entretiens de carrière (développement des compétences - formation, statut, concours)	Évolution professionnelle	5	5
	Retraite	1	1
	Montage dossier d'avancement	5	4
	Concours	8	7
	Évolution statutaire	7	5
	Montage dossier CPF	3	3
	Développement des compétences	3	3
	Mobilité	3	2
Accompagnement épreuves concours	Rapport d'activité, dossier RAEP	15	7
Accompagnement recherche d'emploi		1	1
Nombre total d'entretiens/an		51	38

Le thème « Rapport d'activité, dossier RAEP » a été le plus sollicité en 2024, représentant une part significative des entretiens réalisés. D'autres thèmes, tels que l'évolution professionnelle, les concours et l'évolution statutaire, ont également été des sujets récurrents.

Le thème « Concours » a été le plus sollicité en 2024, représentant une part majoritaire des agents reçus. D'autres thèmes, tels que l'évolution professionnelle et l'accompagnement des épreuves de concours (suite logique des entretiens relatifs à un projet de concours), ont également été des sujets récurrents.

Les concours des métiers des ingénieurs, techniciens de recherche et de formation (ITRF)

En 2024, l'organisation des concours ITRF s'est une nouvelle fois parfaitement déroulée, témoignant d'un engagement à maintenir des standards élevés de qualité et de rigueur.

Une expérience positive pour tous les candidats a pu être garantie grâce à une gestion efficace et à des processus bien établis, assurant ainsi la sélection des meilleurs profils.

Quatre ouvertures de concours de recrutement dans les métiers ITRF en 2024

ITRF Fiche métier	Nombre de postes	Catégorie visée	ITRF grade	Type de concours
J2C48- Chargé(e) des marchés et des marchés, externe	1	A	Ingénieur d'études de classe normale	Externe
J2B45 - Chargé(e) de la coopération internationale	1	A	Ingénieur d'études de classe normale	Externe
G2B43- Chargé(e) de la logistique	1	A	Ingénieur d'études de classe normale	Externe
J2C46- Chargé(e) de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel	1	A	Ingénieur d'études de classe normale	Externe

Concours de catégorie A, épreuves d'admission organisées par l'INSEP

ITRF Fiche métier	Nombre d'admissibles	Nombre de présents à l'épreuve d'admission	Nombre de reçus	Nombre sur liste complémentaire
J2C48- Chargé(e) des marchés et des marchés, externe	2	1	1	0
J2B45 - Chargé(e) de la coopération internationale	13	6	1	0
G2B43- Chargé(e) de la logistique	1	1	0	0
J2C46- Chargé(e) de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel	23	4	1	0

L'ensemble des agents de l'INSEP concernés a pu bénéficier d'une formation de découverte de l'univers de l'enseignement supérieur, d'un suivi individualisé dans la perspective des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Un concours sur quatre a été déclaré infructueux à la suite de l'épreuve d'admission.

En 2024, 3 agents INSEPiens ont été admis à un concours des métiers ITRF. Tous ont été nommés à l'INSEP au 1^{er} décembre 2024.

L'ensemble des épreuves d'admission des concours ITRF 2024 ouverts par l'INSEP a réuni 22 jurés (président(e)s, membres et suppléant(e)s) afin de permettre leur tenue sur quatre jours.

La gestion prévisionnelle des ressources humaines (GPRH)

L'unité analyse les tendances du marché du travail et les évolutions technologiques pour anticiper les besoins en compétences de l'organisation. Elle propose des données permettant d'élaborer des plans stratégiques pour aligner les ressources humaines avec les objectifs de l'institut.

GESTION DU PATRIMOINE

Le pôle patrimoine est constitué de deux entités principales : l'unité des services du patrimoine (USP) et l'unité des installations sportives (UIS).

Plus précisément, l'USP est chargée, dans le cadre du contrat de partenariat public-privé conclu en 2006 par le ministère en charge des Sports avec le groupement Sport Partenariat, auquel l'INSEP est associé, du suivi et du contrôle de la qualité des différentes prestations fournies par le partenaire dans la zone nord de l'établissement. Cette zone englobe tous les bâtiments administratifs, les logements des sportifs et des encadrements de permanence, les installations scolaires, le restaurant ainsi que le pôle médical.

Dans cette zone nord, le pôle patrimoine assure le suivi de la maintenance préventive et corrective, du Gros Entretien et Renouvellement, des « modifications », de la gestion des déchets, de l'entretien des espaces verts et du nettoyage, afin de garantir la conformité des différentes prestations fournies par le partenaire.

En ce qui concerne le suivi des opérations avec le partenaire, le pôle patrimoine s'engage à respecter les dispositions contractuelles concernant la coordination de la maintenance des locaux administratifs. Au quotidien, il assure l'interface avec les différents services et pôles

sportifs de l'établissement pour résoudre tous les problèmes liés aux bâtiments et à leur utilisation.

L'UIS, avec ses agents techniques et ses prestataires est une équipe opérationnelle et de proximité qui s'emploie au quotidien pour assurer, sur le terrain, la meilleure exploitation possible de la Zone Sud.

Tout au long de l'année, elle a cherché à offrir d'excellentes conditions matérielles aux différents publics utilisateurs des installations sportives, et tout particulièrement aux pôles France et aux athlètes en stage sur le site. Les activités « cœur de métier » de l'Unité (le nettoyage/entretien, la maintenance, les adaptations/améliorations techniques, l'aménagement d'espaces, les montages/démontages d'événements), son périmètre d'action (aires sportives, équipements sportifs, salles de musculation, espaces d'hydro-récupération, locaux de rangement, bureaux, vestiaires...).

Dans le cadre de la politique de développement durable appliquée aux événements liés au camp de base, les agents de l'UIS ont participé à la fabrication de nombreux mobiliers (bancs & tables) en palettes récupérées à l'occasion de livraisons au sein du site. À l'issue du camp de base, ces mobiliers ont été stockés pour l'hiver afin d'être repositionnés pour l'été 2025.



Par ailleurs, les équipes de l'UIS ont piloté la mise en place des différents équipements « réplica » commandés dans le cadre de « Gagner en France ». Les pôles Taekwondo, Judo et Lutte ont ainsi pu bénéficier de tapis, le pôle boxe a été équipé d'un ring, les pôles tennis de table et gymnastique ont reçu des équipements « réplica », le pôle tir à l'arc a bénéficié d'un praticable, de bâches et de public reproduisant les conditions mises en place aux Invalides. Toutes ces installations ont été mises en place par les agents UIS et ont activement participé à la réussite de nos sportifs lors des JOP 2024.

Le chantier de rénovation du stade Gilbert Omnes sous son nouveau nom de Stade Marie-José Perec, a pu être réceptionné et inauguré début 2024 par le pôle Patrimoine et mis à disposition du camp de base pour la préparation des JOP 2024.



Une bulle à double peau et température régulée destinée à accueillir les équipes de France de basket 3x3 avec un revêtement de sol, des buts et chrono tous « réplica » a été livrée au début du printemps 2024. Les 4 terrains intérieurs et 2 terrains extérieurs ont permis aux joueuses et joueurs des EDF de s'entraîner dans les meilleures conditions et de connaître cette belle réussite aux JOP 2024.

Tous ces équipements profitent désormais aux sportifs en résidence à l'INSEP et à tous les stages de multiples équipes nationales françaises et étrangères. Ces équipements sont toujours entretenus avec passion par les agents de l'unité des installations sportives.

Les agents de l'UIS participent activement à l'accueil, en collaboration avec le pôle Hospitalités et les fédérations, de nombreuses délégations étrangères venant se préparer pour les grands rendez-vous sportifs. Les équipes chinoises de basket, l'équipe australienne de water-polo, l'équipe féminine japonaise de rugby par exemple.

De grands rassemblements à l'invitation des pôles résidents nécessitent également la participation active de l'UIS, la lutte sur plusieurs jours, le pentathlon moderne, le badminton.

Le pôle Patrimoine en collaboration avec le pôle Haut niveau a procédé à la réorganisation quasi complète de la salle de musculation de D'Oriola. L'utilisation des équipements, l'évolution au sein des espaces s'en est trouvée grandement améliorée.

Le pôle Patrimoine entretient une relation très privilégiée avec la DEVE (Direction des Espaces VERTs de Paris) et plus particulièrement avec sa division du Bois de Vincennes. L'implantation de 4 brebis d'Ouessant étant un réel succès, il est envisagé d'augmenter le nombre de brebis en résidence et de multiplier les sites de pâturage au sein de l'INSEP. Les brebis seraient alors déplacées de site en site régulièrement et cette transhumance leur permettrait de pâturer une herbe régulièrement renouvelée.

La DEVE souhaite également implanter sur l'INSEP une mare destinée à prolonger la trame bleue du Bois de Vincennes. Cette opération encore à l'étude devrait voir le jour courant 2026.

Enfin, nous recevons régulièrement les forestiers afin de faire un état des lieux des arbres présents sur le site. Nous suivons leurs préconisations au travers de notre prestataire espaces verts. Dans ce cadre, un projet de convention avec l'école du Breuil a été amorcé en 2024 et devrait voir le jour courant 2025. Cette convention pourrait également s'appliquer à des SHN souhaitant en plus de leur cursus sportif, suivre des formations diplômantes dispensées par l'école du Breuil.

Dans le cadre de la réduction des déchets, le pôle a également réduit de 50 % le nombre de bennes 15 m³. Ne reste sur le site qu'une benne « déchets verts » située sur la limite avec le stade Pershing & une benne « DIB » située à l'arrière du bâtiment K. Le déplacement de ces bennes sur des sites moins « discrets » a permis de réduire sensiblement les « dépôts sauvages ». Nous étudions le remplacement des corbeilles vertes de type Parisien disséminées sur le site par des modules permettant aux usagers de trier leurs déchets. Détail qui a son importance, ces modules seront pourvus de couvercles, interdisant à nos amis corbeaux de se servir et de répandre un peu partout les déchets.

De façon à faciliter et optimiser l'utilisation des grands bacs poubelles, les bacs de tri sélectif avec couvercles bleus ont été remplacés par des bacs à couvercles jaunes. Cette couleur, équipant en grande majorité les bacs de tri sélectif au niveau européen, permet à l'ensemble des utilisateurs de repérer plus facilement le bac ou jeter leurs cartons, papiers, et autres déchets cellulodiques.

Ces actions ont été entreprises dans le but de limiter le volume de déchets et de réduire le nombre de rotations nécessaires pour les vider, s'inscrivant ainsi dans la politique de sensibilisation au développement durable de l'INSEP.

Dans le cadre de la politique de développement durable de l'INSEP, le pôle Patrimoine met en place des opérations et des collaborations tels que le remplacement des robinets classiques par des robinets temporisés (1^{re} installation test au restaurant), accord avec le prestataire espaces verts et le Museum d'Histoire Naturelle pour la mise en place de zones d'études de nouveaux végétaux et de leur impact éventuel sur le biotope du Bois de Vincennes, lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires en disposant de nombreux nioirs à mésange (prédateur naturel des chenilles) sur l'ensemble du site, maintien du fauchage bi-annuel en remplacement des tontes régulières favorisant une meilleure biodiversité, récupération des bois morts pour transformation en broyats, pour ne citer que quelques exemples. Installation de 12 bornes de recharge pour Véhicules à Assistance Électrique réparties sur l'ensemble du site.

En application du PPI 2002/2024, le pôle Patrimoine a suivi plusieurs chantiers avec l'état en maîtrise d'ouvrage tels que la transformation de 6 chambres en chambres accessibles aux personnes en situation de handicap, les travaux des bureaux de second jour destinés à améliorer le quotidien des agents localisés dans ces bureaux et un chantier d'envergure consistant à climatiser les chambres des bâtiments G & H, l'ensemble du pôle médical et le centre d'imagerie médicale. Le fonctionnement du centre d'imagerie a en même temps été réorganisé pour permettre l'installation d'un scanner.

Le pôle a fourni un appui technique pour la modification de la médiathèque et les travaux de modernisation de la régie de l'amphithéâtre, de son éclairage et de son système de diffusion audiovisuel.

Sur l'ensemble du site, le pôle patrimoine garantit la sécurité et la sûreté des personnes et des biens. De plus, l'USP se charge de la préparation et de la participation à toutes les commissions de sécurité obligatoires dans toutes les structures de l'établissement, afin de vérifier la conformité avec les réglementations en matière d'habitation et de construction.

Par ailleurs, le pôle patrimoine suit de près les dossiers relatifs à la fiabilisation immobilière, tels que les audits énergétiques, le dispositif éco-énergie tertiaire et le bilan des émissions de gaz à effet de serre.

Sous la direction de la directrice adjointe chargée des moyens généraux, le pôle Patrimoine a suivi tout au long de l'année 2023 les initiatives de développement durable en partenariat avec le ministère de tutelle. En particulier, le service s'est engagé dans l'élaboration des différents indicateurs réglementaires permettant de suivre de manière précise les progrès de l'État en matière de développement durable.

Aussi, le pôle Patrimoine et ses 2 unités s'engagent activement en interne pour adopter un comportement éco-responsable. Au quotidien, les critères environnementaux sont parfaitement intégrés dans les principes de fonctionnement du pôle.

Le pôle met en œuvre des actions visant à promouvoir la sobriété énergétique et elle favorise la réutilisation maximale de matériels et d'équipements dans le cadre du réemploi.

Il demande également à ses prestataires de privilégier les circuits de l'économie circulaire, à prolonger la durée de vie des équipements dès leur conception et à utiliser des produits et des matériaux respectueux de l'environnement.

Dans le cadre de notre engagement en faveur d'une approche et d'une démarche environnementale, une des mesures prises a été de lutter contre le gaspillage d'eau potable. À cette fin, le pôle Patrimoine a pris la décision de mettre fin à l'arrosage automatique des pelouses de la zone nord.

En dernier lieu, le pôle Patrimoine accompagne et suit les instructions de la DEVE (Direction des espaces verts de la Ville de Paris, propriétaire des sols et de la végétation du site) pour assurer un état phytosanitaire optimal de toute la végétation de l'INSEP.



SUIVI FINANCIER ET CONTRÔLE DE GESTION RIGOUREUX

L'exécution budgétaire 2024 de l'INSEP a été fortement influencée par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris, entraînant des dépenses exceptionnelles (personnel, fonctionnement, investissement) et des recettes spécifiques. Le budget initial affichait un déficit de 2,3 M€, compensé par un excédent budgétaire en 2023 grâce à une subvention de l'État. Deux budgets rectificatifs (BR1 et BR2) ont permis d'ajuster les dépenses et recettes, notamment en lien avec le camp de base INSEP et divers financements dédiés.

Le compte financier 2024 présente un déficit budgétaire de -1,482 M€. Au-delà du caractère positif de ce solde moins déficitaire que prévu, il est important de mettre en avant les points suivants :

- la quasi-saturation des enveloppes de personnel et de fonctionnement (dernières factures payées le 26 décembre), témoin d'une budgétisation et d'un pilotage budgétaire maîtrisés, notamment sur le fonctionnement qui avait fait l'objet d'un effort à la baisse ambitieux dès le budget initial,
- la mobilisation importante de la trésorerie fléchée en 2024 et, inversement, le renforcement de la trésorerie non fléchée à la main de l'établissement, évolutions significatives en vue de la soutenabilité financière de l'INSEP,
- les grandes difficultés de l'INSEP à recouvrer ses ressources propres, principalement en lien avec les fédérations et notamment dans le cadre du camp de base,
- en lien avec le point précédent, le pilotage serré mis en œuvre en fin d'année s'agissant des investissements non fléchés, afin de sécuriser la soutenabilité financière de l'établissement.

Les dépenses 2024

Année marquée par la tenue des JOP de Paris, l'année budgétaire 2024 était également un exercice important pour la sécurisation financière de l'établissement,

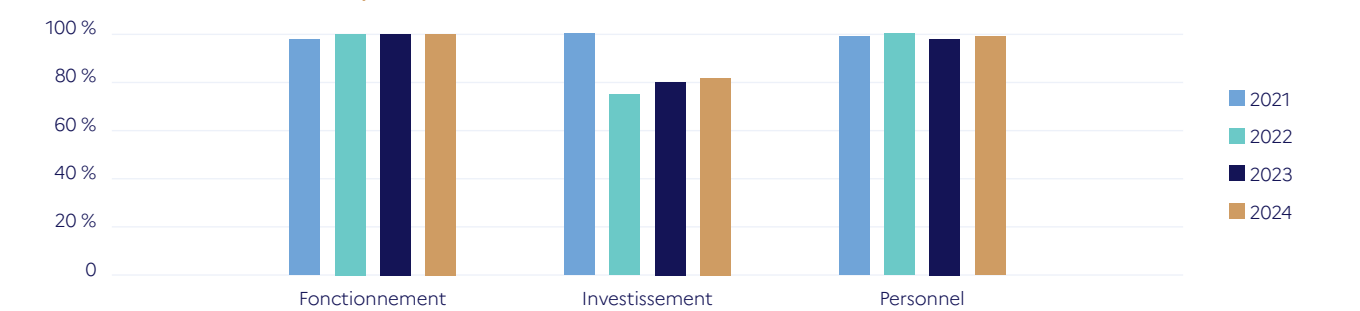
en témoigne la baisse des AE et CP prévus en fonctionnement dans le cadre d'une trajectoire maîtrisée.

Les autorisations d'engagement
(compte financier)

CF AE en €	AE 2021	AE 2022	AE 2023	AE 2024	Variation 2024/2023
Fonctionnement	13 978 995	17 155 167	20 218 424	18 075 665	-10,6 %
Investissement	1 946 689	1 105 786	5 206 550	2 233 368	-57,1 %
Personnel	19 612 803	20 391 997	21 741 625	22 431 699	3,2 %
Total	35 538 487	38 652 950	47 166 599	42 740 732	-9,4 %

Les autorisations d'engagement s'établissent à 42,7 M€, en baisse de 9,4 % par rapport à 2023.

Taux de consommation des AE par exercice



Taux conso AE	2021	2022	2023	2024
Fonctionnement	98 %	100 %	100 %	100 %
Investissement	100 %	75 %	80 %	81 %
Personnel	99 %	100 %	98 %	99 %
Total	99 %	99 %	96 %	98 %

Le taux de consommation des AE s'élève à 98 % par rapport à la prévision du BR2 2024.

Enveloppe de personnel

La consommation d'AE s'établit à 99 %.

Enveloppe de fonctionnement

Les AE sont consommées à 100 % pour la troisième année consécutive. La trajectoire ambitieusement à la baisse concernant le fonctionnement globalisé de l'établissement a été tenue, les derniers engagements ayant été pris le 31 décembre 2024.

Enveloppe d'investissement

Le montant d'AE n'est engagé qu'à 81 %, soit un taux similaire à 2023, mais qui s'explique différemment. Si la non-saturation de l'enveloppe d'AE d'investissement 2023 était liée au report en 2024 de l'engagement de certains projets (notamment dans le cadre de Gagner en France), l'année 2024 a vu l'INSEP retenir ses engagements d'investissements en fin d'année afin de sécuriser sa trajectoire financière. En effet, le retard pris dans le recouvrement de ses recettes propres a obligé l'établissement à mettre en œuvre un pilotage resserré concernant ce type de dépenses.

Les investissements pour la préparation finale des JOP 2024 ayant débuté en 2023, le montant engagé en 2024 s'inscrit en nette baisse (-57 %) par rapport à l'année précédente.

Les engagements d'investissement sur crédits non fléchés s'élèvent à 317 k€, soit 14 % du montant total engagé. Ils se composent pour 166 k€ de commandes informatiques (serveurs et firewall), de matériels médicaux pour 51 k€ (kinésithérapie & tables d'examen) ainsi que de matériel de recherche et de matériels sportifs hors crédits fléchés.

En crédits fléchés, le financement PPI 2021-2024 a permis d'engager en 2024 715 k€ de commande, dont les travaux du basket 3*3. Ensuite figure Gagner en France, opération commencée en 2023 et terminée en 2024, pour 616 k€ de matériels « réplica » pour l'équipement des pôles et l'entraînement des sportifs. L'opération campus d'excellence s'est poursuivie avec la commande des dernières opérations de réaménagement de la bibliothèque et de son mobilier pour 156 k€. Une partie des crédits de camp de base (141 k€) a été engagée en investissement pour l'aménagement de l'espace de convivialité « La Place » permettant aux sportifs et aux agents de s'immerger dans l'ambiance des JOP, ainsi que d'un portique de sécurité. Enfin 115 k€ ont été engagés au titre des crédits du fonds vert, principalement pour la mise en place de bornes de recharge des véhicules électriques en différents emplacements du site.

Les crédits de paiement

Exécution des crédits de paiement (€)



CF CP en €	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	Variation 2023/2024
Fonctionnement	12 633 308	16 651 564	19 606 075	17 894 718	-8,7 %
Investissement	1 492 288	1 259 581	4 033 767	3 353 667	-16,9 %
Personnel	19 612 803	20 372 645	21 741 625	22 431 699	3,2 %
Total	33 738 399	38 283 790	45 381 466	43 680 084	-3,7 %

Le volume total des crédits de paiement de 2024 est en diminution de 3,7 % par rapport à l'exercice 2023.

En 2024 le taux de consommation moyen des crédits de paiement s'établit pour la 3^e année consécutive à 99 %, soit la quasi-saturation des crédits de fonctionnement, d'investissement et de personnel.

Les crédits totaux exécutés en 2024 restent à un niveau élevé pour l'INSEP, atteignant 43,7 M€ (contre 45 M€ en 2023 et 38 M€ en 2022), du fait de la forte activité liée à la préparation et à la mise en œuvre du camp de base, mais également en raison d'une dépense liée aux fluides (gaz et électricité) toujours importante malgré la légère baisse constatée en fin d'exercice.

Enveloppe de personnel

Le montant total des dépenses de personnel en 2024 atteint 22,4 M€ (99 % du montant prévu en BR2), en augmentation de 0,7 M€ par rapport à 2023, soit +3,2 % (cf. éléments plus détaillés en partie ressources humaines – masse salariale).

Enveloppe de fonctionnement

Le tableau ci-dessous présente les montants de réalisés en AE CP pour chaque activité de l'établissement.

	Fonctionnement	
	CF 2024	
	AE	CP
Activités annexes - Développement des partenariats	20 116	19 903
Activités annexes - Gestion de la boutique	29 309	28 999
Activités annexes - Gestion de l'événementiel	507 674	502 314
Activités annexes - Gestion des appels à projet recherche	174 660	172 816
Assure la formation & la préparation du SHN	5 075 202	5 024 487
Concourt à des programmes de recherche	5 306 884	5 253 634
Favorise la mise en commun de ressources et d'activités au sein d'un réseau national	194 059	192 010
Mène des actions en matière de relations internationales et de coopération	402 955	398 706
Participe aux formations initiales et continues des acteurs du développement du sport	485 640	480 513
Produit & diffuse des connaissances et valorise ses ressources documentaires	91 791	90 822
Fonctions support	4 304 435	4 260 055
Correction d'erreurs d'imputation	185 411	185 411
Phénotypage digital	24 750	24 750
Erasmus	39 267	39 267
FFT suivi sommeil	6 000	6 000
Fonds vert	12 000	12 000
Fonctions support - Management	478 217	473 521
Activités annexes - Organisation commerciale des espaces pour l'extérieur	737 295	729 511
Total	18 075 665	17 894 718

En 2024, les moyens de fonctionnement en crédits de paiement ont été utilisés à saturation du plafond voté dans le cadre du budget rectificatif n° 2 d'octobre 2024. Dans le contexte particulier de l'année 2024, les principales activités de l'établissement par ordre décroissant ont été les programmes de recherche, la formation et la préparation du SHN ainsi que les fonctions support, en raison du niveau toujours élevé observé du prix des fluides.

Enveloppe d'investissement

En 2024 le niveau des investissements sur le site INSEP a été élevé, en engagement comme en paiement, et ce sont naturellement les travaux préparatoires des JOP de Paris 2024 qui ont concentré les moyens, principalement du PPI 2021-2024 et de Gagner en France via l'activité préparation du SHN. Interviennent ensuite les activités « recherche », fonction support (Amphi C), fonds vert (mobilité et biodiversité) et soins pour le patient.

En distinguant selon la nature des crédits, en investissement globalisé, les crédits consommés s'établissent à

525 k€ dont 47 % pour la rénovation de l'Amphi C avec un nouveau mur LED, 97 k€ d'équipements informatiques dont des serveurs, 92 k€ de gros renouvellement d'équipements par le pôle patrimoine et 49 k€ de matériels médicaux (game ready et tables d'examen).

Par conséquent, l'essentiel des investissements réalisés l'a été sur des crédits fléchés, pour un montant total de 2,872 M€.

Le pôle patrimoine a exécuté 74 % de cette somme, soit 2,1 M€, quasi intégralement sur les crédits du PPI 2021-2024 (1,4 M€) et de Gagner en France (GEF) pour 0,6 M€.

Le PPI 2021-2024 a permis de financer le solde de la piste d'athlétismes Marie-Jo Pérec, les travaux de la bulle de basket 3*3, et dans une moindre mesure le raccordement des caméras de vidéoprotection du site.

Les crédits GEF ont financé en 2024 en « réplia » l'achat de sols sportifs, de buts de basket 3*3, d'aménagements des conditions d'entraînement du tir à l'arc et d'autres matériels comme trampoline, poutre et barres asymétriques et tremplin avec sa piste d'élán.

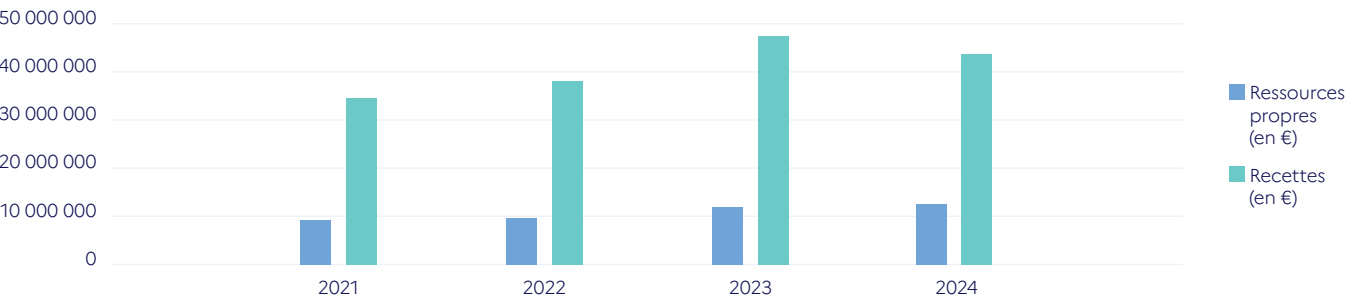
	Investissement	
	CF 2024	
	AE	CP
Activités annexes - Soins pour le patient extérieur	46 119	46 119
Assure la formation & la préparation du SHN	1 496 000	2 458 000
Concourt à des programmes de recherche	513 607	513 607
Fonctions support	81 842	240 141
Fonds vert	95 800	95 800
Total	2 233 368	3 353 667

Les recettes 2024

En 2024, les recettes de l'INSEP ont baissé de 11 % par rapport à 2023 (42 M€ contre 47 M€ au total), et intègrent des ressources propres à 12 M€ qui sont quasiment stables (+1 %). Cette évolution s'explique par la diminution

logique des financements fléchés, émanant principalement de l'État et de l'agence nationale du sport, versés en 2023 pour financer les adaptations prévues pour la préparation olympique (PPI 2021-2024 et GEF).

Recettes et ressources propres (€)



	2021	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
Ressources propres	9 187 849 €	9 741 628 €	11 923 171 €	12 036 860 €	1 %
Recettes	34 513 140 €	38 109 393 €	47 384 798 €	42 197 518 €	-11 %



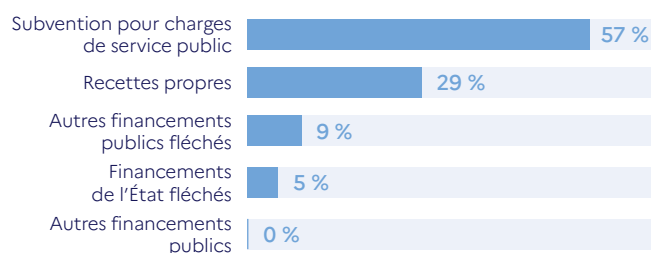
En 2024, les financements fléchés (État ou autres co-financiers) occupent une part moins importante, de 14 % contre 24 % l'année précédente.

Les ressources propres, à 12 M€, sont inférieures de 1,2 M€ à la prévision du budget rectificatif n° 2 ce qui reflète les créances des fédérations, particulièrement au titre dispositif camp de base et dans une moindre mesure sur les facturations des permanents.

Concernant le camp de base, l'organisation ad hoc déployée a nécessité un processus spécifique de facturation côté INSEP ce qui explique que seuls 587 k€ aient été encaissés sur l'exercice 2024. A contrario, l'activité partenariale a été plus dynamique qu'escomptée avec l'encaissement de plus d'un million d'euros (soit 300 k€ supplémentaires avec le partenariat ponctuel de VISA pour les JOP).

Concernant les recettes fléchées, les financements perçus sont supérieurs de 1,2 M€, respectivement pour 550 k€ de financements État supplémentaires et pour 645 k€ d'autres financements publics fléchés.

Côté État, les financements fléchés de 2024 financent principalement Sport Data Hub (SDH) pour 600 k€, le camp de base pour 501 k€, le PPI 2021-2024 pour 461 k€, l'IRMES et le CESH pour 391 k€, le fonds vert pour 108 k€ ainsi que différents dispositifs de recherche et d'enquête pour le solde.



Les financements fléchés des autres financeurs publics concernent d'abord l'ANS avec le projet SDH pour 2,3 M€. Interviennent ensuite l'ANR pour 550 k€ concernant les projets de recherche FULGUR, HYPOXPERF et PARAPERF, la Commission européenne pour 315 k€ de financement du festival européen du sport (FeSport), l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (INRIA) pour 304 k€ de financement de PERFANALYTICS, l'université de Poitiers pour 93 k€ de financement du projet DDAY, le CREPS de Dijon pour le projet DEFFINUM (43 k€), l'agence Erasmus pour 39 k€ au titre du projet Ex Æquo.



Éléments de synthèse sur la situation budgétaire

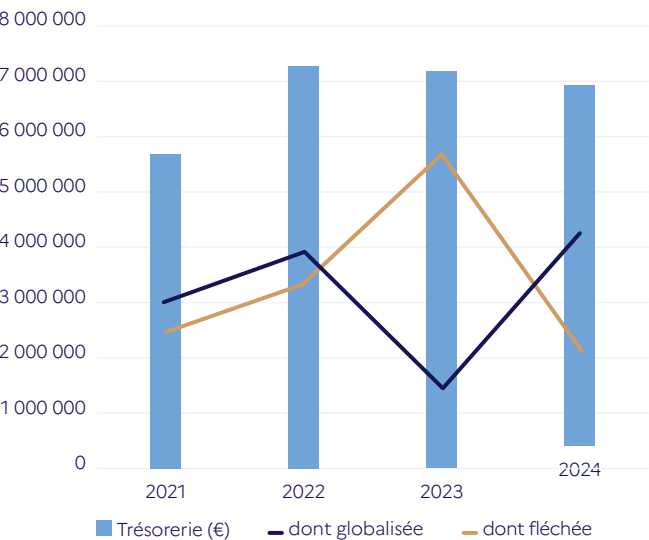
Le solde budgétaire

Le solde budgétaire s'établit en déficit de 1,5 M€ en 2024, soit une amélioration de +1,1 M€ par rapport au solde déficitaire de 2,6 M€ prévu en BR2.

La trésorerie

En 2024 la trésorerie de l'établissement s'établit à 6,5 M€, soit une diminution de 0,7 M€. Dans le détail, à l'inverse de 2023, la trésorerie fléchée diminue fortement de 3,5 M€ à 2,1 M€ de niveau final alors que la trésorerie globalisée progresse de 2,9 M€ et s'établit à 4,4 M€.

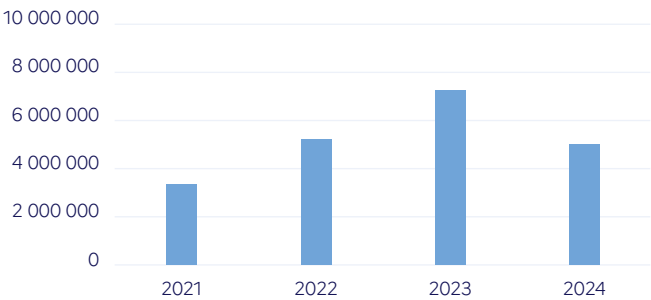
Trésorerie totale, dont globalisée et fléchée



	2021	2022	2023	2024
Trésorerie	5 679 803	7 272 217	7 176 221	6 505 009
dont globalisée	3 090 607	3 983 186	1 482 581	4 367 507
dont fléchée	2 589 196	3 289 031	5 693 640	2 137 502

Le fonds de roulement

Le fonds de roulement net global représente la différence entre les ressources stables et les emplois stables. Il traduit la marge de manœuvre dont dispose l'établissement sur les éléments à caractère durable de son patrimoine.



	2021	2022	2023	2024
Fonds de roulement	3 361 214	5 222 827	7 256 512	5 047 005

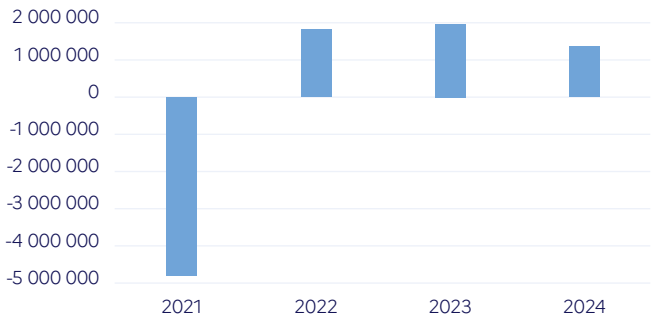
En 2024, le montant du fonds de roulement a diminué pour s'établir à 5 047 005 €.

La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement représente le résultat des seules opérations susceptibles d'avoir un impact sur la trésorerie et mesure les ressources financières internes générées par l'activité courante de l'organisme. Elle traduit par conséquent la capacité de l'organisme à financer les besoins pérennes liés à son existence et constitue, à ce titre, une ressource stable.

En 2024, la capacité d'autofinancement diminue et s'établit à 1,37 M€.

Capacité d'autofinancement (en €)



	2021	2022	2023	2024
Capacité d'auto-financement	-4 806 356	1 813 711	1 968 255	1 370 620



Focus relatif à l'exécution budgétaire en lien avec les JOP

Mis à part les dépenses habituelles de l'établissement qui, ces dernières années et y compris en 2024, ont contribué à la préparation de cet événement, les dépenses de l'établissement en lien avec les JOP 2024 peuvent être recensées ainsi :

- les dépenses dans le cadre du camp de base en 2024, qui s'élèvent finalement en 2024 à 531 k€ d'AE et 513 k€ de CP (dont en AE 390 k€ de fonctionnement et 141 k€ d'investissement), contre 501 k€ budgétisés en BR2 2024 sur ce périmètre et financés à cette hauteur par l'État, et auxquelles peuvent être ajoutées les dépenses supplémentaires de fluides concernant les mois de juillet-août, la consommation d'électricité ayant été supérieure à la normale durant cette période.

À ces dépenses engagées par l'INSEP, il est important de rappeler les dépenses engagées directement par l'État dans le cadre du partenariat public privé, permettant une montée en gamme des différentes prestations de restauration et d'hôtellerie.

- les dépenses d'investissement dans les infrastructures notamment sportives, permises par :
 - > le plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2021-2024, avec 5,5 M€ dépensés principalement pour permettre la rénovation de la piste d'athlétisme désormais nommée « Marie-José Pérec », le montage et l'équipement d'une bulle permettant l'accueil du basket 3x3, ainsi que la sécurisation du site via l'installation d'une trentaine de caméras,
 - > le dispositif « Gagner en France » (2023-2024), avec 1,5 M€ dépensés pour l'achat de matériels « réplique », permettant à court terme aux sportif(ve)s de s'entraîner dans les conditions des épreuves des JOP 2024 et, pour le long terme, de renouveler une trentaine d'équipements qui constituent un héritage non négligeable pour l'INSEP.

S'agissant **des recettes en lien avec les JOP 2024**, il est nécessaire d'évoquer la forte dynamique constatée depuis 2023 s'agissant des recettes du pôle Hospitalités de l'INSEP, soutenue par la vague initiée par l'organisation des JOP 2024 à Paris.

Par ailleurs, il convient de rappeler que le manque à gagner pour l'INSEP du fait de l'arrêt de certaines activités (notamment l'accueil de stages étrangers, de séminaires et de visites scolaires) en amont et pendant le camp de base avait été estimé à environ 700 k€. Au regard des prévisions d'accueil d'équipes de France olympiques et paralympiques, cette perte devait être compensée en totalité par les recettes issues du camp de base, estimées initialement à la même hauteur.

Concernant le camp de base, l'organisation ad hoc déployée a nécessité un processus spécifique de facturation côté INSEP en raison de la forte flexibilité concernant, notamment le maintien des sportifs dans les mêmes chambres lors de leurs allers-retours entre le camp de base INSEP et le village olympique. L'établissement des listes de présents a pris plus de temps que prévu, à l'instar, pour certaines fédérations, du dispositif de contrôle et de validation des factures une fois émises. Ainsi seuls 587 k€ ont été encaissés sur l'exercice 2024.

Toutefois, les recettes liées au camp de base seront in fine supérieures à la prévision initiale du fait d'un accueil de sportifs et de staff qui s'est avéré plus important que prévu en volume. Elles sont estimées entre 1 et 1,5 M€ selon qu'on prend en compte ou non des stages pré-camp de base et devraient être recouvrées en totalité au cours de l'année 2025.

LES AFFAIRES JURIDIQUES



Constituée de quatre agents, l'unité des affaires juridiques (UAJ) assure le pilotage des affaires juridiques au sein de l'établissement, ainsi que la prise en charge des marchés publics.

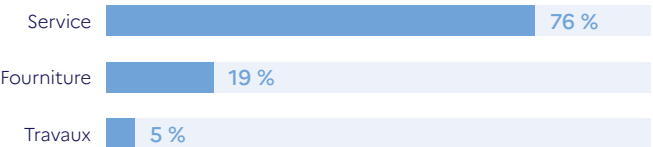
La commande publique

En 2024, ce sont 21 nouveaux marchés publics (un lot = un marché) qui ont été attribués

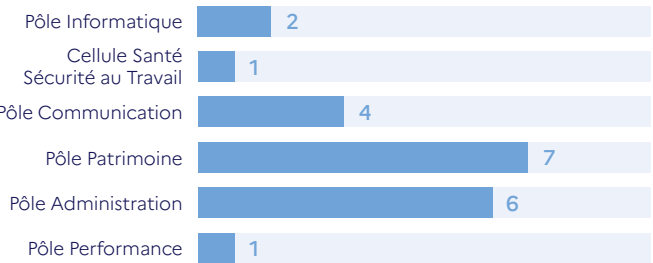
- fourniture de titres de transport et prestations annexes complémentaires (2 lots),
- prestations d'exploitation, entretien, maintenance préventive et curative pour des bâtiments de l'INSEP (2 lots),
- prestations de maintenance des installations et des équipements de traitement et de filtration de l'eau des bassins de l'INSEP,
- fourniture et maintenance d'une plateforme no-code et accès à une académie en ligne de formation à l'utilisation de la plateforme,
- productions éditoriales pour différents types de supports de communication produits et diffusés par l'INSEP,
- fourniture, livraison, installation de 4 buts de basket 3x3 identiques à ceux qui seront installés pour les épreuves des JOP de PARIS 2024,
- fourniture, livraison, installation d'un sol sportif dédié au basket 3x3 identique à celui qui sera installé pour les épreuves des JOP de PARIS 2024,

- prestations de formation en management (4 lots),
- prestations de médecine de prévention pour les agents de l'INSEP,
- travaux pour l'installation de bornes de recharges de véhicules électriques,
- fourniture de matériels et logiciels de sécurité informatique, maintenance et prestations associées,
- fourniture et distribution d'énergie électrique et de services associés,
- prestations événementielles liées à l'organisation de la soirée des champions (3 lots),
- acquisition, location/maintenance de solutions d'impression et l'exécution de prestations associées pour l'État (SOLIMP 4).

Répartition par type de marché



Répartition des marchés publics notifiés par pôle



Le « sourcing »

Conformément aux recommandations réglementaires, l'UAJ a eu recours au « sourcing ». Cette pratique, qui se prépare en amont des passations de marchés, vise à mieux connaître l'offre disponible et à affiner les besoins, permettant ainsi d'éviter les procédures infructueuses ou insatisfaisantes. En 2024, 10 % des marchés de l'INSEP ont fait l'objet d'une procédure de sourcing en amont.

Actions de formation à la commande publique

Une première vague d'actions de sensibilisation et de formation à destination des agents de l'INSEP a déjà été engagée en 2024, à l'occasion de la diffusion du guide réactualisé de la commande publique. Ce dispositif sera renforcé en 2025.

Le suivi des procédures disciplinaires

L'UAJ est chargée du suivi des procédures disciplinaires engagées à l'encontre des sportifs de haut niveau de l'établissement (constitution des dossiers, organisation des conseils de discipline, notification des sanctions...), en lien étroit avec la direction générale. En 2024, six conseils de disciplines ont été organisés par l'UAJ, dont un a fait l'objet d'un report de date sur 2025. Un bilan des procédures engagées est présenté chaque année au Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire.

L'UAJ prend également en charge la mise en œuvre des procédures disciplinaires à l'encontre des agents.

Le suivi et le traitement des assurances

L'UAJ s'occupe du suivi des dossiers de sinistres de l'établissement. Des contrats d'assurance ont été conclus dans les domaines suivants :

- dommages aux biens,
- responsabilité civile,
- flotte automobile,
- assistance-rapatriement.

En cas de sinistre, l'UAJ assure, en lien avec les services et/ou les personnes extérieures concernés, la déclaration du sinistre auprès de l'assureur compétent, la visite de l'expert en cas de besoin, ainsi que le suivi du dossier jusqu'à sa clôture. En 2024, l'UAJ a déclaré 3 sinistres parmi lesquels figuraient des dégâts des eaux, ou bris de vitres. Le suivi des déclarations 2023 a été effectué en 2024 et certains sinistres 2024 n'ont pas fait l'objet de déclaration car le montant de la réparation était inférieur à la franchise appliquée par l'assureur.

Le conseil juridique et la gestion des contentieux

L'UAJ intervient en appui des différentes unités de l'INSEP afin de finaliser la rédaction des conventions et avenants conclus par l'établissement. À titre d'illustration, plus de 150 conventions et contrats ont été signés par l'INSEP en 2024, notamment dans le domaine de la recherche.

En outre, le service apporte son analyse et son conseil pour le règlement amiable ou contentieux de litiges, le traitement de questions spécifiques dans des domaines variés (ressources humaines, propriété intellectuelle...).

L'UAJ a également en charge la mise à jour régulière du règlement intérieur et de ses annexes, le règlement disciplinaire ayant notamment fait l'objet d'une refonte en 2024. Par ailleurs, des procédures d'enquête administrative, protection fonctionnelle, et lanceur d'alerte ont également été rédigées par l'UAJ.

Enfin, le service réalise une veille juridique quotidienne, notamment à partir du Journal Officiel de la République française.



La mise en conformité au règlement général sur la protection des données personnelles

L'année 2024 a été marquée par la désignation auprès de la CNIL d'une déléguée à la protection des données et l'arrivée d'une apprentie chargée de la mise en conformité de l'établissement, rattachées à la direction générale chargée de l'administration générale.

Suite à une autoévaluation de la conformité à la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, une feuille de route a été établie afin de structurer les actions engagées (mise à jour du registre des traitements, réalisation d'analyses d'impact, rédaction de

mentions d'informations RGPD, mise en place des procédures de gestion des demandes d'exercice de droit et de gestion des violations de données...).

L'équipe RGPD a également, en plus de l'accompagnement des services dans la réalisation de leurs traitements (déclaration, méthodologie de recherche, soumission en comité de protection des personnes), mis en œuvre une sensibilisation du personnel de l'établissement par la diffusion d'une série de fiche « bonnes pratiques ».





HOSPITALITÉ/ LES SÉMINAIRES D'ENTREPRISES ET MANIFESTATIONS SPORTIVES

Les séminaires d'entreprises

L'Institut offre un cadre idéal pour l'accueil des groupes dans le cadre d'événements professionnels (séminaires, réunions, présentations de produits, salons ou événements corporates, conseil d'administration, plénière en amphithéâtre...) ou privés (réception, soirées réseaux...).

Des spécialistes de l'INSEP reconnus dans leur domaine : entraîneurs, formateurs, médecins, chercheurs... et des sportifs de haut niveau peuvent intervenir, à la demande, lors de ces événements. Des moments conviviaux d'échange et de partage avec les sportifs de haut niveau, entraîneurs nationaux ou anciens champions à l'occasion d'un déjeuner ou lors d'une soirée peuvent également être organisés, au même titre que des initiations sportives encadrées par les entraîneurs ou sportifs de haut niveau des équipes de France, au cœur de leurs terrains d'entraînement quotidiens.

	Nombre de séminaires	Nombre de personnes
2021 (de septembre à décembre)	39	1 420
2022	94	6 871
2023	114	6 605
2024	83	3 119

Les manifestations sportives et l'activité événementielle

Tout au long de l'année, l'INSEP organise différentes manifestations liées à ses expertises en matière de :

- de recherche (journée du sommeil, séminaires « À la Recherche de la Performance »),
- de médecine du sport (journée médicale, congrès international ECOSEP).

Chaque année, des événements au cours desquels les sportifs sont mis à l'honneur ont également lieu : la cérémonie de remise des diplômes, la journée olympique, la Soirée des Champions...

Des compétitions sportives de référence se disputent également à l'INSEP de manière maîtrisée et ponctuelle :

- rencontres du championnat de France de nationale 1 de basketball,
- championnat de France élite de pentathlon moderne,
- matchs de water-polo,
- compétitions UNSS / LIFA,
- ...

Des visites payantes de l'INSEP, d'une durée de 2 heures environ, sont organisées et permettent d'assister à certains entraînements des pôles France :

- pour les scolaires, elles sont prises en charge par des sportifs ce qui permet de comprendre le haut niveau, ses contraintes et ses besoins,
- pour les entreprises lors des séminaires, afin de mettre en avant nos infrastructures, nos pôles France ainsi que l'ensemble des personnels INSEP en mettant en avant les missions et besoin de chacun.





04

COOPÉRER DANS LA PERFORMANCE

L'animation, la coordination
et promotion du réseau grand INSEP

96

Le rayonnement international
de l'INSEP

102

L'ANIMATION, LA COORDINATION ET PROMOTION DU RÉSEAU GRAND INSEP

L'INSEP anime le réseau national des centres labellisés grand INSEP. Les actions proposées sont basées sur les quatre thématiques structurantes du réseau grand INSEP (« Bien s'entraîner », « Bien vivre », « Bien se soigner », « Bien se former ») afin de favoriser :

- une montée en gamme des services à la performance,
- une montée en compétences des agents du RGI.

Organisation de la campagne de labellisation 2025-2028 du réseau grand INSEP

Un groupe de travail INSEP/RGI portant sur le label grand INSEP 2025-2028 a été lancé en 2023 et poursuivi en 2024. Au regard des évolutions actuelles et de l'Organisation territoriale de l'État (OTE), le label grand INSEP 2025-2028 permettra notamment de mieux valoriser le travail collaboratif des acteurs locaux au service de la performance (sportifs de haut niveau et encadrants).

L'évolution du label grand INSEP témoigne des changements organisationnels et structurels du réseau :

- pour le label 2016-2021, l'accent avait été mis sur les infrastructures nécessaires à l'accueil des sportifs de haut niveau,
- pour 2021-2024, le label grand INSEP était centré sur les compétences et les ressources à mobiliser sur les champs d'accompagnement à la performance,
- pour la nouvelle campagne 2025-2028, en complément des critères passés, l'accent sera mis sur le travail collaboratif des acteurs locaux au service de la performance et des sportifs de haut niveau et de leurs encadrants. Le label 2025-2028 s'articulera autour de quatre piliers : « Bien séjourner », « Bien accompagner », « Impliquer et développer l'écosystème local », « S'engager dans une dynamique nationale ».

Ce nouveau label est destiné exclusivement aux structures porteuses de politiques publiques au service du sport de haut niveau. Chaque candidat devra ainsi en premier lieu préciser et justifier les missions de service public qu'il porte sur son territoire.

Valorisation des équipements et services

Outils de valorisation des centres du réseau grand INSEP : RGI 360

La plateforme interactive RGI 360 qui recense toutes les installations sportives, infrastructures et services à la performance des centres du réseau a été actualisée et enrichie au fur et à mesure des nouveaux entrants et des évolutions dans les centres RGI. La plateforme a notamment permis de fournir des informations complémentaires aux équipes de France et délégations étrangères en vue de leur lieu de stages de préparation pour les JOP de Paris 2024.

Ateliers de formation et de sensibilisation au sein des centres RGI

Règles, cycles, périnée et performance

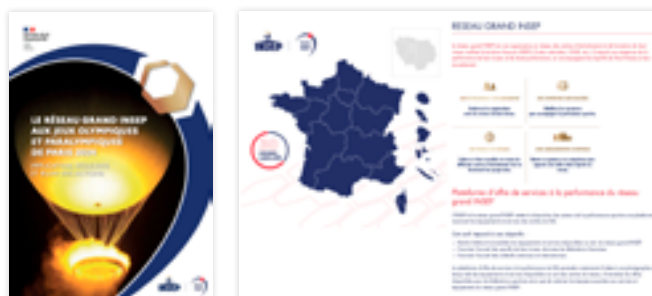
Les ateliers de sensibilisation « Règles, cycles et performance » engagés en 2022 se sont poursuivis en 2023 et 2024. Au cours de l'année 2024, trois centres ont été concernés : CREPS La Réunion, CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur (sites d'Aix-en-Provence et d'Antibes), CREPS Nancy. Au total, plus de 600 personnes (sportives de haut niveau, équipes d'encadrement et entraîneurs) ont été sensibilisées et accompagnées sur cette thématique depuis le lancement des ateliers en 2022. Les données collectées, qui représentent une base unique en France, sont en cours d'exploitation en étroite collaboration avec l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI). Une publication des résultats est prévue en 2025.

Incontinence urinaire d'effort

Dans une perspective pédagogique, des ateliers de sensibilisation sur la prévention de l'incontinence urinaire d'effort et du périnée de la sportive ont pu être lancés en 2023 pour rappeler l'impact du sport sur la survenue de fuites urinaires. Les ateliers se sont poursuivis en 2024 avec de nouvelles interventions : CREPS Nancy et CREPS La Réunion. Des exercices permettant un travail de prévention des fuites urinaires sont expliqués au cours des sessions. Au total, ce sont plus de 100 personnes qui ont été sensibilisées et accompagnées aux cours de ces ateliers depuis 2023.



Nouvelles productions du réseau grand INSEP



Livret INSEP/RGI « Le réseau grand INSEP aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 : implications, résultats et bilan des actions »

Fruit d'un travail collectif et valorisant les outils du Sport data hub (SDH) pour fiabiliser les données, un livret intitulé « Le réseau grand INSEP aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 : implications, résultats et bilan des actions » a été réalisé. Ce livret retrace notamment le travail effectué par l'INSEP et les centres du réseau au cours de la dernière olympiade. Plusieurs thématiques sont traitées :

- les infrastructures et les équipements spécifiques dédiés aux JOP de Paris 2024,
- l'accueil des équipes de France et des délégations étrangères en vue des JOP de Paris 2024,
- l'accompagnement des médaillés olympiques et paralympiques par les centres RGI,
- l'animation du réseau grand INSEP au cours de l'olympiade 2021-2024,
- les perspectives du réseau grand INSEP pour demain.

Ce bilan se veut être le reflet de l'engagement, de la dynamique collaborative et du travail collectif de tous les acteurs mobilisés au sein de l'INSEP et du RGI. Il comprend :

- des témoignages d'athlètes, de directeurs techniques nationaux et de directeurs de centres du réseau,
- des chiffres-clés du RGI, de son animation et de l'accompagnement des médaillés olympiques et paralympiques issus de l'INSEP et du RGI,
- les trajectoires et parcours de performance qui ont conduit les athlètes vers l'excellence.

Au lendemain des JOP de Paris 2024 qui ont constitué pour l'ensemble du RGI un horizon de mobilisation et alors que s'ouvre une nouvelle olympiade, l'INSEP et le RGI cherchent à présent à répondre à de nouveaux défis et soutenir la génération des sportifs des JOP de Milano-Cortina 2026, de Los Angeles 2028 et des Alpes françaises 2030.

Guide INSEP/RGI « Recommandations sur les stratégies de supplémentation en fer lors d'un stage en altitude chez l'athlète »

Depuis les JOP de Tokyo 2020, de plus en plus de fédérations ont fait le choix d'intégrer les stress environnementaux (altitude, chaleur, humidité) dans leur préparation. La montée en puissance des installations hypoxiques dans les centres RGI et privés contribue à la modernisation des équipements et à l'amélioration des conditions de préparation des sportifs français. Dans ce contexte, le groupe ressource Accompagnement à la performance en stress environnemental (ASTRE) déployé au sein du RGI en 2020 agit comme une task force et réunit des personnes-ressources de centres du RGI, de fédérations, ou encore de clubs sportifs accompagnant des sportifs de haut niveau.

S'inscrivant pleinement dans la logique du réseau ASTRE, un groupe de travail réunissant différents experts du RGI et de fédérations s'est réuni afin d'échanger, de mutualiser les savoirs et les bonnes pratiques sur les stratégies de supplémentation en fer lors d'un stage en altitude chez l'athlète. Ces experts ont constaté que les mesures de masse d'hémoglobine, du niveau de fer et de supplémentation en fer connaissent un grand écart. L'objectif de ce guide de recommandations est de définir des procédures d'accompagnement et de mesure standardisées à destination des athlètes, de leurs entraîneurs, staffs et encadrants, tout en abordant divers aspects inhérents à la question de la supplémentation en fer en altitude.

Accueil des équipes de France et des délégations étrangères dans les centres RGI en 2024



Pendant les Jeux de Paris 2024, les centres RGI ont participé activement à l'aventure des Jeux en accueillant des équipes de France et des délégations étrangères. L'INSEP et les centres RGI ont été massivement sollicités pour l'accueil de délégations étrangères dans le cadre de stages d'entraînement, de cohésion ou encore de préparation

terminale pré-JOP. La mission grand INSEP, du fait de son lien quotidien avec la mission des relations internationales, a en ce sens été le relais de ces sollicitations, jouant le rôle de facilitateur et de créateur d'opportunités. Plusieurs comités olympiques étrangers ou fédérations étrangères ont été redirigés vers les centres RGI pouvant répondre à leurs besoins.

Accueil des équipes de France

Plus de 280 stages de fédérations françaises ont été accueillis dans les centres RGI en amont des Jeux en 2024^[1].

Accueil des délégations étrangères

Au total, 215 stages d'équipes nationales de délégations étrangères ont été accueillis dans les centres RGI en 2024 (dont préparation-terminale).

Valorisation des compétences

Animation des instances de gouvernance du RGI

Les instances de gouvernance du RGI (Bureaux, Conseils stratégiques, Comités label), chargées des orientations stratégiques et opérationnelles, ont poursuivi le travail de transparence des objectifs et décisions. La gouvernance du pilotage du réseau grand INSEP se compose de trois niveaux :

- un bureau RGI qui impulse et assure le suivi des axes de travail prioritaires et des actions liés au fonctionnement et au déploiement du réseau grand INSEP. Il se positionne comme la cellule opérationnelle dont l'organisation doit permettre un circuit court de décision,
- un conseil stratégique RGI qui fixe les orientations générales, arbitre les propositions issues de la concertation et valide les grandes étapes de la vie du réseau. Le Conseil stratégique est présidé par le directeur général de l'INSEP,
- un comité « label grand INSEP », présidé par le directeur général de l'INSEP, chargé de statuer sur l'attribution du « label grand INSEP ». Il constitue l'instance de saisine en cas de procédure de retrait du label.

Coordination de groupe de travail et groupes ressources RGI

Groupe ressource « Accompagnement à la performance en stress environnemental » (ASTRE)

Dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs années, le réseau ASTRE s'intéresse aux différentes questions inhérentes aux stress environnementaux (altitude, chaleur, humidité, hypoxie). Face à la montée en puissance des ins-

[1] Cet indicateur prend en compte l'ensemble des stages équipes de France seniors y compris les non-sélectionnés aux JOP de Paris 2024. Il comprend aussi les stages de préparation terminale c'est-à-dire le dernier stage avant l'entrée au village olympique et paralympique.

tallations hypoxiques dans les centres RGI et les structures privées, les principaux objectifs pour 2024 ont concerné la préparation des sportifs en vue des JOP de Paris 2024 et l'accompagnement (formation, réglementation, suivi) de nouveaux centres et de nouvelles personnes-ressources, afin de garantir l'efficacité des structures et des procédures.

Groupe de travail « Le rôle du responsable d'une structure d'entraînement du projet de performance fédéral (PPF) »

Un guide intitulé « Guide du responsable de pôle et de structure du parcours de l'excellence sportive » avait été publié en 2013. S'inspirant de cette production, un groupe projet du RGI s'était réuni au milieu des années 2010 au CREPS Montpellier-CNEA Font-Romeu. Une seconde version de ce guide avait été réalisée en 2017. L'ensemble des référents haut niveau des centres RGI, ainsi que des entraîneurs et des correspondants du sport de haut niveau des services déconcentrés de l'époque avaient contribué à cette actualisation pilotée par le CREPS de Bordeaux.

Au cours des dernières années, l'organisation du sport en France a profondément évolué. La gouvernance du sport de haut niveau a nécessité de réactualiser une nouvelle fois ce livret. Pour ce faire, plusieurs personnes du RGI et du mouvement sportif ont été mobilisées. Ce travail s'est effectué en collaboration avec les principaux acteurs accompagnant le projet du sportif, notamment des responsables de structures du Projet de performance fédéral et des référents haut niveau des centres RGI.

Ce guide est un outil destiné à accompagner les responsables de structures PPF dans leur prise de fonction ou dans leur mission. Il présente différentes pistes de travail qui se veulent opérationnelles pour les accompagner dans le fonctionnement de la structure ; le cas échéant dans sa relation avec le centre d'accueil ; mais aussi dans la réussite du projet de vie des sportifs. Il a été conçu comme un outil de dialogue et d'échanges entre tous les acteurs du projet sportif, de vie sociale et de formation des sportifs identifiés dans le PPF. La publication et la diffusion de ce guide auront lieu au cours de l'année 2025.

Groupe de travail « Sport et intégrité »

Dans la continuité des travaux engagés au sein du RGI en fin d'année 2022, les premières visualisations de la plateforme « Sport et intégrité » avaient pu être présentées en 2023. Cette plateforme, destinée aux sportifs de haut niveau, staffs, encadrants et parents a pour objectif de prévenir contre les dérives éthiques dans le sport de haut niveau : gestes, comportements et propos inappropriés et interdits ; phénomènes d'emprise ; bien-être, maltraitance et performance ; relations entraîneurs-athlètes-parents. L'année 2024 a été marquée par plusieurs phases de tests dans les centres RGI (CRJS Petit-Couronne, CREPS Strasbourg, CREPS Hauts-de-France et CREPS Toulouse) et fédérations, ainsi que des ajustements de la plateforme avec les retours utilisateurs. L'objectif est de déployer l'outil à l'INSEP et dans plusieurs centres RGI dès la rentrée 2025.

Groupe de travail « L'autonomie des sportifs : être acteur et responsable de son projet de vie »

De nombreux acteurs de centres RGI font aujourd'hui le constat que les jeunes sportifs en structure ne sont pas toujours autonomes dans leurs prises de décisions. Beaucoup d'entre eux sont encore trop souvent à la recherche d'aide auprès de leur environnement pour faire des choix qui leur incombent. Aussi, il paraît important de pouvoir sensibiliser les jeunes athlètes ainsi que leur cellule proche (familles, encadrants) sur le fait d'être autonome et capable de prendre des décisions lorsque c'est leur avenir qui est en jeu. Ce sujet est en phase avec les réflexions et travaux engagés à l'INSEP et plusieurs centres RGI.

L'objectif de ce groupe de travail est d'aider et de former les jeunes sportifs ainsi que leur entourage à l'autonomie dans la prise de décision. Il paraît primordial de permettre aux jeunes athlètes d'avoir les clés pour prendre en main leur vie à l'aube de leur sortie de la structure, sans, pour autant, se retrouver démunis face aux aléas et imprévus de la vie active en dehors d'un centre d'entraînement de haut niveau. La gestion du temps quotidien et à l'échelle d'une olympiade est bien sûr un élément à prendre en considération.

Séminaires territoriaux et nationaux

Plusieurs événements en lien avec l'accompagnement à la performance ont été organisés à l'INSEP ou dans les centres RGI en 2024.

Séminaire « La performance et la variabilité de la fréquence cardiaque »

Dans le prolongement des précédents regroupements du réseau grand INSEP, un séminaire sur « La performance et la variabilité de la fréquence cardiaque » a été organisé en 2024. Les acteurs du réseau grand INSEP, des fédérations et du monde de la recherche se sont retrouvés pour aborder plusieurs aspects : pourquoi et comment avoir fait évoluer les outils au fil du temps, les besoins des sportifs et des entraîneurs, les applications et outils d'évaluation et d'individualisation des tests.

À quelques mois des JOP de Paris 2024, ce regroupement se positionne comme un moment clé pour conforter un accompagnement de qualité avec les fédérations sportives. Les présentations et témoignages ont donné lieu à de riches échanges en présence d'experts français dans leur discipline (CREPS Montpellier-CNEA Font-Romeu, CNSNMM, Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines, FF Cyclisme, FF Natation, FF Gymnastique). Sur le modèle du réseau ASTRE sur le stress environnemental, ce groupe d'experts est un atout majeur dans l'optique des JOP de Paris 2024, de Milano-Cortina 2026 et des Alpes françaises 2030.

Séminaire « L'accompagnement à la performance en dimension physique »

Le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur (site d'Aix-en-Provence) a accueilli un séminaire INSEP/RGI sur la thé-

matique de la dimension physique. Ce séminaire a permis d'aborder plusieurs sujets d'intérêt commun pour les centres RGI : les stratégies et évolutions des conditions de préparation des sportifs, les spécificités féminines, le lien entre le médical-paramédical et la préparation sportive. Ce séminaire a permis de regrouper des préparateurs physiques, des masseurs-kinésithérapeutes, des médecins et des référents haut niveau des centres RGI.

Séminaire « Médical-paramédical »

Le CREPS Montpellier a accueilli un séminaire INSEP/RGI « Médical-paramédical ». À travers des regards croisés, différentes thématiques ont été abordées pour dégager des perspectives et des axes de travail communs aux différents centres du réseau : les stratégies du mouvement sportif en amont et pendant les JOP de Paris 2024, les effets climatiques sur la performance et le syndrome RED-s. Ce séminaire était ouvert à l'ensemble des médecins, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, responsables administratifs et médicaux des structures médicales du RGI.

Séminaire « La performance et le sport au féminin »

Dans le cadre de l'animation du réseau grand INSEP, l'INSEP a accueilli un séminaire national « La performance et le sport au féminin », en préambule de la conférence internationale qui s'est tenue les 19 et 20 novembre sur la même thématique à l'INSEP. À travers de nombreuses interventions et des échanges constructifs, différentes thématiques en lien avec le parcours de vie de l'athlète féminine et les femmes face au défi de la performance ont été abordées. Ce séminaire était ouvert à tous les agents du réseau grand INSEP.

Symposium ASTRE/HYPOXPERF « L'accompagnement en stress environnemental »

Le réseau ASTRE et les acteurs en charge du projet de recherche HYPOXPERF (chercheurs, référents scientifiques, ingénieurs de recherche) ont organisé au CNEA Font-Romeu, un symposium sur la performance et le stress environnemental. Plusieurs thématiques ont été abordées : entraînement en altitude et hypoxie, acclimatation aux conditions chaudes et humides, optimisation de la performance par les stress environnementaux, monitoring de l'entraînement en condition de stress environnemental. Ce symposium a permis aux référents en charge de l'accompagnement scientifique à la performance de partager les expériences et mutualiser les savoir-faire appliqués pour Paris 2024, en vue de se projeter sur Milano-Cortina 2026 et Los Angeles 2028.

Webinaires RGI

En 2024, plusieurs webinaires ont été organisés dans le cadre de l'animation du RGI. L'enjeu de ces webinaires est double : valoriser le savoir-faire et les bonnes pratiques de l'INSEP et des centres RGI ; partager des expertises sur des sujets qui font le quotidien des centres d'entraînement de haut niveau.

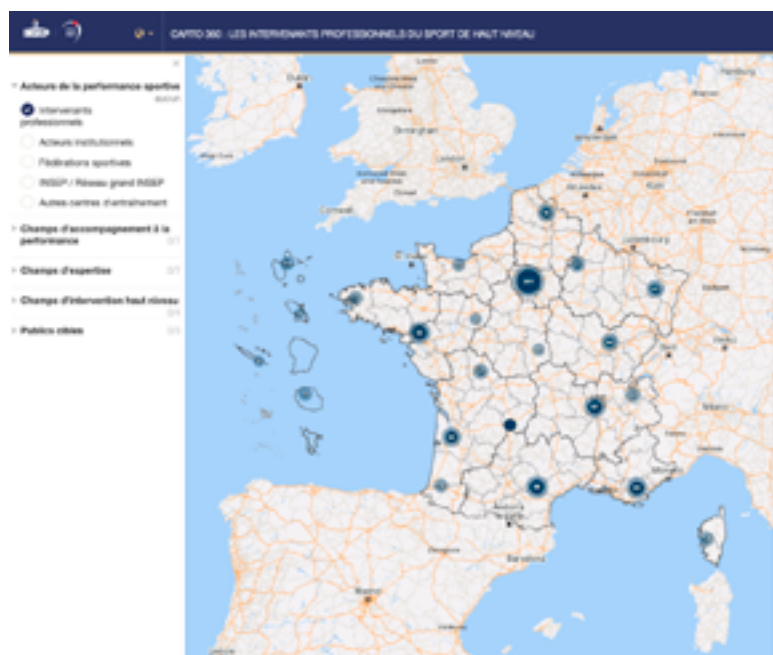
Les sujets traités ont été les suivants : l'innovation et les outils numériques, l'innovation et les JOP 2024, les Labs de la Performance (dimension mentale), les aménagements de scolarité dans les centres RGI, les accueils des équipes de France et des délégations étrangères dans les centres RGI, la mission de Welfare Officer aux JOP de Paris 2024, les modèles de centre de performance à l'étranger : Suisse, Luxembourg et Canada, le cas des lycées intégrés dans les centres RGI. Au total, sur l'année 2024, huit webinaires ont été organisés, suivis par un total de 400 participants. En moyenne, chaque webinaire était suivi par plus de 40 personnes-ressources de l'INSEP et des centres RGI. Ces webinaires sont accessibles en ligne sur la plateforme Canal sport. Les personnes intéressées peuvent ainsi (re) visionner ces séquences. En 2024, ils comptent un total de plus de 500 vues en replay.

Utilisation de la plateforme Canal sport

L'INSEP a développé la plateforme Canal sport permettant de stocker différents contenus vidéo et d'ainsi capitaliser sur les compétences et l'expertise des personnes-ressources de l'INSEP et du RGI. En ce sens, tous les contenus vidéo enregistrés au cours des travaux menés dans le cadre du réseau (séminaires territoriaux et nationaux, webinaires RGI, outils de communication, etc.) sont désormais stockés et accessibles sur cette plateforme.

Cartographie des intervenants professionnels du sport de haut niveau : CARTO 360

En 2024, la cartographie des intervenants professionnels des centres RGI permettant la visualisation interactive et géolocalisées des informations a été enrichie. Au total, plus de 1 500 personnes sont aujourd'hui identifiées.



Mobilisation des agents de l'INSEP et des centres RGI pour l'année 2024

Depuis l'année 2021, un outil de mobilisation des personnes-ressources a été développé dans le cadre du RGI. Pour rappel, cet outil permet :

- de faire valider, par les directeurs les mobilisations des agents des centres RGI au bénéfice du réseau grand INSEP,
- de conserver une trace de ces différentes mobilisations afin de pouvoir capitaliser sur les actions menées au sein des centres,
- d'obtenir des statistiques des mobilisations.

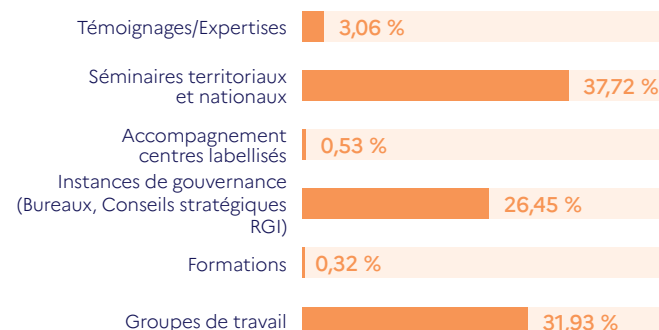
Concernant l'année 2024, nous constatons une continuité par rapport à l'année 2023 (953 demandes de mobilisation, 8 de plus que l'année précédente). 626 de ces mobilisations ont été des mobilisations nationales, sur des événements en présentiel. 317 des 953 étaient pour des événements en visioconférence. Comparé à l'année 2023, un renforcement du présentiel (66 % des mobilisations contre 56 % l'année précédente) est à observer.

Trois centres figuraient déjà parmi les plus sollicités en 2023, et le sont de nouveau en 2024 : le CREPS Bordeaux, le CREPS Montpellier-CNEA Font-Romeu et le CREPS Île-de-France. Trois autres centres ont particulièrement participé à la dynamique du réseau au cours de l'année 2024 : le CREPS Strasbourg, le CREPS Poitiers et le CREPS Vichy. Pour ces six centres RGI, nous comptons 30 et 45 demandes de mobilisation, par centre, en 2024. Les trois types de mission ayant été les plus sollicités pour l'année 2024 sont les séminaires (358 demandes), les groupes de travail (303) et l'institutionnel (251 demandes).

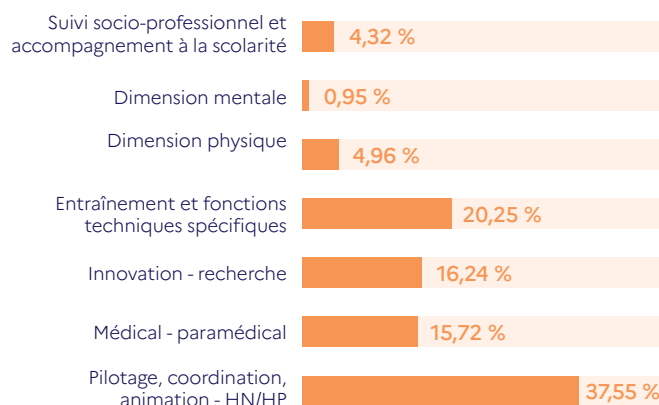
En ce qui concerne les mobilisations fédérales, 2024 a été une année de renforcement des collaborations entre le réseau grand INSEP et les fédérations. Ces dernières ont été actives dans la dynamique du réseau, particulièrement celles d'athlétisme, de natation, de triathlon, de ski, handisport, ou encore de rugby, boxe, cyclisme, et gymnastique.

Enfin, les types d'expertise permettent d'analyser les axes et orientations stratégiques du réseau. Le type d'expertise le plus mobilisé concerne l'institutionnel (pilotage, coordination, animation HN/HP), suivi des expertises liées à l'entraînement et aux fonctions techniques spécifiques. Le médical-paramédical et l'innovation-recherche représentent pour leur part respectivement 15 % et 16 % des mobilisations. Au total, les agents des centres RGI ont été mobilisés 6 113 heures sur l'année 2024, soit l'équivalent de 3,4 ETP.

Les types de mission du RGI en 2024



Les types d'expertise du RGI en 2024



Participation du réseau aux différentes instances continentales et internationales

Dans le cadre du fort lien nouant les missions grand INSEP et relations internationales, les centres RGI ont intégré une solide dynamique internationale au sein de leur feuille de route. En 2024, de nombreuses personnes-ressources du réseau grand INSEP ont participé activement à différents temps institutionnels et opérationnels de réseaux internationaux : Association of Sport Performance centre (ASPC), European College of Sport Science (ECSS), International Council for Coaching Excellence (ICCE), etc.



LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE L'INSEP

Afin de poursuivre son développement, d'enrichir ses connaissances et d'inscrire durablement la France parmi les meilleures nations olympiques et paralympiques, l'INSEP développe ses relations internationales tant sur le volet de l'accueil des délégations étrangères, que du partage d'expertises. L'année 2024 a donné lieu à un certain nombre d'événements qui ont renforcé l'assise internationale de l'INSEP. En effet, l'INSEP a su répondre présent sur la scène internationale, dans les associations, conférences, congrès et symposiums majeurs tels que l'European College of Sport Science (ECSS) et participe au projet européen Erasmus+ Mentis et FeSport et internationaux tels que RéFORM et ESC2 rebaptisé ESnCE dans lequel l'INSEP est associé ou encore avec sa participation au XII^e Forum international de l'Association of Sport Performance Centres (ASPC) à Hong Kong du 4 au 6 décembre 2024 sur la thématique du renforcement du sport de haut niveau dans le monde asiatique.

En cette année des Jeux olympiques de Paris, le positionnement de l'INSEP comme centre de préparation des équipes de France reconnu internationalement comme centre de référence s'est illustré par le passage à l'INSEP de la flamme olympique et la venue de Thomas Bach, Président du Comité International olympique (CIO) dix jours avant la cérémonie d'ouverture des JOP de Paris 2028. La visite symbolique de Thomas Bach à l'INSEP souligne l'importance de l'INSEP dans la préparation des athlètes français et l'engagement du CIO envers le sport de haut niveau. Durant sa visite, Thomas Bach a eu l'opportunité de rencontrer des athlètes de différentes disciplines, témoignant de la diversité et de l'excellence du sport français. Les échanges chaleureux et motivants avec les athlètes ont été une source d'inspiration, renforçant leur détermination à briller lors de ces Jeux à domicile.

La présence de Thomas Bach à l'INSEP, à quelques jours des Jeux olympiques, a insufflé un nouvel élan de motivation aux athlètes français et a rappelé à tous l'importance des valeurs olympiques de respect, d'excellence et de solidarité.

Une collaboration efficace avec le réseau des ambassades du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Dans le cadre des bonnes relations entretenues par l'INSEP avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (à travers les ambassades, consulats ou opérateurs comme Business France ou l'Agence Française de Développement), plusieurs séquences ont permis la valorisation de l'INSEP, du réseau grand INSEP (RGI) et la promotion de l'expertise française en matière de sport de haut niveau. Ce fut notamment le cas lors de déplacements du directeur des Relations Internationales et du réseau grand INSEP dans les ambassades françaises :

- à Varsovie en janvier 2024 pour y présenter le positionnement de l'INSEP avant les JOP de Paris 2024,
- à Istanbul en février 2024, à l'occasion des French Sport Days,
- à Belgrade en mars 2024 pour une conférence « Sport et Data »,
- à Montréal en septembre 2024, dans le cadre du suivi du partenariat avec l'INS Québec soutenu par le Consulat général.

Conférence internationale « femme et performance »

Quelques mois après les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (premiers JOP de l'histoire à respecter une quasi-parité parfaite entre hommes et femmes), une conférence internationale sur le thème « Femmes et performance » a été organisée à l'INSEP les 19 et 20 novembre 2024.

Cette conférence internationale s'est déroulée notamment dans le cadre d'un projet européen financé par Erasmus+ et intitulé Ex-Aequo, piloté par l'INSEP en collaboration avec différents partenaires, dont l'Australie et l'Irlande. À l'instar des précédentes conférences internationales organisées par l'INSEP (dimension physique, dimension mentale), de très nombreux experts internationaux ont été réunis afin de pouvoir échanger autour des spécificités et singularités féminines et présenter leurs travaux et modalités d'accompagnement mises en place pour la performance des sportives de haut niveau. Plusieurs centres d'entraînement étrangers étaient représentés parmi lesquels Australian Institute of Sport (AIS), Own The Podium, Japan Sport Council, Centre d'Alt Rendiment (CAR) Sant Cugat, etc.

Sur l'European College of Sport Science (ECSS)

Fondé à Nice en 1995, l'ECSS est une organisation internationale qui vise à promouvoir et diffuser les différents travaux de recherche en sciences du sport jusqu'à devenir la communauté de référence en la matière en Europe. Après avoir porté conjointement l'organisation de l'ECSS en 2023 avec ses 11 partenaires académiques franciliens, en 2024, des représentants de l'INSEP se sont rendus à l'édition 2024 de l'ECSS à Glasgow dont le thème était « Enhancing Health, Performance and Community Sport ».

Soutien aux projets européens et positionnement de l'INSEP en Europe

Erasmus Days

Depuis plusieurs années déjà, l'INSEP est pleinement impliqué dans plusieurs projets et programmes Erasmus+ d'envergure tels que FeSport, Ex-Aequo, Mentis, Empatia, ESC2 visant à promouvoir le sport et les échanges entre pairs pour une montée en compétences mutuelle.

En octobre 2024, l'INSEP a hébergé le lancement de la 8^e édition des « Erasmus Days », semaine pendant laquelle l'Europe et les différents programmes mis en place par les deux agences Erasmus+ françaises et leurs partenaires visant à faciliter la mobilité et le partage en matière d'ouverture européenne et mondiale ont été mis à l'honneur. Après une introduction par le directeur général de l'INSEP, les responsables des deux agences françaises ont officiellement lancé cette semaine spéciale et ont ensuite laissé place aux intervenants porteurs ou bénéficiaires de projets issus de divers secteurs qui ont pu expliquer en quoi Erasmus+ est un levier pour la pratique sportive et décrire les perspectives offertes par la coopération européenne aux établissements experts du sport.

En fin de matinée, les participants ont pu assister au discours de clôture de Bernard Beignier, Recteur de l'Académie de Paris, qui a salué les belles opportunités permises par ces dispositifs pensés pour le plus grand nombre, quels que soient le genre, l'âge ou la catégorie (étudiant, alternant, demandeur d'emploi, bénévole d'association...).

Journée Européenne du Patrimoine

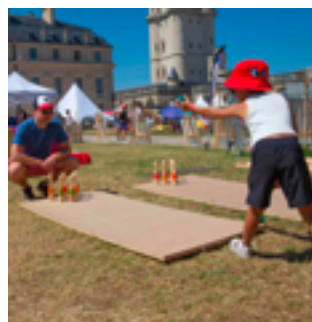
Les 41^{es} Journées européennes du Patrimoine ont eu lieu les 21 et 22 septembre 2024. Ces deux journées ont été l'occasion pour le public de franchir les portes de l'INSEP et de découvrir le campus de 28 hectares au cœur du Bois de Vincennes, lieu de vie, de formation et d'entraînement des meilleurs sportifs de haut niveau français.

FeSport

L'INSEP a organisé le Festival européen du sport (FeSport), du 31 juillet au 9 août 2024 pendant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, financé par Erasmus+. Situé dans la zone de célébration au cœur du château de Vincennes et aux alentours, il a rassemblé 10 pays européens représentés par des centres de haut niveau (France, Irlande, Finlande, Suède, Allemagne, Autriche, Luxembourg, Espagne, Portugal, Bulgarie) venus présenter leur culture sportive et mettre en avant les valeurs de l'Union européenne (UE) de partage et d'inclusion.

Pour les activités en journée, de 12h à 18h, l'INSEP s'est entouré de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP) pour offrir au grand public une gamme variée d'activités sportives et éducatives réparties dans trois espaces distincts :

1. L'espace européen, avec des initiations à 27 activités sportives européennes telles que la savate (France), le hurling (Irlande), les castells (Espagne) ou encore le pesäpallo (Finlande). Certaines activités comme le baby-foot humain (Luxembourg) et le rink hockey (Espagne) ont été organisées sur le parvis de la Mairie de Vincennes. Une exposition sur les cultures sportives européennes est venue compléter la découverte pratique des sports européens. Elle s'est tenue du 25 juillet au 13 août sur le parvis du RER A de la ville de Vincennes.



2. L'espace multisport, avec 50 activités, mettant en avant la richesse et la diversité de la pratique sportive et para-sportive. Le yoga, le taekwondo, le volley assis, le chasetag ou encore le street workout y ont été proposés.
3. L'espace associatif, afin de sensibiliser autour des thématiques de l'inclusion, du respect et de la lutte contre les discriminations. Dix associations s'y sont relayées pour sensibiliser le public à travers des jeux éducatifs, des activités sportives et des discussions.

En soirée, les activités sportives ont laissé place aux événements de networking entre des cadres du secteur sportif européen. Chaque pays partenaire a organisé dans sa « maison de célébration », lieu provisoirement occupé par les délégations pendant les JOP (ex. Club France pour la France), une soirée mettant à l'honneur la culture sportive du pays à travers la gastronomie et des animations variées ainsi que le centre de haut niveau impliqué dans le projet. Ces événements ont réuni les membres du consortium et d'autres représentants d'organismes sportifs européens et ont ainsi favorisé et renforcé les liens entre les pays européens.

Au total, la zone de célébration a accueilli 94 000 personnes durant les 10 jours du festival, parmi lesquels 2 300 se sont inscrits aux activités. Dix soirées ont été organisées réunissant 450 acteurs du secteur sportif européen.

Le Festival a également su compter sur le soutien de la Mairie de Vincennes et a bénéficié de la venue de personnalités publiques telles que Valérie Pécresse, présidente du conseil régional d'Île-de-France ou encore de Charlotte Libert-Alban, maire de Vincennes, ou bien encore de Michael Martin, vice Premier ministre irlandais présente lors de l'inauguration.

Quelques activités du festival ont également été présentées au club France.

MENTIS

Depuis janvier 2023, l'INSEP est partenaire du projet MENTIS (Mental health through the entourage in high performance sport), financé par Erasmus+ et géré par la Vrije Universiteit de Bruxelles (VUB). L'objectif de MENTIS est de sensibiliser les membres de l'entourage des sportifs de haut niveau à la prise en charge de la santé mentale de ces derniers. Entre mai et octobre 2024, l'INSEP a organisé trois ateliers de sensibilisation à la santé mentale regroupant 42 participants aux profils variés (DTN, entraîneurs, préparateurs physiques, infirmiers, surmédians, sportifs de haut niveau, etc.) et travaillant à l'INSEP, dans les centres du réseau grand INSEP ou encore dans les fédérations.

Le contenu a été élaboré par l'INSEP et ses partenaires (Loughborough University, la confédération suédoise des sports, CAR Barcelone et le Comité olympique néerlandais). Divisés en trois parties, les ateliers ont permis d'acquérir des connaissances théoriques en matière de santé mentale, d'approfondir le rôle de chacun dans la gestion de la santé mentale des SHN et d'identifier des méthodes pour prendre soin de sa propre santé mentale en tant que membre de l'entourage.

Pour accompagner ces ateliers, trois vidéos mettant en avant un ou une sportive de l'INSEP avec un membre de son entourage ont été réalisées afin de promouvoir le rôle primordial de l'entourage dans le bien-être du sportif de haut niveau :



Différents services ont été impliqués dans leur réalisation et encadrement : le pôle médical, le pôle Haut niveau, le pôle Performance et la cellule des relations internationales et du réseau grand INSEP.

Le projet s'est clôturé fin 2024 avec le Symposium international à Bruxelles pour promouvoir la santé mentale et le bien-être dans le sport de haut niveau en présence d'olympiens issus de la VUB.

Ex Æquo

L'INSEP s'engage pour la parité dans le sport. Dans le cadre du programme européen Erasmus+ « Ex Æquo », cofinancé par l'Union européenne, l'INSEP engage une réflexion commune avec ses partenaires institutionnels, le Sport Ireland Institute et l'Australian Institute of Sport, autour de la promotion de la parité dans le sport et l'accompagnement à la performance des athlètes féminines.

Dans un objectif de formation professionnelle et d'acquisition de nouvelles connaissances et compétences basées sur des modèles étrangers, 10 représentants de l'INSEP ont ainsi participé à une première session de formation dans les locaux de la principale organisation de performance sportive en Irlande.

Cette rencontre marque la première étape de ce projet de mobilité pour les agents de l'INSEP visant à échanger et acquérir de nouveaux outils de sensibilisation et de prévention sur les questions liées à l'égalité des sexes afin de sensibiliser un grand nombre d'apprenants.

Différents sujets ont été abordés tels que les politiques de haute performance à destination des femmes dans le sport (santé physique et mentale, bien-être, accompagnement à la maternité...), la diversité et l'inclusion, les communautés professionnelles, les différents programmes d'incitation à la pratique sportives, les kits de communication...

Une première étape qui pourra se poursuivre et se matérialiser à travers l'organisation en novembre prochain à l'INSEP d'une conférence internationale dédiée à « Femmes et performance », ce qui permettra de diffuser à un public encore plus large les leçons apprises et les meilleures pratiques en termes de parité et de soutien aux athlètes féminines.



Sur le XII^e Forum international de l'ASPC

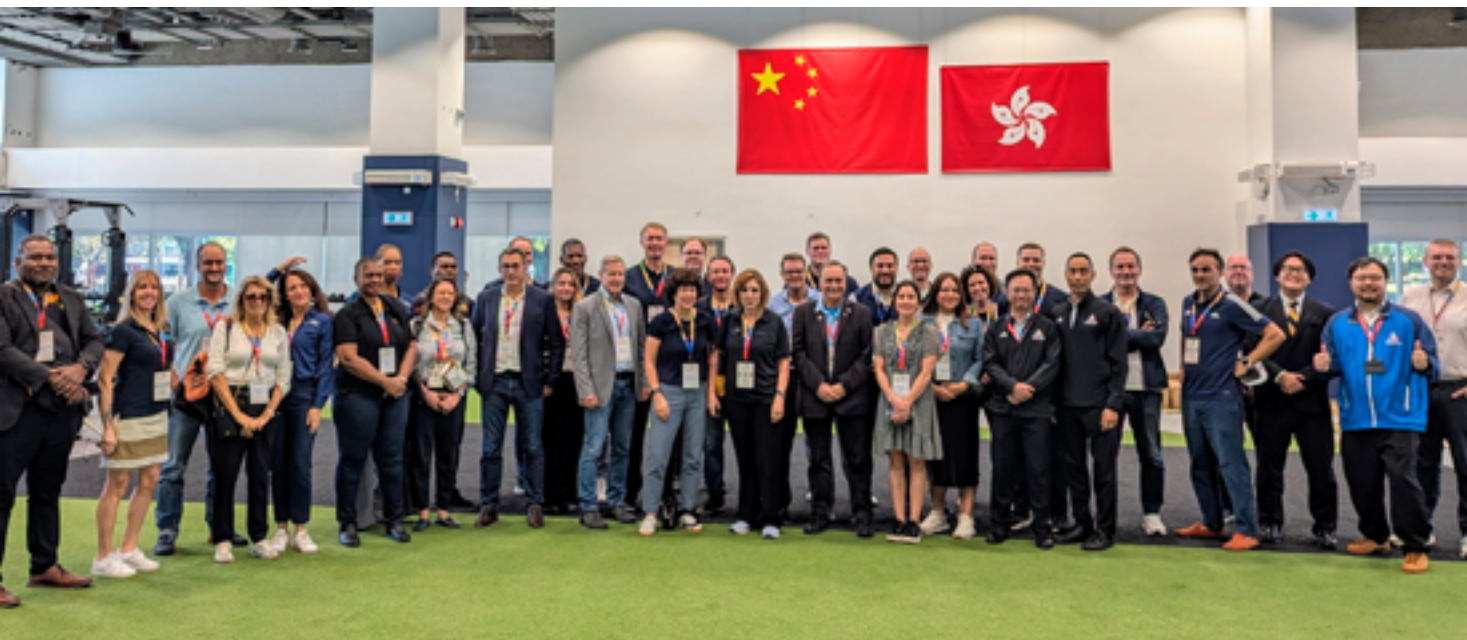
En collaboration avec l'Association of Sport Performance Centre (ASPC), le Hong Kong Sports Institute (HKSI) a organisé le XII^e Forum international de l'ASPC sur le sport de haut niveau.

HKSI a organisé le XII^e Forum international de l'ASPC sur le sport de haut niveau avec comme thème : « Améliorer le sport de haut niveau - Perspectives asiatiques et développement ».

Le forum visait à faciliter le partage des meilleures pratiques et à promouvoir le développement professionnel des leaders des centres d'entraînement de haute perfor-

mance à travers le monde et à explorer les possibilités de collaboration mondiale renforcée. Le forum a attiré plus de 170 participants internationaux et locaux, y compris des dirigeants, des professionnels, des praticiens, des entraîneurs, des athlètes et des représentants de 87 organisations liées au sport dans 33 pays et régions.

Ce forum a ainsi permis d'asseoir le rayonnement de l'INSEP et de renforcer son image en tant que centre sportif fédérateur et attrayant pour les participants à ce forum. De plus, il a contribué à renforcer un réseau international déjà très actif et efficace dans le domaine du sport de haut niveau.



Conventions et coopérations internationales

En 2024, l'INSEP compte plusieurs conventions et accords internationaux supplémentaires, signés avec des centres sportifs, universités et organismes internationaux. Ces accords portent principalement sur les points suivants :

- échanges concernant la médecine du sport,
- soutenir des programmes innovants dans le domaine de la haute performance et de la recherche,
- participation à des conférences, participation d'intervenants, conférencier principal,
- échanges croisés d'équipes sportives pour des camps d'entraînement au sein des installations sportives.

Ces accords ont été signés avec les pays suivants :

- Kazakhstan : Academy of Physical Education and Mass Sports,
- Brésil ; Comité olympique Brésilien,

- Irlande (renouvellement) : Irish Sport Institute,
- Canada (renouvellement) : Institut National des Sport du Québec.

Sur la coopération avec le Japon

Sur la base du protocole d'accord signé en mars 2014, prolongé en janvier 2019, le JSC et l'INSEP se sont entraînés, notamment en vue des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 et de Paris 2024. La collaboration et la coopération vont du partage des connaissances et de l'expérience en diverses occasions à la conduite de recherches en sciences du sport.

Compte tenu de l'intérêt mutuel à renforcer les compétences des différents acteurs (chercheurs, encadrants, etc.) grâce à des expériences internationales, le JSC et l'INSEP ont décidé d'exploiter davantage cette relation

de coopération et d'établir un cadre permettant à leurs collaborateurs respectifs de travailler en mode intégré au sein de chacun des deux Instituts, comme l'a souligné Fabien Canu, directeur général de l'INSEP.

Ainsi, le 16 novembre 2023, le Japan Sport Council (JSC) a conclu un accord avec l'INSEP dans le but d'établir un cadre de coopération pour le renforcement des ressources dont va bénéficier la future génération de sportifs de haut niveau des deux pays.

En novembre 2024, l'INSEP a, avec le JSC, dans le cadre mentionné plus haut, accueilli un représentant du Japan High Performance Center Sport Council (JSC) en vue de préparer une conférence internationale coorganisée par le l'INSEP et le JSC sur les stress environnementaux.

Sur la coopération avec le Maroc

Le protocole d'accord entre l'INSEP et l'UM6P a, pour rappel, été signé en juin 2023. Cette convention de collaboration permet un accompagnement par l'INSEP orienté autour de la structuration et du déploiement du Lycée d'excellence sportive de l'UM6P situé à Rabat.

Dans l'objectif de promouvoir l'excellence sportive et offrir aux talents sportifs les moyens de performer, autant que de former une élite sportive issue de la diversité sociale, l'INSEP accompagne l'UM6P à travers la mise à disposition d'experts et la production de livrables.

L'année 2024 a vu deux actions principales être menées :

- en janvier, trois experts de l'INSEP se sont rendus au sein du Lycée d'excellence sportive de l'UM6P afin de fournir une expertise sur le champ de l'accompagnement à la performance des fonctions supports aux experts du sport de haut niveau.
- en novembre 2024, un autre déplacement a été organisé, mobilisant encore une fois trois experts de l'INSEP. Ce déplacement avait pour objectif de contribuer à la structuration du LYDEX sur différents volets : optimisation et analyse de la performance, accueil et hospitalité, scolarité et formation.

D'autres actions ont également été menées au cours de l'année : l'accueil de deux représentants du LYDEX sur le CCS « Préparation physique » de l'INSEP, autant que différents échanges et un accompagnement continu sur la structuration du Sport Lab de l'UM6P (ayant vocation à mettre en place des programmes de formation intégrés pour la préparation des athlètes).

Soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et de son réseau : ambassades et Agence Française de développement (AFD)

Sur la coopération avec le Rwanda soutenue par l'AFD

Au cours du dernier trimestre de l'année 2023, l'INSEP a été sollicité par l'AFD dans le cadre du déploiement du programme ISONGA. Ce programme d'investissement et d'accompagnement du ministère des Sports rwandais a pour ambition de développer un modèle et une organisation durable pour la structuration du sport scolaire et du sport de haut niveau au Rwanda.

En ce sens, une mission d'expertise et d'audit a été réalisée au cours du mois de février 2024. Cette mission a été menée en collaboration par l'INSEP (pour répondre aux questionnements liés à la structuration de la performance) et l'UNSS (mobilisée sur les questions du sport scolaire et d'accès au haut niveau). Cette mission avait pour objectif de favoriser la compréhension de l'écosystème local, du rôle de chaque organisme et de l'analyse des collaborations et échanges entre toutes les parties prenantes.

Cette mission a permis de rencontrer les différents interlocuteurs politiques, stratégiques et opérationnels afin de fournir de premiers éléments et premières pistes de pérennisation du programme ISONGA, sur les aspects du sport scolaire et du sport de haut niveau.

Un livrable de préconisations a émané de ce déplacement, structuré autour de la présentation du programme ISONGA, d'analyses et constats concernant le déplacement réalisé, la structuration de la politique éducative et sportive, et l'optimisation de modèles de performance (détection, stratégies de performance, structuration de centres de haut niveau).

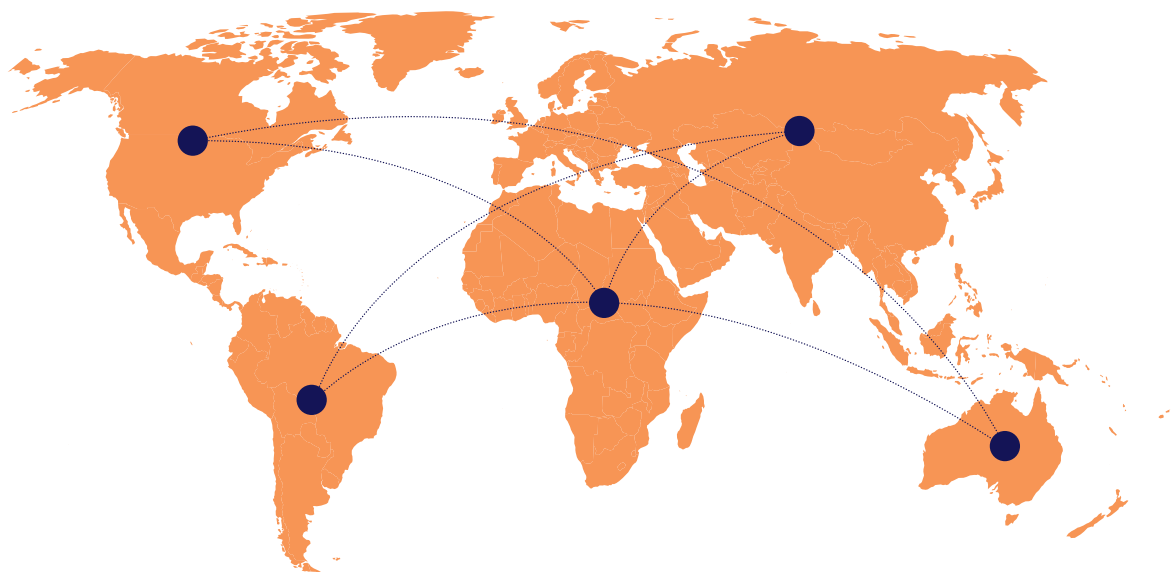
Sur la coopération avec le Ghana soutenue par l'ambassade de France au Ghana

Dans le cadre d'une convention de coopération conclue entre l'INSEP et l'ambassade de France au Ghana en 2023, l'INSEP s'est rendue à plusieurs reprises au Ghana, soit pour mettre à disposition des acteurs sportifs du Ghana son expertise, soit pour dispenser des formations. Après un audit relatif à l'étude du modèle sportif ghanéen et des acteurs, des préconisations ont été faites dans un livrable. Parmi ces préconisations et les échanges avec les différents acteurs ghanéens du sport, le besoin de structuration de modèles de performance est apparu comme une évidence. C'est la raison pour laquelle, en 2024, une session de formation a été réalisée sur place auprès des fédérations sportives ghanéennes pour les aider à mettre au point des modèles de performance propres à chacune des fédérations présentes.

Les missions d'expertise des agents de l'INSEP à l'étranger

Les accords de coopération permettent notamment le développement de missions d'expertise à l'étranger, facilitant les échanges avec les partenaires et concourant à améliorer les compétences des deux parties. La montée en compétences des acteurs du sport français passe par la confrontation avec les experts internationaux et concourt à l'amélioration des connaissances des deux parties sur l'ensemble des champs du sport de haut niveau.

Les agents de l'INSEP sont ainsi présents sur la scène internationale, dans les associations, conférences, congrès et symposiums majeurs et participent à de nombreux projets européens et internationaux. Face à une concurrence mondiale qui s'intensifie en matière de sport de haut niveau, notamment dans la perspective des Jeux de Los Angeles en 2028, les accords de coopération permettent notamment le développement de missions d'expertise.



58

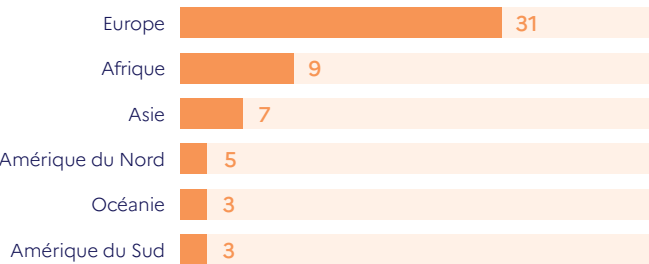
agents mobilisés
en 2024



56

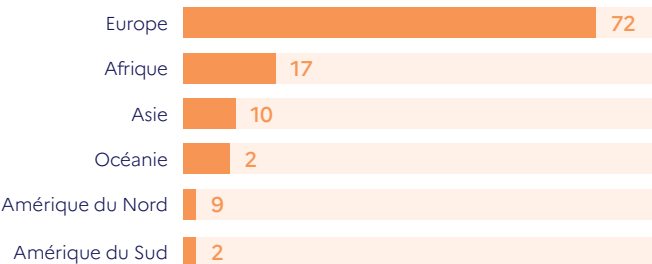
missions
à travers le monde

Ces missions ont été effectuées sur plusieurs continents



Ce graphique fait état du **nombre de missions** pour **chaque continent**.

Le nombre d'agents mobilisés pour chaque continent est ventilé de la façon suivante



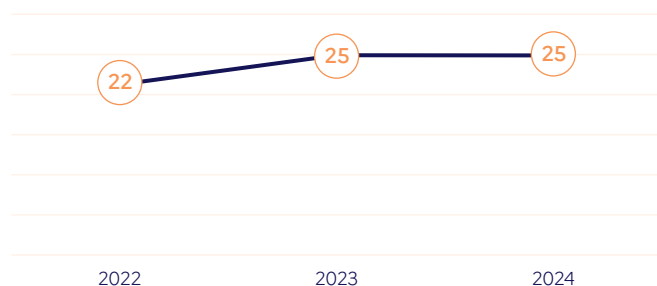
Ce graphique fait état du **nombre d'agents mobilisés** pour **chaque continent**.
Un seul agent a pu se rendre sur plusieurs continents au cours de l'année 2024.

Parmi ces missions, certaines ont été effectuées sur invitation

En 2024, sur les **56 missions** réalisées, **25** ont été faites sur invitation.

Soit le même nombre que pour l'année 2023.

Nombre de missions sur invitation Période 2022-2024



Total annuel des missions réalisées Période 2022-2024



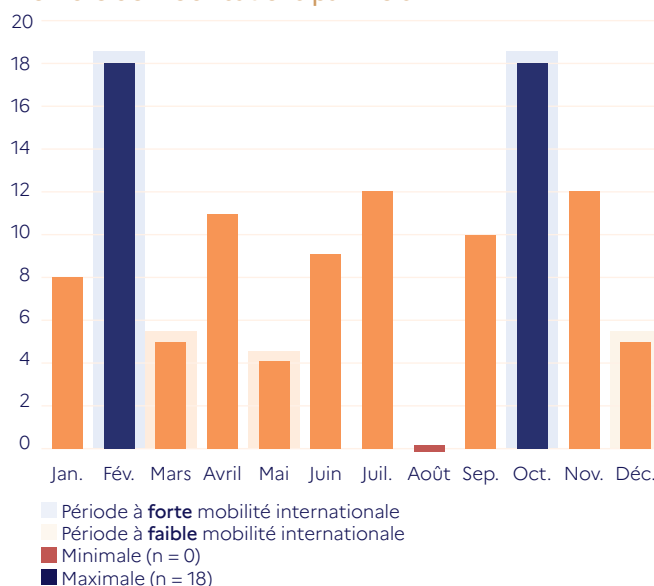
La durée moyenne d'une mission tend à baisser :

Durée moyenne d'une mission Période 2022-2024



Enfin, durant l'année 2024, le volume des mobilisations par mois a été le suivant

Nombre de mobilisations par mois



Les 2 missions
les plus longues :
23
jours

« Étude scientifique (mesure et test de la masse hémoglobine) HYPOXPERF » à Ljubljana, en Slovénie

« Projet FASIC » à Brisbane, Australie

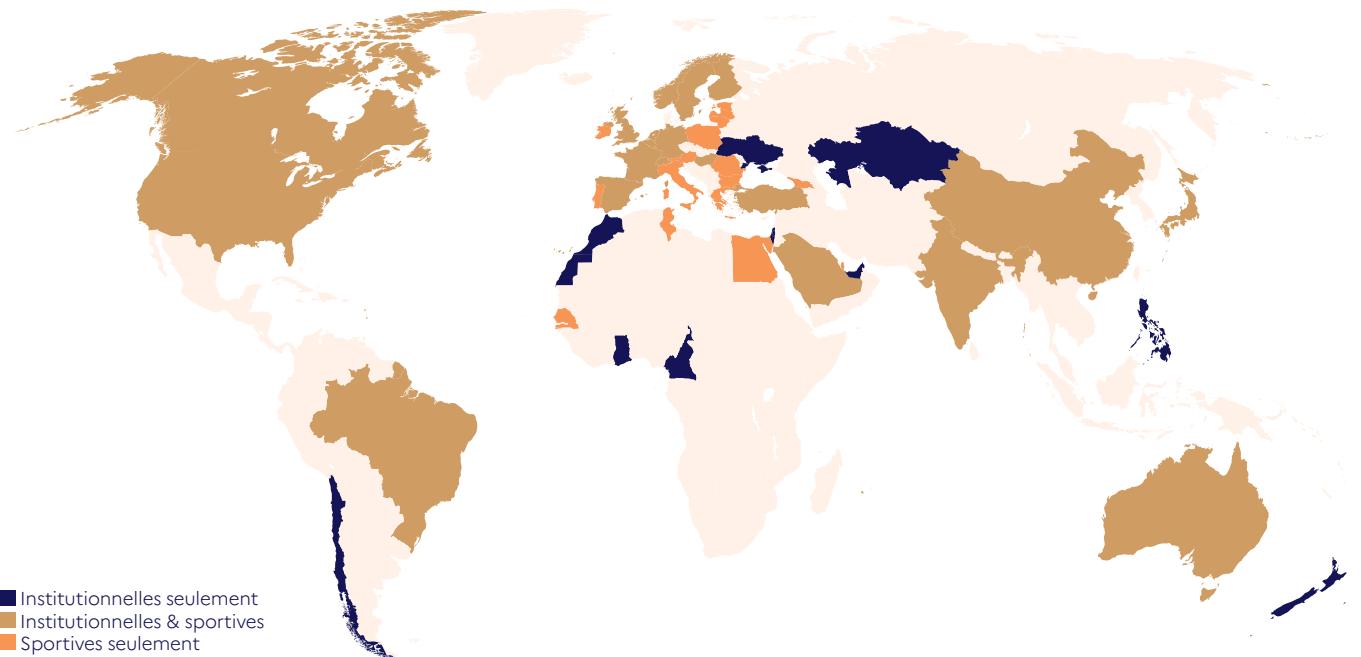
Accueil de délégations étrangères

L'accueil de délégations étrangères est aujourd'hui un véritable moteur dans l'optimisation de la performance et participe activement à la modernisation et à l'attractivité de l'INSEP. Au-delà des équipes sportives, l'INSEP accueille régulièrement des dignitaires étrangers (ministres, membres de cabinet, CNO et CNP...) et tout autre représentant d'institutions et d'organisations sportives.

En 2024, année olympique et paralympique, 10 délégations institutionnelles et 68 délégations sportives ont été accueillies à l'INSEP.

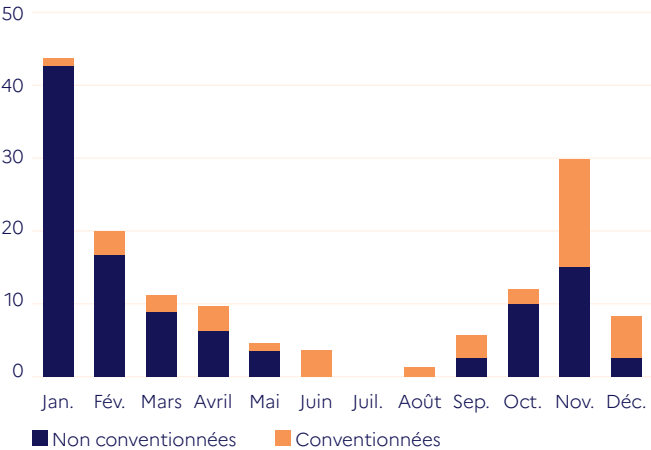
Ces délégations représentent un nombre de pays conséquents :

Pays - Délégations institutionnelles et sportives



L'accueil de ces délégations concernant à la fois des pays avec lesquels l'INSEP dispose d'une convention et des pays avec lesquels l'INSEP n'a pas passé de convention :

Délégations conventionnées & non conventionnées



Représentation internationale au sein des associations

En 2024, des représentants des différents pôles de l'INSEP ont participé à différents programmes européens, parmi lesquels Empatia, Elcamp, EAS, Starting11, Paralimits, l'ESC2, Mentis, FeSport, Ex Æquo (1^{re} phase en 2024).

En matière de représentation dans les associations internationales en lien avec le cœur de métier de l'établissement, l'INSEP est également présent et actif dans cinq bureaux exécutifs d'associations internationales reconnues dans le champ de la performance sportive.

Association of sport performance centers (ASPC)

L'association des centres de haute performance (ASPC), regroupe les structures internationales du sport de haut niveau dans le but de collaborer efficacement et dynamiquement sur toutes les thématiques liées à la performance sportive. Elle organise à ce titre un Forum sur le sport d'élite tous les deux ans. En raison de la pandémie de Covid, l'un de ces forums a dû être reporté de 2021 à 2024. Ainsi, après celui organisé par l'INSEP en 2023, Hong Kong a été ville hôte cette année, avant qu'Helsinki ne tienne ce rôle l'année prochaine.

L'INSEP et 5 centres du réseau grand INSEP (les CREPS de Bordeaux, Pays de la Loire, Antilles-Guyane, Bourgogne-Franche-Comté et Montpellier/Font Romeu), membres depuis plusieurs années, étaient présents au XII^e Forum sur le sport d'élite lors de l'assemblée générale 2024.

L'organisateur du Forum cette année, le Hong Kong Sports Institute, a proposé aux participants un programme varié offrant un large aperçu du sport asiatique de haut niveau principalement mais également d'autres régions. Plusieurs sujets, communs à la quasi-totalité des centres de sport de haute performance à travers le monde, ont été abordés :

- le bien-être mental,
- le développement à long terme des athlètes,
- l'intelligence artificielle dans le sport,
- l'intégrité sportive et la sécurité dans le sport.

Les différentes interventions ont permis de mettre en avant les stratégies claires mises en place en Asie et Australie, zones dans lesquelles une grande marge de manœuvre budgétaire est semble-t-il accordée aux acteurs du sport de haut niveau.

European as student (EAS)

L'un des principaux piliers de l'EAS est l'engagement et le soutien de tous les partenariats de collaboration européens axés sur la double carrière. En particulier, il s'agit d'une brève mise à jour sur les projets dans lesquels EAS est actuellement impliqué :

- **EMPATIA** - Coordonné par l'Université de Ljubljana (Slovénie), l'accent est mis sur le rôle des parents en tant que partisans de la double carrière de leurs enfants. Le programme éducatif en ligne est dans sa phase finale de développement et devait être testé en mai 2022 lors d'ateliers nationaux dédiés avec les parents,
- **PARALIMITS** - La carrière des athlètes - étudiants handicapés comme outil d'inclusion sociale (Paralimits) pour la promotion du développement holistique des athlètes paralympiques et leur intégration sociale sur le marché du travail à la fin de leur carrière sportive,
- **ELCAMP** vise à renforcer les aptitudes et les compétences des athlètes d'élite et paralympiques en matière d'entrepreneuriat axé sur le sport avec des méthodes innovantes et en connectant les athlètes entre eux et avec d'autres personnes intéressées par l'entrepreneuriat.

Présent au board de l'EAS soutenue et financée par l'Union Européenne, l'INSEP est inclus dans les réflexions relatives au suivi socio professionnel (SSP) du sport de haut niveau. Cette présence permet à l'INSEP d'être visible et identifié au niveau européen et également au niveau international par les différents acteurs.

Grâce à sa présence, l'INSEP participe à la rédaction d'articles sur le site internet de l'EAS ainsi qu'à divers articles universitaires.

En 2024, l'INSEP a participé aux instances de l'EAS et a également été invité au Brésil par le ministère chargé des Sports et par l'Institut fédéral de l'Éducation afin de bénéficier de l'expertise de l'INSEP en matière de SSP.

International council for coaching excellence (ICCE)

Le Conseil international pour l'excellence en coaching (ICCE) est une organisation internationale à but non lucratif dont la mission est de diriger et de soutenir le développement du coaching sportif à l'échelle mondiale. En 2011, l'ICCE a mis en place un Bureau mondial du coaching à l'Université Leeds Beckett, qui est aujourd'hui le centre de ses activités mondiales et européennes.

L'ICCE est convaincu que la collaboration et les échanges internationaux peuvent accélérer les changements positifs dans le développement de l'entraînement et aider ces entraîneurs à donner aux athlètes du monde entier une chance de poursuivre l'excellence.

Cette organisation a défini quatre domaines stratégiques prioritaires :

- construire le coaching comme une profession,
- développer la place du coaching pour les femmes,
- mettre en place des réseaux de coaches,
- Établir une Global Coach House en 2024 pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris.

Tous les deux ans, la Global Coach Conférence de l'International Council for Coaching Excellence (ICCE) réunit des entraîneurs, des formateurs d'entraîneurs, des chercheurs, des scientifiques du sport, des directeurs techniques et des administrateurs sportifs pour aborder les questions relatives à l'entraînement, s'informer sur les nouvelles recherches en la matière et partager des expériences avec les meilleurs experts mondiaux en matière de développement de l'entraînement. La GCC peut être combinée avec un événement national du pays hôte.

En 2024, l'INSEP a maintenu une participation active au sein de l'**International Council for Coaching Excellence (ICCE)**, réseau international de référence dédié à la structuration et à l'amélioration des formations d'entraîneurs. L'ICCE œuvre à la reconnaissance du métier d'entraîneur comme profession qualifiée, à la diffusion des meilleures pratiques pédagogiques et à l'harmonisation des standards internationaux.

L'année a été marquée par plusieurs actions clés :

- veille stratégique sur les innovations pédagogiques, participation au projet européen Motiv'Action,
- appui à la mobilité des entraîneurs français à l'international (world-class coaches), et valorisation de l'expertise INSEP.

Un moment fort fut l'organisation de la **Global Coaches House** pendant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris. En partenariat avec la Maison du Handball et le CREPS Île-de-France membre du RGI, cette plateforme a réuni plus de 250 entraîneurs issus d'une vingtaine de nationalités autour d'interventions sur la haute performance.

Des experts internationaux et français, dont 5 agents de l'INSEP, sont intervenus pour partager leur vision de l'entraînement de haut niveau.

Ces initiatives renforcent la visibilité de l'INSEP comme acteur central de la formation mondiale des entraîneurs et alimentent l'innovation pédagogique de nos cursus. Plus largement, la présence de l'INSEP dans les instances de l'ICCE lui permet d'être à jour des derniers développements concernant les questions relatives à l'entraînement.

Fédération européenne de psychologie du sport et des activités corporelles (FEPSAC)

La FEPSAC est une association internationale à but non lucratif qui vise à promouvoir le travail scientifique, éducatif et professionnel en psychologie du sport, à diffuser des informations et à promouvoir la coopération en psychologie du sport, à maintenir des relations sociales et scientifiques entre les personnes et les groupes travaillant dans le domaine de la psychologie du sport, principalement en Europe, et à encourager les jeunes scientifiques et praticiens européens en psychologie du sport.

L'INSEP participe aux différentes réunions de l'association pour soutenir le développement de la psychologie par l'organisation de congrès internationaux, conférences, et de publications sur des sujets d'actualité. L'objectif général est de promouvoir les normes éthiques et professionnelles dans le domaine du sport.

En 2024, la FEPSAC a organisé son congrès qui a eu lieu à Innsbruck, et elle rédige régulièrement des articles scientifiques de type « position statement ».

En étant membre de la FEPSAC, cela permet à l'INSEP d'être à jour en termes de recherche, formations, et certifications des intervenants en psychologie du sport à l'échelle européenne. Mais aussi de rayonner, notamment via sa présence dans le managing council, ce qui permet à l'INSEP d'être plus souvent sollicité sur des projets Erasmus+, d'être invité lors de congrès en psychologie et médecine du sport, et d'être associé à des travaux scientifiques comme les positions statements par exemple.

Sociétés savantes et recherche

L'INSEP est représenté dans les instances ou est membre de l'International Sociology of Sport Association (ISSA), l'International Sociology Association (ISA), le Research Committee 27 Sociology of Sport, de l'International Council of Sport Science and Physical Education ICSSPE, de l'Association Francophone pour la Recherche sur les Activités Physiques et Sportives AFRAPS.

En 2024, ces différentes représentations dans les instances et participations à ces sociétés savantes avaient pour objectif de participer à la représentation de l'INSEP et de la sociologie de la performance sportive.

Cet objectif a pu être atteint grâce à la stratégie suivante :

- participation aux réunions mensuelles, animation de l'Advisory Board, déplacement au congrès annuel avec présentation en AG du rapport annuel de VP IR ; participation aux réunions bimestrielles ISA et ICSSPE et Assemblée Générale ; expertise d'articles scientifique, participation à la réunion annuelle de l'Editorial Board ;
- participation aux réunions mensuelles : réunions de bureau/conseils d'administration, assemblée générale, rédaction des comptes rendus et la mise en expertise des articles.

Les bénéfices de l'INSEP ont été de lui assurer un rayonnement international dans le domaine concerné, de développer le réseau en sociologie de la performance sportive et d'être reconnu au niveau institutionnel.

La présence dans d'autres groupes de travail internationaux (ex. : International sociology of sport, European college of sports sciences) d'experts reconnus de l'INSEP amène l'établissement à élargir son spectre d'influence avec d'autres structures internationales liées à la performance.

Stratégie de veille des relations internationales du RGI

En 2024, la stratégie de veille des relations internationales du RGI était orientée sur un double objectif :

- apporter des réponses à l'amélioration de la performance des SHN français via un enrichissement de l'expertise,
- assurer un rayonnement, une réelle visibilité au sein des instances, notamment dans le contexte d'organisation des JOP à Paris.

Cette stratégie s'est déclinée autour de trois axes :

- le lobbying des centres labellisés, mais aussi des élus fédéraux investis au sein des fédérations internationales,
- le partage d'expertise et la montée en compétences sur les différents champs d'accompagnement à la performance,
- l'accueil des délégations étrangères dans les différents centres RGI dans la perspective des JOP de Paris 2024 avec notamment comme enjeu la notoriété (valorisation des savoir-faire et de l'expertise française), le modèle économique des centres (promouvoir l'offre française à l'international) et la capitalisation des connaissances.

Enfin, la mission des Relations Internationales (MRI) apporte son soutien à la mission grand INSEP (MGI) dans sa stratégie de veille internationale relative au réseau grand INSEP (RGI).





05

LES LEVIERS

DE LA PERFORMANCE

Scénographie

116

Publications

118

Communication digitale

119

Relations presse

120

Productions audiovisuelles

122

Partenaires et mécènes

124

Le travail engagé pour mieux faire connaître les expertises de l'INSEP et augmenter sa notoriété s'est poursuivi en 2023. L'objectif principal étant de soutenir les activités de l'institut et de toujours améliorer la qualité d'accompagnement des athlètes et de leur encadrement.

Grâce à la dynamique créée et au développement d'outils et d'actions performants, la notoriété de l'établissement a nettement progressé ces dernières années.

Une dynamique interne de la part des pôles et des experts avec une volonté de mieux faire valoir des compétences, des savoir-faire et les réalisations de l'INSEP doit se poursuivre avec l'appui des agents du pôle Communication & Audiovisuel, que ce soit sur les réseaux sociaux, dans les médias et publications, via les productions audiovisuelles, sur le site internet, etc.

SCÉNOGRAPHIE & SIGNALÉTIQUE

Dans le cadre de l'inauguration du nouveau stade Marie-José Perec, un habillage photo très grand format a été réalisé et installé sur un conteneur en bout de piste.



Un univers graphique INSEP a été créé autour des JOP avec un logo spécifique pour le « camp de base » ainsi qu'une déclinaison sur divers supports pour habiller le site à l'approche des Jeux.



PLACE



En complément, l'univers de la marque « Gagner en France » a été décliné sur les portes des bâtiments administratifs et sportifs. Toutes les infrastructures sportives et la façade du Bâtiment M ont bénéficié d'un habillage grand format aux couleurs de la collaboration INSEP/Paris 2024.



Après les Jeux, un travail iconographique et graphique a été entamé pour habiller, comme à chaque olympiade, les grilles extérieures de l'INSEP avec une mise en valeur des médaillés de l'INSEP.

Une nouvelle signalétique a été créée et mise en place pour permettre une meilleure identification du centre de santé et du service imagerie de l'INSEP.

Les plaques à l'entrée des chambres ont été actualisées pour intégrer l'écriture en braille.

Pour l'événement de rentrée Back to INSEP, un univers graphique a été créé et décliné sur supports PLV (totems, stands parapluie, drapeaux « windflag ») et pour la sharing box.

Enfin, dans l'objectif de mieux identifier les espaces de lecture à la bibliothèque, de la vitrophanie, des plaques de signalisation et un naming spécifique ont été produits.



PUBLICATIONS

INSEP Le Mag

Cinq numéros ont été produits en 2024 dont un hors-série pour les JOP de Paris et distribués en interne auprès des pôles sportifs et des agents, et en externe à destination des institutions (Assemblée Nationale, conseils généraux, etc.), CREPS et fédérations.

Ces numéros ont également été mis en ligne sur le site Internet de l'INSEP, sur la plateforme Calaméo et promus sur les réseaux sociaux de l'établissement.



Rapport d'activité (RA) 2023

Comme chaque année, un travail de supervision, coordination, relecture et réécriture (le cas échéant) a été réalisé pour la publication du RA 2023. L'ensemble des contributions des pôles, cellules et unités ont été réunies dans un document puis mis en page, imprimé et mis en ligne sur le site internet de l'INSEP ainsi que sur la plateforme Calaméo.

Autres supports et outils

Plusieurs supports « print » dont les contenus ont été conçus par les pôles métiers de l'INSEP ont été créés et diffusés aux agents et/ou aux sportifs. Parmi eux :

- le rapport d'expertise de l'INSEP au Maroc,
- le rapport FeSport,
- le rapport et bilan du réseau grand INSEP au JOP de Paris,
- le rapport social unique de l'INSEP 2024,
- l'affiche de procédure pour les signalements,
- les infographies-bilan du laboratoire SEP,
- les invitations, « Save the Date » et programmes divers pour séminaires et conférences.

Au total, ce sont 88 supports qui ont été conçus par le pôle Communication en 2024.

COMMUNICATION

DIGITALE

Site internet

Pour l'ensemble de l'année 2024, le site internet de l'INSEP a enregistré une consultation de 1 000 000 de pages vues et 560 000 visiteurs uniques. Les pages les plus consultées sont celles qui traitent des sujets suivants (classement par ordre de pourcentage de vues) :

- formations,
- médical,
- entraînement et sports (équipes, infrastructures, annuaires de sportifs),
- emploi et recrutement,
- team INSEP,
- réservations de prestation à l'INSEP telle que des séminaires et visites,
- annuaire des équipements,
- recherche et développement,
- publications.

Site événementiel

Un site événementiel pour le Festival européen du Sport a été créé : <https://www.fesport.insep.fr/fr>

Réseaux sociaux

Sur l'année 2024, l'INSEP a poursuivi la stratégie digitale lancée depuis quelques années consistant à adopter une ligne éditoriale propre à chaque réseau social, en concordance avec l'audience de l'INSEP sur chacun d'entre eux. Pour rappel, voici les lignes éditoriales de chaque réseau social sur lequel est présent l'établissement.

| Instagram

Les coulisses de la préparation sportive à l'INSEP, les stages sportifs et les événements. Comme en 2023, l'usage de la vidéo plutôt que de la photo a été prédominant en 2024 avec une vidéo à 296 k vues lors de la journée internationale des droits des femmes.

Les chiffres : communauté en décembre 2024 : 53 k followers (soit + 10 800 followers gagnés en 1 an).

| Facebook

La vie de l'établissement et ses temps forts. Cette plateforme connaît un déclin global au profit d'autres réseaux mais notre audience reste active sur les temps forts de l'établissement.

Les chiffres : communauté en décembre 2024 : 23,9 k followers (soit 1 000 followers gagnés en 1 an.)

| LinkedIn

La valorisation de l'expertise métier de l'INSEP dans les domaines de la recherche, la science, la connaissance, des archives, etc.

Les chiffres : 80 027 abonnés en décembre 2024 (soit 9 799 abonnés gagnés en 1 an)

| TikTok

Ouverture du compte le 7 février 2024. Partage des coulisses et des expertises de l'INSEP.

Vidéo avec le plus de vues (14,3 millions de vues) : Bienvenue à l'INSEP.

Les chiffres : 42 916 abonnés fin 2024.

| X

Toute l'actualité de l'INSEP en instantané : résultats sportifs, articles sur l'établissement, stages sportifs ou événements...

Les chiffres : 53,4 k followers en décembre 2023.

Fermeture du compte X le 4 décembre 2024.

LES RELATIONS

PRESSE

Une stratégie médiatique construite autour d'une complémentarité efficace

Depuis plusieurs années, la stratégie médiatique de l'INSEP repose sur une articulation cohérente et complémentaire de deux leviers principaux, qui permettent de renforcer à la fois la lisibilité de son action et la valorisation de ses expertises.

D'une part, les prises de parole régulières de la Direction Générale occupent une place centrale. Elles permettent de porter une vision stratégique claire, de donner du sens à l'action de l'établissement et de partager les grandes orientations de la feuille de route de l'Institut. Ces interventions, qu'elles soient réalisées dans le cadre d'interviews, de tribunes ou lors de temps forts institutionnels, contribuent à positionner l'INSEP comme un acteur de référence du sport de haut niveau en France, tout en affirmant sa légitimité dans l'écosystème sportif français.

D'autre part, un travail soutenu de valorisation des métiers, des savoir-faire et des expertises de l'INSEP est mené au quotidien. Cette dimension vise à mettre en lumière la richesse des compétences mobilisées au service de la performance des sportifs : préparation physique et mentale, innovation scientifique, accompagnement médical, suivi socioprofessionnel, etc. En relayant ces contenus auprès des médias généralistes comme spécialisés, l'INSEP affirme son rôle d'institut au service de l'excellence, tout en donnant à voir l'humain et les ressources qui œuvrent dans l'ombre de la réussite sportive.

Cette complémentarité stratégique permet ainsi de conjuguer visibilité institutionnelle et reconnaissance technique, en cohérence avec les objectifs d'image, d'influence et d'attractivité de l'INSEP.

Une stratégie médiatique qui porte ses fruits : des résultats mesurables et une reconnaissance accrue

Grâce à la mise en œuvre constante de sa stratégie médiatique, l'INSEP bénéficie aujourd'hui d'un positionnement renforcé dans le paysage médiatique national. Les résultats obtenus témoignent à la fois d'un impact quantitatif significatif et d'un ancrage qualitatif durable.

Sur le plan quantitatif, l'INSEP enregistre une part de voix en nette progression dans les médias, traduisant une présence accrue dans l'espace public. L'Institut est désormais régulièrement cité et sollicité dans des médias de premier plan — généralistes, spécialisés ou audiovisuels — ce qui lui assure une visibilité forte et récurrente auprès d'un large public.

Sur le plan qualitatif, l'INSEP a su tisser et entretenir un réseau relationnel solide avec un grand nombre de journalistes, issus tant de la presse sportive que de la presse généraliste et société. Cette proximité permet de construire des échanges de confiance, de mieux faire comprendre les enjeux portés par l'Institut, et d'encourager des traitements plus approfondis et valorisants dans les médias.

Par ailleurs, le travail engagé ces dernières années autour de la lisibilité du discours de l'INSEP porte ses fruits : l'Institut est désormais clairement identifié par les journalistes comme un acteur structurant, expert et incontournable de l'écosystème du sport de haut niveau en France. Cette reconnaissance contribue à renforcer son influence et sa capacité à peser dans les grands débats liés à la performance, à l'accompagnement des athlètes et à l'avenir du sport français.

- Une couverture presse qui a été au rendez-vous avant, pendant et après les Jeux de Paris.
- Cette couverture des Jeux a été maîtrisée car nous avons su placer nos experts dans les médias pour apporter des éclairages. L'INSEP n'a pas été qu'un « arrière-plan » d'illustration des Jeux.
- Un volume d'interviews et de rencontres supérieur à 2023 avec des médias jamais atteints : Society, France 2 « Les 4 vérités », etc.
- Des journalistes qui ont désormais le « réflexe » de penser à l'INSEP pour tous les sujets qui touchent à la performance, au médical et à la formation des sportifs de haut niveau.



| Quelques chiffres

20 outils presse : Communiqués, Save The Date, Invitations, etc.

4 événements presse : Journée PPR, Inauguration MJ Pérec, Visite PR, Point presse JOP.

Plus de 90 interviews organisées en 2024 (vs une trentaine en 2023).

Nombre de retombées 2024*

Résultats	623
Supports médias	213
Auteurs identifiés	207

Nombre de contacts touchés 2024*

Occasions d'être vu - presse	164 826 644
Occasions d'être vu - radio et TV	259 493 556
Occasions d'être vu - web	2 415 955 124

Répartition par typologies de médias 2024*

Presse écrite	15 %
Radio	31 %
Télévision	28 %
Web	26 %

Équivalence en achat d'espace 2024*

Presse écrite	4 595 173 €
Web	3 773 261 €
Radio et TV	21 564 486 €

* Cision - données recueillies entre le 01/01/2024 et le 31/10/2024.

Perspectives et priorités pour les années à venir

Forte de la dynamique amorcée autour des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la stratégie de relations presse de l'INSEP entend désormais s'inscrire dans une continuité ambitieuse, tournée vers Los Angeles 2028 et au-delà. Plusieurs priorités guideront l'action du service communication pour les années à venir :

- Capitaliser sur l'élan Paris 2024 : il s'agira de prolonger la visibilité acquise autour des performances des athlètes passés par l'INSEP, en mettant en lumière la continuité de leur accompagnement jusqu'aux Jeux de Los Angeles 2028. Cela permettra de réaffirmer le rôle structurant de l'Institut dans la réussite du sport français à long terme.
- Valoriser les trajectoires humaines et l'excellence de l'accompagnement : les parcours d'athlètes, parfois hors-norme, constituent des récits puissants à partager. À travers eux, l'INSEP entend continuer de mettre en lumière la qualité de son encadrement, l'expertise de ses équipes pluridisciplinaires et l'excellence de ses infrastructures, au service de la performance.
- Médiatiser les expertises scientifiques et techniques : à travers la diffusion d'informations sur les programmes de recherche, les innovations pédagogiques ou l'arrivée de nouveaux équipements, l'INSEP souhaite renforcer sa visibilité comme centre d'innovation et de savoir dans le domaine du sport de haut niveau.
- Renforcer les liens avec les médias : le développement d'un relationnel solide et durable avec les journalistes restera une priorité. Cela passera par l'organisation régulière de rencontres formelles ou informelles entre les médias clés et la Direction de l'INSEP, afin de nourrir une compréhension mutuelle des enjeux et projets.
- Structurer une prise de parole récurrente grâce à des marronniers : la création d'un calendrier éditorial autour de temps forts annuels - rentrée des sportifs, période du bac, préparation aux grands championnats - permettra de rythmer la communication médiatique et de valoriser les expertises internes tout au long de l'année.
- Mieux faire connaître les événements portés par l'INSEP : les webinaires, conférences ou rendez-vous institutionnels (comme la Soirée des Champions) seront davantage mis en avant dans la stratégie presse, afin d'accroître la notoriété de ces initiatives et d'en faire des vitrines du savoir-faire de l'Institut.



PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES

| Camp de base JOP

Divers tournages dans tout l'INSEP pendant toute la durée du camp de base des JOP à l'INSEP.

| Série « Juste un geste »

Réalisation de 2 épisodes :

- lutte,
- tir à l'arc.

| Série « Le gestuaire »

- Réalisation d'un pilote sur « Le lancer de Marteau ».

| Série « Présentation des services de l'INSEP »

- Réalisation d'un film sur la « présentation du service Bibliothèque ».

| Série « Mémoire d'entraîneur »

- Jo Masetti et Gérard Honnorat.

| Les JEP

- Installation de l'atelier pour les JEP (Bâtiment J et salle Paris 1900).
- Préparation des images pour l'atelier audiovisuel des JEP.

| Pour la formation

- Réalisation de 70 clips pour la soirée de remise des diplômes.

| Pour la MGI

- Découpage vidéo de conférences.
- Réalisation d'un clip « Vase », CREPS PACA.
- Réalisation d'un clip sur la venue de l'Ambassadeur pour le Sport au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Samuel Ducroquet, qui s'entretenait avec Fabien Canu à la Hall Maigrot.

| Pour le CESH

- Réalisation d'un documentaire « Les accompagnants vers l'autonomie », diffusé au Club France et sur la chaîne TV, « Sport en France ».
- Réalisation d'un film « Rugby », DITEP de Bourges et Trévoux, version courte.
- Réalisation d'un documentaire « Jérôme Rousseau », Bask'in et Foot Fauteuil.
- Tournage d'Amélie Le Fur.

| Pour les RI

- Transcription de conférence.
- Réalisation de plusieurs vidéos pour le projet « FeSport » et mise en ligne des vidéos sur YouTube.

| Pour le médical

- Captation et montage de 10 interviews, sur les commotions cérébrales.

| Pour la communication

- Réalisation d'un film, version courte « Inauguration de la piste d'athlétisme Marie-José Percé ».
- Réalisation d'un film « camp de base », version courte.
- Réalisation d'un film documentaire « L'année olympique ».
- Réalisation de 18 vidéos pour le projet Adidas.

| Adidas

- Réalisation d'un clip « Back to INSEP ».

| Toyota

- Réalisation d'un clip « vélo-cargo ».

| Boîte de production Kazam

- Réalisation d'un ours d'images de l'INSEP, pour une diffusion sur le site de Doctolib.

| France TV

- Réalisation de 2 clips pour diffusion sur France TV.

| Pour la recherche

- Montage et livraison de séquences sur les travaux de recherche pour les journées du « Colloque Présentation des Projets de Recherche ».

| Pour la performance

- Plusieurs tournages plateau sur fond vert (ITW).
- Réalisation du clip de lancement de la plateforme « Sport. France ».
- Réalisation de 2 vidéos de présentation des dispositifs de recherche du laboratoire SEP INSEP : « Stress environnemental (HYPOXPERF) » et « Prévention de la blessure (FULGUR) », pour diffusion au Club France pendant la durée des JOP et utilisation dans d'autres contextes.

| Pour les fédérations

- FF Football : captation d'un geste d'une footballeuse à Clairefontaine, pour une réalisation « l'incontinence urinaire à l'effort ».
- FF Tir à l'arc : plusieurs réalisations de « mise en situation réelle des JOP », avec la Station VMIX.
- FF Haltérophilie : captation de « mise en situation réelle des JOP ».

| Pour le ministère des Sports

- Réalisation d'un ours d'images de l'INSEP.
- Réalisation de 4 clips, « Pastille antidrogue », avec Amélie Buchard, Madeleine Malonga, Audrey Merle et Jules Pommery.

| Prises de vues photos

- 93 reportages photos : repérage, réalisation, sauvegardes, traitement, transfert et indexation.
- Diverses demandes de photos existantes par différents services : recherche et transmission.

| Podcasts

- 26 podcasts réalisés et diffusés : préparation, enregistrement, postproduction et mise en ligne.

| Diverses demandes extérieures d'images de la production audiovisuelle de l'INSEP

- Recherche d'images, réalisation d'un ours et découpage des séquences choisies.
- Diverses images fournies à France TV pour l'émission « Aux jeux citoyens » et « Plateforme France TV Info », sur le thème du « Sommeil-récupération du sportif ».

LES PARTENAIRES ET MÉCÈNES



Tout au long de l'année, l'établissement a bénéficié du soutien de l'ensemble de nos partenaires et mécènes.

Nos partenaires et mécènes nous ont accompagnés principalement sur la préparation des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 avec le soutien à la réalisation du camp de base.

Notre top partenaire Adidas a permis à l'ensemble des agents d'arborer une dotation vestimentaire. Adidas a également modernisé les espaces de vie dédiés au camp de base.

Notre partenaire Danone, par sa dotation, nous a permis la création d'un point de collation destiné à l'ensemble des équipes de France présentes sur le camp de base en s'appuyant sur nos experts en nutrition.

Notre mécène Cofel a souhaité apporter encore plus de confort avec la mise à disposition d'une nouvelle literie à destination de l'Équipe de France de basket présente sur le camp de base.

Cette année encore le Groupe France Télévisions a permis la diffusion du spot publicitaire mettant en avant les sportifs et sportives de l'établissement.

Enfin, le groupe VISA a continué son programme de formation en gestion financière et patrimoniale dédié aux athlètes de haut niveau et à leur équipe d'encadrement inscrits à l'INSEP.

Tout au long de l'année, la communauté des partenaires et des mécènes de l'INSEP a pu bénéficier d'événements leur permettant de partager des moments de convivialité avec l'ensemble de leurs équipes permettant ainsi de faire découvrir l'INSEP. Visites privées, séminaires, jeux sportifs ont été autant de moments de rencontres, d'échanges et de partages.



INCARNER
LA PERFORMANCE

COOPÉRER
DANS LA PERFORMANCE

LES LEVIERS
DE LA PERFORMANCE





**INSTITUT NATIONAL DU SPORT,
DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE**

11, avenue du Tremblay - 75012 PARIS
Tél. : 01 41 74 41 00

www.insep.fr

